



COMPTES  
COMBINÉS  
GROUPAMA  
2011



Groupama

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES COMBINÉS DE GROUPAMA EXERCICE 2011

## 1. ENVIRONNEMENT

### ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Après une année 2010 marquée par une croissance élevée (4,5%), la croissance mondiale a ralenti en 2011 (3,8%). Ce ralentissement qui a touché toutes les zones géographiques a des origines diverses : hausse des matières premières (pétrole et prix agricoles au 1<sup>er</sup> semestre) provoquant de l'inflation dans les pays émergents, durcissement monétaire et baisse du commerce mondial en Chine, tsunami au Japon, endettement excessif dans les pays développés se matérialisant par la perte du triple-A américain et d'autres pays (notamment la France) ou par des politiques d'austérité notamment dans les pays périphériques de la zone euro. La poursuite du désendettement public et privé devrait conduire à une croissance faible en 2012 et au maintien du chômage à un niveau élevé dans les principaux pays développés.

L'année 2011 a été marquée par l'aggravation de la crise de la dette souveraine en zone euro. En effet, si début 2011 la mise en place des mécanismes de solidarité (EFSF, ESM), dans un contexte économique favorable, a permis une réduction de l'aversion au risque, en revanche l'absence de consensus au sein des autorités politiques et monétaires européennes sur les moyens nécessaires pour endiguer la crise, l'évidence de la nécessité d'une restructuration de la dette souveraine grecque, la participation du secteur privé au private sector involvement et l'instabilité politique en Italie ont finalement entraîné la contagion redoutée en début d'année.

Enfin, les banques contraintes de renforcer leurs fonds propres, compte tenu de la hausse du risque sur les dettes souveraines et en anticipation de la réglementation (Bâle 3) ont réduit la taille de leur bilan et de leur portefeuille obligataire (entraînant la hausse des taux). La réduction du bilan des banques provoque des difficultés de financement et une hausse des coûts pour les entreprises et pour les ménages, ce qui accroît l'effet récessif sur l'économie européenne. Pour favoriser le retour de la confiance dans le monde bancaire, la BCE a mis en place des facilités de financement à 1 an et à 3 ans pour les banques de la zone Euro afin de les inciter à racheter de la dette souveraine et à financer les acteurs économiques.

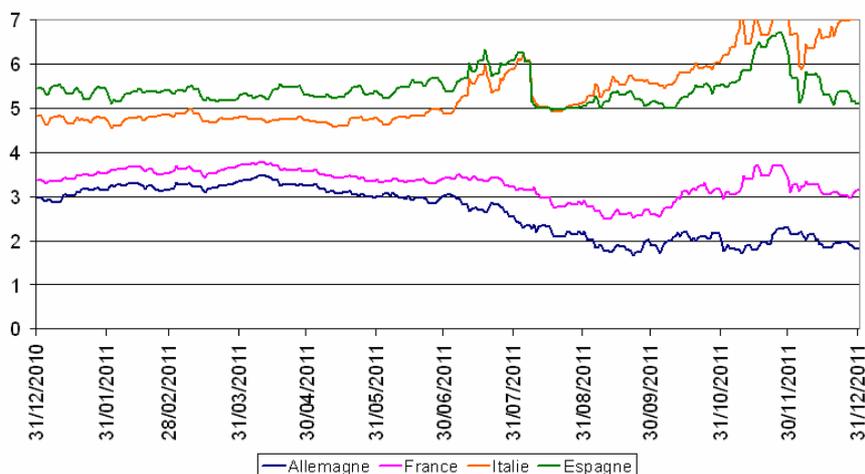
### LES MARCHÉS FINANCIERS

Dans ce contexte, les marchés financiers ont été extrêmement volatils, cette volatilité mesurée selon l'indice Vix a fluctué entre 18 en début d'année jusqu'à plus de 45 en août. Cette volatilité constatée sur tous les marchés est le reflet de l'incertitude face à un environnement en forte évolution avec :

- des écarts extrêmes de rendement entre les dettes de la zone Euro,
- la baisse des taux américains malgré la perte du triple-A,
- la hausse puis la baisse des indices actions européens,
- la baisse des indices actions des bourses émergentes,
- l'importance des mouvements sur les devises et la hausse des matières premières.

**Taux longs : la fuite vers la qualité et l'élargissement des primes de risque**

Le BUND (10 ans) allemand a fluctué de 3% en début d'année à 2% fin 2011 en passant par 3,5% en avril et des plus bas historiques de 1,75% en septembre. Comparativement le taux de l'OAT a évolué dans une fourchette plus étroite en terminant à 3,15% (contre 3,35% en début d'année). Néanmoins, la tendance a été à l'accroissement des écarts entre les taux français et taux allemands (prime de risque) qui sont passés de 0,4% à 1,3%. Cet élargissement a concerné toutes les dettes de la zone euro et notamment l'Italie pour laquelle la prime de risque est passée de 1,8% à 5% en fin d'année.

**Rendement des emprunts d'état de la zone Euro à 10 ans****Une très mauvaise année pour les marchés actions**

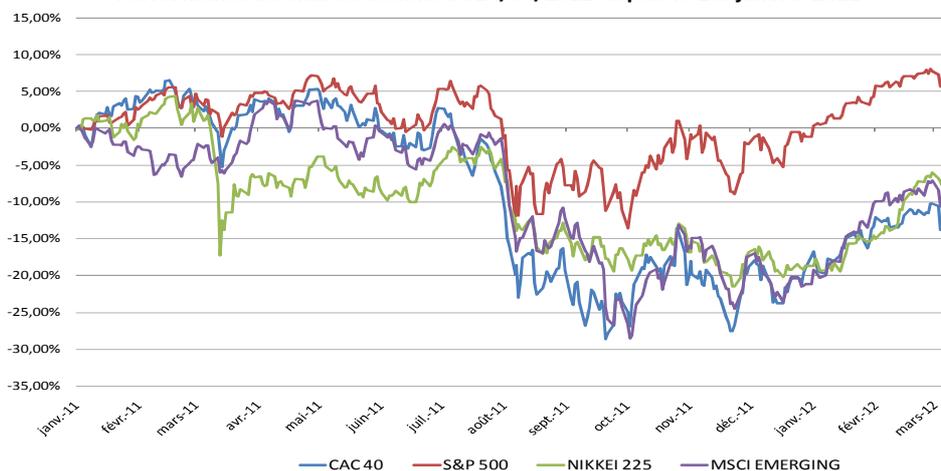
A l'exception des marchés d'actions américaines qui sont à l'équilibre, toutes les zones géographiques s'inscrivent en baisse. Les origines de ces baisses sont variées, faiblesse de la croissance mondiale pour les émergents, tsunami pour les actions japonaises, crise de la dette en Europe. Dans son ensemble, l'indice MSCI World baisse de 7,4%.

Les baisses sont toutefois beaucoup plus fortes en Europe entre -6,7% pour le FTSE anglais et -52% pour la bourse d'Athènes ainsi qu'en Asie (Hong-Kong, Chine, Inde) entre -17% et -25%.

D'un point de vue sectoriel, en zone Euro seuls les secteurs de la consommation non cycliques (santé, alimentation ...) et de l'énergie présentent une performance positive de l'ordre de 5%, les baisses les plus importantes sont constatées sur les financières (-27%) et sur les matériaux de base (-22%).

Pour récapituler, les performances des principaux indices mondiaux en devises locales et hors dividendes sont les suivantes :

- marché américain : + 0% pour le S&P 500 à 1 258 points,
- marché zone euro : - 17% sur Eurostoxx 50 à 2 317 points,
- marché japonais : - 17% pour le Nikkei 225 à 8 455 points,
- marché chinois : + 5,3% pour le Hang Seng (Hong-Kong)
- marchés émergents : -20% (en dollars)

**Performance des indices actions au 14/03/2012 depuis le 1er janvier 2011**

## **Devises et Pétrole**

Sur le front des devises, l'aggravation de la crise de la dette souveraine a favorisé les valeurs refuges comme le Franc suisse mais aussi le Yen et le Dollar.

Les banques centrales sont intervenues pour endiguer les niveaux historiques du Franc suisse contre Euro et du Yen contre Dollar, ces interventions ont permis au Franc Suisse de remonter vers 1,20 pour un Euro et pour le Yen à 77 pour un Dollar.

Malgré la politique économique américaine accommodante et les problèmes budgétaires, le Dollar s'est apprécié face à l'Euro en raison de la hausse des risques systémiques et des craintes de sortie d'un pays de la zone euro comme réponse à la crise.

Enfin, du côté des matières premières, les émeutes des pays du Moyen-Orient ont favorisé le maintien des cours du pétrole à des niveaux élevés.

## **2. FAITS MARQUANTS**

### **CONSEQUENCES DE LA CRISE FINANCIERE**

Dans un environnement marqué par la crise de la dette dans la zone euro et par une forte dégradation des marchés financiers, le résultat net 2011 du groupe est impacté par un certain nombre d'éléments non récurrents dont la dépréciation de la dette souveraine grecque pour - 2,3 milliards d'euros (brut), et les provisions pour dépréciation durable et les moins-values réalisées sur les titres stratégiques pour -2,5 milliards d'euros (brut).

Dès la fin de l'année 2011, le groupe a mis en œuvre des mesures destinées à renforcer la solvabilité avant le 31 décembre 2011 et rétablir des marges de manœuvre pour 2012 :

- des opérations de vente de dettes souveraines allemandes et françaises qui ont permis de réaliser des plus-values obligataires,
- des opérations de couverture du portefeuille actions,
- la réalisation de plus-values immobilières,
- la réalisation de moins-values sur des titres stratégiques détenus par certaines entités,
- une augmentation de capital des caisses régionales à Groupama SA de 500 millions d'euros,
- la signature d'accords de partenariat industriel et financier avec le groupe Caisse des Dépôts et Consignations.
- des changements d'estimations sur des provisions présentant un caractère discrétionnaire ou prudentiel et d'hypothèses actuarielles relatives à certains passifs.

Ainsi la marge de solvabilité est respectée à fin 2011 du fait de la mobilisation d'importantes ressources internes et en tenant compte des accords conclus en décembre 2011 de manière ferme avec la Caisse des Dépôts et Consignations, opérationnellement exécutés début 2012. Dès lors, l'hypothèse de continuité d'exploitation qui sous-tend l'établissement des comptes se trouve ainsi confortée.

Au-delà des mesures immédiates mentionnées ci-dessus, le groupe a en outre décidé de mettre en œuvre des mesures complémentaires de renforcement de la rentabilité et de la solvabilité, dont l'ampleur dépendra des conditions de marché en 2012, qui recouvrent essentiellement, au plan financier :

- des couvertures d'actifs financiers, sous forme d'achat d'« options » afin de protéger une partie du portefeuille actions contre une baisse supplémentaire des marchés financiers ;
- sur le passif, des solutions de réassurance externe complémentaires ;
- une réduction de l'exposition du groupe aux dettes souveraines.

Sur le plan opérationnel, afin de redresser les marges et de baisser les frais généraux, Groupama va mettre en œuvre un plan d'économies sur l'ensemble du périmètre du groupe, afin d'économiser 300 millions d'euros à horizon 2013 et 400 millions d'euros à horizon 2014 en rythme annuel.

## **ORGANISATION DU GROUPE**

### **Création d'une joint-venture avec Aviation Industry Corporation of China**

Suite à l'accord signé le 18 décembre 2010 avec le groupe AVIC, la joint-venture est entrée dans le périmètre de consolidation au 28 février 2011, Groupama SA détenant à cette date 100 % de la structure. Une augmentation de capital réservée à AVIC est intervenue au mois de novembre. À l'issue de cette opération, qui sera effective après la réalisation des formalités nécessaires, AVIC détiendra 50 % de la compagnie. Cette nouvelle structure exercera ses activités à la fois en assurances entreprises, en assurances de particuliers et en



assurances agricoles. Sous réserve des autorisations nécessaires, la joint venture concentrera, dans un premier temps, son développement sur six provinces chinoises avant d'étendre son activité sur l'ensemble du pays.

### **Nomination de nouvelles administratrices indépendantes**

L'assemblée générale de Groupama SA, du 25 mai 2011, a procédé à la nomination de Marie-Ange Debon et de Caroline Grégoire Sainte-Marie en qualité de nouveaux administrateurs. Le conseil d'administration de Groupama SA compte désormais 18 membres dont onze Présidents de caisses régionales et cinq administrateurs indépendants.

### **Changement de la Direction Générale de Groupama SA**

Le conseil d'administration de Groupama SA a nommé, le 24 octobre 2011, Thierry Martel, Directeur Général de Groupama SA en remplacement de Jean Azéma et Christian Collin, Directeur Général Délégué de Groupama SA.

La priorité de la nouvelle équipe dirigeante est de mettre en œuvre les mesures destinées à renforcer la solvabilité du groupe tout en poursuivant l'amélioration de la rentabilité opérationnelle.

## **AUTRES ELEMENTS**

### **Couverture tempête**

Groupama poursuit la diversification de ses couvertures tempête en France, avec l'émission début janvier 2011, de la première obligation catastrophe d'une durée de 4 ans.

Swiss Re a conclu et placé pour le compte de Groupama SA cette nouvelle obligation structurée qui fournit une couverture de 75 millions d'euros contre les tempêtes en France pour une période de risque allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2014.

### **Groupama - Predict**

Groupama, premier assureur des communes, va aider ses 18.000 communes assurées à prévenir le risque inondation grâce à un partenariat exclusif avec Predict Services, filiale de Météo France. Groupama-Predict apporte une aide à l'élaboration des plans communaux de sauvegarde, ainsi qu'un dispositif de veille et d'aide à la décision fondé sur des technologies de pointe.

Plus de 3.000 communes vont bénéficier en priorité de ce service, compte tenu de leur plus forte exposition au risque d'inondation. L'ensemble des communes assurées par Groupama a accès aux informations d'aide à la décision pour la gestion du risque d'inondation depuis 2011.

### **Nouvelle offre bancaire**

Groupama Banque a lancé début mai une nouvelle offre Astréa simplifiée, avec des tarifs encore plus avantageux pour les clients qui utilisent leur compte. Ce lancement a été soutenu par une campagne nationale télévision, presse et internet.

### **Solidarité sécheresse**

Début juin 2011, Groupama s'est mobilisé pour faire face à la sécheresse qui a frappé durement les exploitants agricoles sur l'ensemble du territoire.

Pour permettre à ses assurés éleveurs et céréaliers de faire face à cette situation exceptionnelle, s'agissant en particulier des opérations de stockage et de transport de pailles, Groupama a pris en charge à titre gracieux les extensions de garanties nécessaires à la mise en œuvre des opérations de solidarité menées sur l'ensemble du territoire.

### **Notation financière**

L'agence de notation Standard & Poor's a abaissé la note de Groupama SA à BBB+ le 16 mai 2011, puis à BBB le 23 septembre, et à BBB- le 15 décembre 2011 (cette note est assortie d'une perspective négative). Standard & Poor's considère que « l'adéquation des fonds propres et la solvabilité réglementaire de Groupama sont à des niveaux faibles, alors que les marchés financiers continuent d'être mal orientés et bien que Groupama ait annoncé des mesures stratégiques phares ».

Par ailleurs, le Groupe va poursuivre en 2012 les chantiers qui renforceront durablement sa marge de solvabilité et ajuster son périmètre dans des délais et conditions appropriés.



## **Rapprochement entre Icade et Silic et investissement de 300 millions d'euros de la Caisse des Dépôts dans Gan Eurocourtage**

Le conseil d'administration de Groupama SA réuni le 30 décembre 2011 a accepté l'offre ferme reçue de la Caisse des Dépôts et de Icade le 22 décembre en vue d'un rapprochement entre Icade et Silic dans le cadre d'un échange de titres. Cette opération donne naissance à la première foncière de parcs tertiaires et de bureaux en France avec un patrimoine de plus de 9 milliards d'euros et devient un acteur majeur du Grand Paris.

Dans ce cadre, Groupama a apporté 6,5% du capital de Silic à une société holding contrôlée par la Caisse des Dépôts à laquelle la Caisse des Dépôts avait préalablement apporté sa participation dans Icade. Groupama s'est engagé à apporter à ladite holding, qui restera contrôlée par la Caisse des Dépôts, le solde de sa participation dans Silic (soit 37,5%) après autorisation de l'opération par l'Autorité de la concurrence, dans le courant du premier trimestre 2012.

La cession du bloc de 6,5% conduit à la perte de contrôle de la Silic. En application d'IAS 28, cette perte de contrôle se traduit par un effet global sur le résultat de + 578 millions d'euros enregistré dans les comptes.

Les opérations d'apport susvisées sont réalisées sur la base d'une parité d'échange de 5 actions Icade pour 4 actions Silic, coupons 2011 attachés pour chacune des sociétés.

En outre, le conseil d'administration de Groupama SA a accepté l'offre de la Caisse des Dépôts de souscrire à hauteur de 300 millions d'euros à une émission d'actions de préférence de Gan Eurocourtage, filiale à 100 % de Groupama SA, après approbation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Gan Eurocourtage disposera ainsi d'une solvabilité réglementaire proforma supérieure à 350 % la plaçant de fait parmi les meilleurs acteurs du marché et satisfaisant par ailleurs pleinement aux futures exigences de Solvabilité 2.

### **Augmentations de capital de Groupama SA et Groupama Gan Vie**

Le groupe a procédé à fin décembre 2011 à des augmentations de capital, destinées à renforcer la solvabilité de Groupama Gan Vie, qui porte une grande partie des actifs obligataires et actions cotées du groupe.

Dans un premier temps, l'ensemble des Caisses Régionales a participé concomitamment à une augmentation de capital de Groupama Holding pour un montant de 453,65 millions d'euros, et de Groupama Holding 2 pour un montant de 44,53 millions d'euros soit un montant total de près de 500 millions d'euros. A l'issue de ces opérations, le capital social de Groupama Holding s'élève à 2.520.662.256 euros, et celui de Groupama Holding 2 à 507.998.880 euros.

Dans un second temps, Groupama Holding et Groupama Holding 2 ont souscrit en quasi-totalité (pour un montant de 499,8 millions d'euros) à une augmentation de capital de Groupama SA de 500 millions d'euros, le solde ayant été souscrit par les actionnaires minoritaires (salariés, anciens salariés et mandataires). A l'issue de cette augmentation, le capital social de Groupama SA s'établit à 1.686.569.399 euros, divisé en 329.086.712 actions de 5,125 euros de valeur nominale.

Parallèlement, Groupama SA a participé à une augmentation de capital en numéraire de Groupama Gan Vie à hauteur de 500 millions d'euros et lui a apporté des actifs immobiliers pour un montant de 188,6 millions d'euros. A l'issue de ces opérations, le capital social de Groupama Gan Vie est fixé à 932.007.489 euros, divisé en 6.340.187 actions de 147 euros.

Ces opérations d'augmentation de capital, si elles n'ont pas eu d'impact sur la marge de solvabilité du groupe, ont permis d'améliorer celle de Groupama Gan Vie au 31 décembre 2011.

## **3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE**

### **Rapprochement entre Icade et Silic**

A la suite de l'obtention de l'autorisation de l'opération par l'Autorité de la concurrence le 13 février 2012, Groupama a apporté le 16 février 2012 le solde de sa participation de 37,45 % du capital de Silic à HoldCo SIIC, société contrôlée par la Caisse des Dépôts, qui détient également 55,58 % du capital et des droits de vote d'Icade.

A la suite de cet apport, HoldCo SIIC détient 43,95 % du capital et des droits de vote de Silic. La Caisse des Dépôts et Groupama détiennent respectivement 75,07 % et 24,93 % du capital et des droits de vote de HoldCo SIIC.

Dans les comptes IFRS, cet apport ne conduira pas à l'enregistrement de résultat de cession significatif en 2012.



## Souscription par la Caisse des Dépôts d'actions de préférence de Gan Eurocourtage

La Caisse des Dépôts s'est engagée irrévocablement le 30 décembre 2011 à souscrire à une émission de capital de Gan Eurocourtage sur la base d'actions de préférence bénéficiant d'un dividende prioritaire et sans droits de vote mais donnant accès à certains droits relatifs à la protection de son investissement.

La date d'émission des actions de préférence a été fixée au 15 mars 2012 (après l'assemblée générale de Gan Eurocourtage approuvant les comptes annuels et le conseil d'administration de Gan Eurocourtage autorisant l'émission des actions de préférence sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire).

## Proposition d'échange de la dette grecque dans le cadre du PSI

La République grecque a proposé le 24 février 2012 aux détenteurs privés de la dette grecque, dans le cadre du PSI (Private Sector Involvement), un échange de dettes anciennes contre de nouvelles dettes grecques. Le conseil d'administration du 6 mars 2012 a approuvé l'apport par le Groupe des titres de dette grecque qu'il détient, dans le cadre de l'opération d'échange mentionnée ci-dessus. Suite à l'acceptation par les créanciers privés du PSI, Groupama a apporté ses titres de dettes grecques à l'échange le 12 mars 2012. Cet événement n'aura pas d'incidence nette significative. Au-delà des effets portant sur une baisse du coupon, l'échange se traduit par l'abandon de 53,5% du nominal de la dette initiale. Le solde résiduel (46,5% du nominal) se décompose en 15% du nominal en titres FEFS et de 31,5% du nominal en nouveaux titres grecs.

## Mise en place temporaire d'un traité quote part Groupe

Groupama a contractualisé fin décembre 2011 à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2012, auprès d'un réassureur présentant une grande qualité de signature, un traité en quote part représentant un volume de cessions de 1,1 milliard d'euros sur l'exercice de survenance 2012.

## 4. ANALYSE DES COMPTES

### 4.1 SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RESULTATS

Chiffre d'affaires en millions d'euros	31/12/10	31/12/10 proforma	31/12/11	Var. valeur (constante)	Var. courante	Var. constante
Assurance de biens et de responsabilité France	5 607	5 607	5 903	297	5,3%	5,3%
Assurance de la personne France	7 392	7 297	6 768	-529	-8,4%	-7,3%
<b>Total Assurance France</b>	<b>12 999</b>	<b>12 904</b>	<b>12 670</b>	<b>-234</b>	<b>-2,5%</b>	<b>-1,8%</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	3 168	3 117	3 194	76	0,8%	2,4%
Assurance de la personne International	1 181	1 166	1 099	-67	-7,0%	-5,8%
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>4 349</b>	<b>4 283</b>	<b>4 292</b>	<b>10</b>	<b>-1,3%</b>	<b>0,2%</b>
Activités non poursuivies (France et International)	9	9	8	-1	-3,2%	-3,2%
Activités bancaires et financières	277	277	269	-8	-2,8%	-2,8%
<b>Total GROUPAMA</b>	<b>17 633</b>	<b>17 472</b>	<b>17 239</b>	<b>-233</b>	<b>-2,2%</b>	<b>-1,3%</b>
<b>Total Assurance (hors ANP)</b>	<b>17 348</b>	<b>17 187</b>	<b>16 962</b>	<b>-224</b>	<b>-2,2%</b>	<b>-1,3%</b>
dont Assurance de biens et de responsabilité	8 775	8 724	9 097	373	3,7%	4,3%
dont Assurance de la personne	8 573	8 463	7 866	-597	-8,2%	-7,1%

Données proforma 2010 :

- France : impact de la transformation de la CMU en taxe (minoration de 95 millions des primes)
- International : données 2010 converties au taux de change moyen 2011

Au 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires combiné Assurance de Groupama atteint 17,0 milliards d'euros, en diminution courante de -2,2% par rapport au 31 décembre 2010. En intégrant les activités financières, le chiffre d'affaires combiné du groupe est en baisse de -2,2%, à 17,2 milliards d'euros.

À périmètre et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires combiné Assurance s'établit à -1,3% par rapport au 31 décembre 2010. Le chiffre d'affaires total du groupe à périmètre et taux de change constants affiche également un repli de -1,3%.

Cette évolution s'explique par le repli au sein de l'assurance de personnes de la branche épargne/retraite (qui représente 22% de l'activité totale du groupe). Ce recul (-17,3% en individuelle par rapport au 31 décembre 2010) est enregistré par le groupe sur ces principaux marchés, et plus particulièrement en France, où cette activité est en retrait de -17,9% par rapport au 31 décembre 2010. Il résulte d'une conjoncture peu favorable aux produits d'épargne/retraite caractérisée par :

- une crise financière et économique,
- un contexte fiscal incertain,
- une concurrence des produits d'épargne alternatifs (sécurisés) dans un environnement de taux bas.



Il convient de noter que le chiffre d'affaires vie capitalisation au sein du groupe est en retrait de -13,9% par rapport à 2010. En France, le chiffre d'affaires de cette branche est en recul de -14,4% par rapport au 31 décembre 2010 et à l'International le retrait est de -11,1% par rapport aux données de la période précédente. Cette situation n'est pas propre au groupe. Elle est dictée par les marchés sur lesquels le groupe opère, comme par exemple la France (-14% à fin décembre – source FFSA), l'Italie (-18,7% à fin septembre), le Portugal (-38,5% à fin novembre).

Sur les autres branches d'assurance de la personne ainsi que sur l'assurance de biens et responsabilité, le groupe enregistre en revanche une croissance élevée, souvent supérieure à celle du marché.

Ces performances ont permis partiellement de compenser l'évolution adverse de l'activité épargne/retraite au 31 décembre 2011. Ainsi le chiffre d'affaires assurance en France affiche une baisse de -2,5% en données courantes et de -1,8% en données constantes. Il représente 73,5% de l'activité globale du groupe sur la période. Celui de l'International (24,9% du chiffre d'affaires total) est quant à lui en baisse de -1,3% en variation courante et en hausse +0,2% en variation constante. Les autres activités du groupe (activités financières et bancaires) représentent 1,6% du chiffre d'affaires total et diminuent de -2,8%. Le produit net bancaire progresse quant à lui de +2,6% à 242 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En **assurance de la personne**, le chiffre d'affaires du groupe diminue de -8,2% en variation courante et de -7,1% en variation constante. En assurance de la personne individuelle, le chiffre d'affaires est en baisse de -10,2% à données comparables (-11,2% en variation courante). Comme rappelé précédemment, cette évolution est principalement imputable à la branche épargne/retraite (-17,3%). Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne collective progresse quant à lui de +3,0% en données courantes et de +4,8% en données constantes, en lien avec les bonnes performances des branches prévoyance (+14,1% en variation courante et +14,8% en variation constante) et santé (+3,6% à données courantes et +8,6% à données comparables) qui viennent compenser la baisse de la branche retraite (-9,5%).

En **assurance de biens et de responsabilité**, le chiffre d'affaires progresse de +3,7% à données courantes et de +4,3% à données constantes. Cette augmentation provient essentiellement de l'assurance des particuliers et professionnels (+3,5% en variation courante et +4,2% en variation constante) qui représente 61,2% du chiffre d'affaires de la branche. L'automobile de tourisme (+2,6% à données courantes et +3,6% à données comparables) et l'habitation (+5,6% en variation courante et +5,8% en variation constante) portent largement cette progression. L'augmentation du chiffre d'affaires des métiers agricoles (tirée par l'évolution des prix de la matière assurable) est également à noter (+10,5% à données courantes et +11,1% à données constantes).

Résultat opérationnel économique en millions d'euros	31/12/10	31/12/11	Var. valeur	Var. %
Assurance de biens et de responsabilité France	-98	198	296	NA
Assurance de la personne France	146	27	-119	-81,4%
<b>Total Assurance France</b>	<b>48</b>	<b>225</b>	<b>177</b>	<b>&gt;100%</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	84	157	73	86,7%
Assurance de la personne International	45	-1	-46	-102,2%
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>129</b>	<b>156</b>	<b>27</b>	<b>20,7%</b>
Activités bancaires et financières	17	11	-6	-33,7%
Activités Holding	-154	-83	71	-46,2%
<b>Total GROUPAMA</b>	<b>39</b>	<b>309</b>	<b>269</b>	<b>&gt;100%</b>
dont Assurance de biens et de responsabilité	-14	355	369	NA
dont Assurance de la personne	191	26	-165	-86,3%

**Le résultat opérationnel économique** du groupe s'élève à +309 millions d'euros en 2011 contre +39 millions d'euros en 2010 (qui était marqué par la charge nette de la tempête Xynthia pour -127millions d'euros). Le ratio combiné net s'élève à 97,4% en 2011 contre 104,9% en 2010 (dont 2,3 points au titre de la tempête Xynthia).

En **France**, le résultat opérationnel économique assurance de biens et responsabilité est en hausse de +296 millions d'euros à +198 millions d'euros en 2011. Le ratio combiné net s'élève à 97,6% en 2011 contre 107,2% en 2010 (dont 3,7 points au titre de la tempête Xynthia en 2010). La sinistralité nette s'améliore de -9,7 points à 67,7% en 2011 (dont 3,7 points au titre de Xynthia en 2010) et le ratio de frais d'exploitation est stable à 29,9% en 2011. Le résultat opérationnel économique assurance de la personne s'établit à +27 millions d'euros en 2011 contre +146 millions d'euros en 2010. La hausse du résultat technique liée à l'amélioration de la marge de l'activité santé / dommages corporels (baisse du ratio combiné net de -2,0 points à 100,9% en 2011) est annihilée par la baisse sensible de la marge financière récurrente nette de participation aux bénéfices et d'impôt (-143 millions d'euros).

A l'**International**, le résultat opérationnel économique assurance s'élève à +156 millions d'euros en 2011 (+20,7% par rapport à 2010). En assurance de biens et responsabilité cet agrégat progresse de +86,7% à +157 millions d'euros avec un ratio combiné net de 96,9% en 2011 en baisse de -3,8 points par rapport à 2010. Cette évolution résulte d'une amélioration de la sinistralité nette de 3,8 points par rapport à la période précédente, sous l'effet de la baisse de la sinistralité courante dans la plupart des filiales. En assurance de la personne le résultat opérationnel (en baisse de -46 millions d'euros en 2011) est affecté par la dégradation des marges de l'activité santé / dommages corporels en 2011 alors qu'en 2010, l'année avait été marquée par l'enregistrement de reprises exceptionnelles de provisions sur l'activité vie en Italie. La marge financière récurrente est stable en 2011.



Les activités bancaires et financières contribuent à hauteur de +11 millions d'euros au résultat économique du groupe en 2011 contre +17 millions d'euros en 2010, du fait d'une légère dégradation du coût du risque liée notamment à la dette grecque.

L'activité holding du groupe affiche une perte économique de -83 millions d'euros en 2011 contre -154 millions d'euros en 2010. Ceci résulte notamment des effets de l'intégration fiscale dont la holding est le pivot.

Résultat net en millions d'euros	31/12/2010	31/12/2011 hors PDD sur les titres souverains grecs	31/12/2011 y compris PDD sur les titres souverains grecs	Var. valeur	Var. %
Assurance de biens et de responsabilité France	78	74	-73	-151	> -100%
Assurance de la personne France	457	-254	-1 401	-1 858	> -100%
<b>Total Assurance France</b>	<b>535</b>	<b>-180</b>	<b>-1 474</b>	<b>-2 009</b>	<b>&gt; -100%</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	54	127	30	-24	-44,3%
Assurance de la personne International	45	-4	-165	-210	> -100%
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>98</b>	<b>123</b>	<b>-135</b>	<b>-233</b>	<b>&gt; -100%</b>
Activités bancaires et financières	12	11	7	-5	-39,1%
Activités Holding	-174	-67	-67	107	-61,3%
<b>Dépréciation de goodwill</b>	<b>-79</b>	<b>-90</b>	<b>-90</b>	<b>-11</b>	<b>13,9%</b>
<b>Effet relution, minoritaires OPCVM, Cegid</b>	<b>5</b>	<b>-3</b>	<b>-3</b>	<b>-9</b>	<b>&gt; -100%</b>
<b>Total résultat net GROUPAMA</b>	<b>398</b>	<b>-207</b>	<b>-1 762</b>	<b>-2 160</b>	<b>&gt; -100%</b>
dont Assurance de biens et de responsabilité	132	201	-43	-175	> -100%
dont Assurance de la personne <sup>(1)</sup>	507	-262	-1 570	-2 076	> -100%

(1) Y compris le résultat de mise en équivalence de Cegid

Le résultat net du groupe est marqué par un certain nombre d'éléments non récurrents en 2011 :

- la dépréciation de la dette souveraine grecque pour - 2,3 milliards d'euros (brut),
- les provisions pour dépréciation durable et les moins-values réalisées sur les titres stratégiques pour -2,5 milliards d'euros (brut),
- des dépréciations d'écarts d'acquisition sur les filiales des Pays d'Europe Centrale et Orientale (notamment la Roumanie pour -51 millions d'euros) et sur la filiale grecque (pour -39 millions d'euros).

Ces opérations sont très largement supportées par les fonds propres du groupe. Nets d'impôts et de participation aux bénéficiaires, ils représentent une charge de -3,2 milliards d'euros.

Pour compenser l'effet défavorable de ces opérations, le groupe a réalisé des plus-values obligataires pour un montant brut de 474 millions d'euros. Le groupe a par ailleurs enregistré un produit exceptionnel de 578 millions d'euros suite à la perte du contrôle exclusif de sa filiale Silic. Nets de participation aux bénéficiaires et d'impôts, ces opérations représentent un produit de 889 millions d'euros.

Il convient de rappeler que le résultat 2010 intégrait pour sa part un produit exceptionnel sur la réserve de capitalisation pour un montant de 360 millions d'euros net d'impôt et la dépréciation d'actifs incorporels dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale (-79 millions d'euros).

En intégrant le résultat opérationnel économique de +309 millions d'euros, l'ensemble des éléments non récurrents dont les opérations exceptionnelles les plus significatives sont rappelées ci avant et la charge de dépréciation de la dette souveraine grecque enregistrée dans les comptes du groupe, le résultat net est une perte de -1 762 millions d'euros en 2011.

Résultat net en millions d'euros	31/12/2010	31/12/2011 hors PDD sur dette grecque	31/12/2011 yc PDD sur dette grecque
<b>Assurance et services France</b>	<b>535</b>	<b>-180</b>	<b>-1 474</b>
Caisses régionales	16	74	57
Gan Assurance	55	-13	-78
Gan Eurocourtage (yc Groupama Transport)	106	-6	-60
Groupama Gan Vie	415	-358	-1 479
Autres entités	5	2	-18
Groupama SA - Activité opérationnelle	-62	121	103
<b>Assurance Internationale</b>	<b>98</b>	<b>123</b>	<b>-135</b>
<b>Activités bancaires et financières</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>7</b>
<b>Holdings</b>	<b>-174</b>	<b>-67</b>	<b>-67</b>
Dépréciation de goodwill	-79	-90	-90
Réallocation goodwill, effet relution, minoritaires OPCVM, Cegid	5	-3	-3
<b>Total GROUPAMA</b>	<b>398</b>	<b>-207</b>	<b>-1 762</b>



## 4.2 ACTIVITE ET RESULTATS EN FRANCE

Chiffre d'affaires France en millions d'euros	31/12/2010 Proforma			31/12/2011		
	AP	ABR	Total	AP	ABR	Total
Caisses Régionales	1 532	3 219	4 751	1 609	3 393	5 002
Groupama SA	25	18	43	21	19	39
Groupama Gan Vie	5 575		5 575	4 965		4 965
Gan Assurances	143	1 093	1 236	152	1 151	1 303
Gan Eurocourtage		1 137	1 137		1 184	1 184
Autres entités <sup>(1)</sup>	31	140	170	28	156	185
<b>Total</b>	<b>7 306</b>	<b>5 607</b>	<b>12 912</b>	<b>6 776</b>	<b>5 903</b>	<b>12 678</b>

(1) y compris activités non poursuivies

Le chiffre d'affaires de l'Assurance en France (y compris activités non poursuivies) au 31 décembre 2011 recule de -1,8% par rapport au 31 décembre 2010 et s'établit à 12 678 millions d'euros.

## Assurance de biens et responsabilité

Chiffre d'affaires Assurance en millions d'euros	ABR France		
	31/12/10 proforma	31/12/11	Var. %
Caisses Régionales	3 219	3 393	5,4%
Groupama SA	18	19	2,6%
Gan Assurances	1 093	1 151	5,3%
Gan Eurocourtage	1 137	1 184	4,1%
Autres entités	140	156	11,8%
<b>Total</b>	<b>5 607</b>	<b>5 903</b>	<b>5,3%</b>

Malgré un contexte fortement concurrentiel, le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité (46,6% du chiffre d'affaires France) est en augmentation de +5,3% à 5 903 millions d'euros et affiche une croissance supérieure de 1,3 point à celle du marché (+4% source FFSA à fin décembre 2011). L'assurance des particuliers et professionnels (53,8% des primes émises en assurance de biens et responsabilité à 3 176 millions d'euros) progresse de +5,7%. Le développement soutenu du portefeuille et les hausses tarifaires significatives sur les branches automobile de tourisme (+6,1%) et habitation (+6,4%) expliquent cette évolution. Il convient de souligner que le marché affiche quant à lui des performances inférieures à celles du groupe sur ces branches (+4% en automobile et +6% en habitation – source FFSA à fin décembre). L'assurance aux entreprises et collectivités (1 123 millions d'euros) voit également son chiffre d'affaires progresser (+3,1%), sous l'effet de la croissance de la branche flottes (+4,7%) et dans une moindre mesure de celle des dommages aux biens des entreprises et collectivités (+2,1%).

Le chiffre d'affaires des **caisses régionales** progresse de +5,4% au 31 décembre 2011. En automobile (1 262 millions d'euros y compris flottes), les cotisations sont en hausse de +5,5% par rapport au 31 décembre 2010 soutenues par des ajustements tarifaires (+3,2%) et une progression du parc de véhicules assurés (+ 56 800 véhicules par rapport à fin décembre 2010). Le chiffre d'affaires de la branche habitation progresse quant à lui de +5,0% en lien avec le développement du portefeuille (+46 000 contrats par rapport à fin 2010). Il faut par ailleurs souligner que les primes relatives aux risques atmosphériques (361 millions d'euros) augmentent de +14,9%, en raison de la progression enregistrée sur les branches tempête (+7,3%) et récoltes (+30,5% liée notamment à la hausse des prix des matières premières agricoles).

Le chiffre d'affaires de **Groupama SA** qui correspond à certaines activités nationales (acceptations de La Banque Postale Assurance IARD...) et aux quotes-parts dans les pools professionnels (Assurpol...) s'élève à 19 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 18 millions d'euros sur la période précédente, soit une hausse de 2,6%. Cette évolution s'explique principalement par les acceptations de la Banque Postale et l'augmentation de la quote part de chiffre d'affaires dans les pools professionnels.



Le chiffre d'affaires de **Gan Assurances** progresse de +5,3% à 1 151 millions d'euros en 2011, tiré par l'assurance des particuliers et professionnels. La croissance du portefeuille ainsi que des évolutions tarifaires expliquent l'augmentation du chiffre d'affaires sur les branches automobile de tourisme (+4,5%), risques professionnels (+11,1%) et habitation (+5,4%). Les bonnes performances de la branche flottes sont également à noter (+6,3% à 114 millions d'euros).

**Gan Eurocourtage**, après absorption de Groupama Transport, réalise un chiffre d'affaires de 1 184 millions d'euros au 31 décembre 2011 (+4,1% par rapport au 31 décembre 2010). L'assurance aux particuliers et professionnels affiche une augmentation de +10,3% à 444 millions d'euros. Elle profite du bon développement des branches produits de masse (+18,8%), automobile de tourisme (+11,3%) et habitation (+12,2%). Le marché des entreprises et collectivités progresse de +1,8% par rapport à la période précédente à 388 millions d'euros. Il est à noter que le chiffre d'affaires de la branche spécialités (vol-fraude) augmente de +34,7% alors que les branches flottes et risques industriels s'inscrivent respectivement en repli de -8,2% et -3,1% en lien avec des résiliations d'affaires dans un contexte de surveillance du portefeuille et de souscription sélective. Le marché des collectives est également en baisse sur la période (-27,1% par rapport au 31 décembre 2010). Le chiffre d'affaires de **l'activité transport** s'établit à 326 millions d'euros au 31 décembre 2011, en progression par rapport à la période précédente (+2,3%). La branche marine (72,6% de l'activité transport) affiche un chiffre d'affaires en légère hausse (+0,3%). L'activité de la filiale a souffert en Asie et au Royaume-Uni du fait de critères d'apport d'affaires liés à la notation du groupe. En revanche, une politique active de souscription dans les marchés moins sensibles à la notation a permis de compenser la perte du chiffre d'affaires (forte croissance enregistrée en France sur les marchés cargo et plaisance notamment). La branche aviation (+8,9%) profite quant à elle de la croissance du chiffre d'affaires enregistrée par le pool réunion aérienne. Celle-ci est liée d'une part à l'augmentation de la part de l'entité dans la souscription (33% en 2011 contre 28% en 2010) et d'autre part à un effet de change favorable.

**En assurance de biens et responsabilité**, le résultat opérationnel économique de la France s'élève à +198 millions d'euros en 2011 contre une perte de -97 millions d'euros en 2010. Cette évolution s'explique principalement par les éléments suivants :

Assurance de biens et responsabilité en France - En millions d'euros	31/12/2010		31/12/2011		Variation 2011 / 2010	
Primes acquises nettes	5 224	100,0%	5 435	100,0%	211	4,0%
Charges techniques (prestations des contrats)	-4 045	-77,4%	-3 678	-67,7%	366	-9,1%
Charges opérationnelles courantes techniques nettes de produits	-1 558	-29,8%	-1 628	-29,9%	-71	4,5%
<b>Résultat technique net de réassurance</b>	<b>-378</b>	<b>-7,2%</b>	<b>129</b>	<b>2,4%</b>	<b>507</b>	<b>&gt; 100%</b>
Marge financière récurrente après impôt	219	4,2%	251	4,6%	32	14,8%
Autres éléments	62	1,2%	-182	-3,3%	-244	> -100%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>-97</b>	<b>-1,9%</b>	<b>198</b>	<b>3,6%</b>	<b>295</b>	<b>&gt; 100%</b>
Plus values réalisées	105	2,0%	117	2,2%	12	11,4%
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable	-31	-0,6%	-474	-8,7%	-443	> 100%
Gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur nets	14	0,3%	-18	-0,3%	-32	> -100%
Opérations exceptionnelles nettes d'IS	87	1,7%	104	1,9%	17	> -100%
<b>Résultat net groupe</b>	<b>78</b>	<b>1,5%</b>	<b>-73</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-151</b>	<b>&gt; -100%</b>

En France, le **résultat technique net** (primes acquises nettes – charges techniques nettes – charges opérationnelles courantes techniques nettes) s'établit à +129 millions d'euros en 2011 contre -378 millions d'euros en 2010. Le ratio combiné net s'élève à 97,6% en 2011 contre 107,2% en 2010. Pour mémoire, l'exercice 2010 avait été lourdement impacté par les événements climatiques : tempête Xynthia (-193 millions d'euros), inondations dans le Var (-46 millions d'euros) et neige importante en janvier et décembre (-53 millions d'euros). L'exercice 2011 est certes aussi affecté par des sinistres atmosphériques ou climatiques mais de moindre ampleur. Il s'agit notamment des événements suivants : sécheresse (-109 millions d'euros), intempéries en novembre (-30 millions d'euros) et tempête Joachim (-29 millions d'euros).

Hors impact de ces éléments climatiques, la sinistralité nette s'améliore de -7,5 points à 64,3% en 2011. La libération de provisions constituées dans le passé à titre de prudence sur les rentes dommages représente toutefois un effet favorable de 2,3 points en 2011. Le ratio de frais d'exploitation nets est quant à lui stable à 29,9% en 2011.



Les principaux éléments suivants sont à retenir au 31 décembre 2011 :

Les **caisses régionales** affichent un ratio combiné net de 100,1% à fin décembre 2011 en baisse de -10,3 points par rapport au ratio 2010. La sinistralité courante de l'exercice diminue de -10,2 points à 68,0% en 2011 dont -3,0 points liés au différentiel de coût des événements climatiques survenus en 2010 (tempête Xynthia, orages de grêle, inondations du Var et neige) et 2011 (sécheresse, orages, intempéries de novembre et tempête Joachim). L'amélioration de la sinistralité courante provient principalement de l'automobile (-3,1 points) en raison de la baisse de la fréquence, des risques agricoles (-14,1 points) et des branches entreprises et collectivités (-17,8 points). Il convient de souligner une baisse du ratio de frais d'exploitation nets de 0,4 point à 26,9%.

**Groupama SA** présente un ratio combiné net de 95,3% en 2011 contre 109,0% en 2010. La sinistralité nette s'améliore de -14,5 points à 64,4% alors que le taux de frais nets augmente de +0,8 point à 30,9% en 2011. Il convient de noter en 2011 la diminution de la sinistralité de l'exercice courant de -12,2 points à 60,6% qui bénéficie de l'amélioration de la sinistralité en automobile et sur les risques entreprises et collectivités.

Le ratio combiné net de **Gan Assurances** s'élève à 98,7% en 2011 contre 108,3% en 2010. La sinistralité nette s'améliore de -10,5 points à 71,2% alors que le taux de frais nets augmente de +0,9 point à 27,5%. L'analyse de la sinistralité de l'entité hors événements climatiques met en évidence une amélioration sensible de la sinistralité courante (-4,8 points à 68,4%) notamment en automobile (-8,6 points à 84,1%), en risques professionnels (-7,3 points à 69,9%) et flottes (-13,7 points à 77,0%). L'augmentation des frais de distribution est à l'origine de la dégradation du taux de frais d'exploitation (+0,9 point à 27,5%).

**Gan Eurocourtage** affiche un ratio combiné net de 92,9% au 31 décembre 2011 en baisse de -6,6 points par rapport au ratio 2010. La sinistralité nette (hors événements climatiques) recule de -6,9 points en 2011 sous l'effet de l'amélioration de la sinistralité courante (-5,5 points à 65,3%). Celle-ci bénéficie notamment d'une moindre sinistralité de graves sur le marché des entreprises (-19,7 points à 52,1%), d'une amélioration sur l'activité marine (-3,8 points à 69,3%). Le taux de frais nets se détériore de +1,0 point à 36,8% en raison de la hausse du poids des commissions qui masque une réduction des frais généraux de -0,3 %.

En **France**, la **marge financière récurrente** (après impôt) de l'activité **assurance de biens et responsabilité** progresse de +32 millions d'euros sur la période du fait notamment de l'augmentation des dividendes reçus.

Les **autres éléments** intègrent les autres produits et charges non techniques, l'impôt sur le résultat récurrent, les charges de financement, le résultat des sociétés mises en équivalence et les intérêts minoritaires. La variation par rapport à 2010 est surtout liée à la charge fiscale qui s'explique par la sensible amélioration des résultats techniques.

En **France**, le **résultat net** de l'activité **assurance de biens et responsabilité** est une perte de -73 millions d'euros en 2011 contre un profit de +78 millions d'euros en 2010. Cette évolution négative provient très largement de l'incidence défavorable des marchés financiers qui contrebalancent le redressement sensible de l'activité technique et financière récurrente. La marge financière non récurrente (plus values réalisées, dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable et gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur) est en effet affectée en 2011, d'une part, par la dépréciation de la dette souveraine grecque pour un montant de -147 millions d'euros après impôt et, d'autre part, par l'enregistrement de provisions pour dépréciation et de moins values réalisées sur des actions de -497 millions d'euros en lien avec la chute des marchés financiers. Pour mémoire, le résultat 2010 intégrait un produit d'impôt de +90 millions d'euros relatif à la modification du traitement fiscal de la réserve de capitalisation.

## Assurance de la personne

Chiffre d'affaires Assurance en millions d'euros	AP France		
	31/12/10 proforma	31/12/11	Var. %
Caisses Régionales	1 532	1 609	5,0%
Groupama SA	25	21	-17,6%
Groupama Gan Vie	5 575	4 965	-10,9%
Gan Assurances	143	152	6,6%
Autres entités <sup>(1)</sup>	31	28	-9,2%
<b>Total</b>	<b>7 306</b>	<b>6 776</b>	<b>-7,3%</b>

<sup>(1)</sup> y compris activités non poursuivies

Le **chiffre d'affaires de l'assurance de la personne** (53,4% du chiffre d'affaires France) est en baisse de -7,3% à 6 776 millions d'euros. Le chiffre d'affaires vie et capitalisation du groupe diminue quant à lui de -14,4%. Ce repli s'inscrit dans la tendance



du marché, les cotisations affichant une baisse de -14,0% à fin décembre 2011 (source FFSA). Dans ce contexte de marché difficile, le groupe a cependant réussi à réorienter ses flux de collecte vers les produits en UC (qui nécessitent une moindre mobilisation de fonds propres). En épargne/retraite individuelle, ceux-ci représentent désormais 12,1% de la production contre 4,7% en 2010. Cette performance est sensiblement supérieure à celle du marché puisque celui-ci fait état d'une baisse du chiffre d'affaires sur les supports en unités de compte de -9% à fin décembre 2011 (source FFSA).

Le chiffre d'affaires santé et dommages corporels au 31 décembre 2011 progresse quant à lui de +6,1% par rapport au 31 décembre 2010, tiré principalement par la branche santé (individuelle et collective) qui affiche une hausse de +7,0%, favorisée à la fois par des mesures tarifaires et par un développement du portefeuille. Il convient de souligner que le marché affiche quant à lui une progression de +1% (source FFSA à fin décembre 2011).

La collecte nette du marché affiche un repli de -85% à 7,6 milliards d'euros avec notamment une augmentation des prestations au dernier trimestre (source FFSA à fin décembre 2011). La collecte du groupe en France est positive en 2011. Groupama Gan Vie, qui représente la quasi intégralité de l'activité vie en France, enregistre une collecte positive de +64 millions d'euros en repli comparable à celui du marché par rapport à 2010. En intégrant l'assurance de personne non vie, la collecte de Groupama Gan Vie s'établit à 273 millions d'euros.

Les réseaux constituant **Groupama Gan Vie** enregistrent un chiffre d'affaires en baisse de -10,9% au 31 décembre 2011 s'établissant à 4 965 millions d'euros. Par métier, le chiffre d'affaires de Groupama Gan Vie est majoritairement réalisé en assurance individuelle (73%), pour lequel les primes émises diminuent de -16,1% par rapport au 31 décembre 2010 à 3 624 millions d'euros du fait de la situation difficile du marché de l'épargne individuelle rappelée précédemment. Dans ce contexte, il convient de rappeler la nette progression du chiffre d'affaires réalisé en UC, passant de 181 millions d'euros au 31 décembre 2010 à 384 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette évolution est portée par l'ensemble des réseaux. L'assurance collective (27% de l'activité) progresse quant à elle de +6,8% à 1 341 millions d'euros.

La décomposition du chiffre d'affaires de l'entité par réseau est la suivante :

Chiffre d'affaires GG Vie par réseau en millions d'euros	2010	2010	2011	Var.	Var.
	réel 31-déc.	Proforma 31-déc.	réel 31-déc.	courante 2011-2010	constante 2011-2010
Caisses régionales	2183	2183	1846	-15,4%	-15,4%
Agents généraux	1238	1231	1139	-8,0%	-7,5%
Courtage	769	759	830	8,0%	9,4%
Gan Patrimoine	646	646	526	-18,5%	-18,5%
Gan Prévoyance	576	575	577	0,1%	0,3%
Siège	181	181	47	-74,0%	-74,0%
<b>Total Groupama Gan Vie</b>	<b>5 593</b>	<b>5 575</b>	<b>4 965</b>	<b>-11,2%</b>	<b>-10,9%</b>

*Le proforma correspond au reclassement de la CMU en taxe.*

Le chiffre d'affaires du **réseau des caisses régionales** s'établit à 1 846 millions d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de -15,4% par rapport à la période précédente. Ce repli concerne l'assurance individuelle (-16,7% à 1 802 millions d'euros) tandis que l'assurance collective progresse (45 millions d'euros contre 19 millions d'euros sur la période précédente). Sur ce réseau, le chiffre d'affaires en UC a plus que triplé sur la période, montrant la réussite des efforts visant à orienter plus fortement le réseau vers ce type de produits. Ainsi en épargne/retraite individuelle, la part des UC dans le chiffre d'affaires s'établit à 14,1% (soit 246 millions d'euros) contre 3,6% à fin 2010. Par ailleurs, des actions commerciales ont permis de collecter près de 123 millions d'euros de chiffre d'affaires à fin décembre 2011.

Le **réseau des agents** affiche un chiffre d'affaires de 1 139 millions d'euros au 31 décembre 2011 en baisse de -7,5% par rapport à celui du 31 décembre 2010. Les primes émises en assurance individuelle diminuent de -14,1% toujours du fait du recul du chiffre d'affaires de la branche épargne individuelle (-23,6%, notamment sur le produit Chromatys). Bien qu'elle ne permette pas d'infléchir la tendance, la progression du chiffre d'affaires en UC, liée notamment aux opérations commerciales menées en épargne, est également notable (+29,6%). L'activité en assurance collective augmente quant à elle de +4,6% compte tenu de la progression des branches prévoyance (+5,8%) et santé (+8,0%).

Le **réseau du courtage** enregistre un chiffre d'affaires de 830 millions d'euros au 31 décembre 2011 en hausse de +9,4% par rapport au 31 décembre 2010. Il est à noter que les liquidations favorables de provisions de primes atteignent 19,5 millions d'euros à fin 2011 contre 40,3 millions d'euros sur la période précédente, ce qui atténue la progression du chiffre d'affaires du réseau. Celui-ci profite néanmoins des bonnes performances de la branche prévoyance collective (+28,6%) qui comprend 28,9 millions d'euros d'entrées de portefeuille. La croissance de la branche santé collective est également à souligner (+11,1%). Ces augmentations sont toutefois atténuées par le recul enregistré par les branches capitalisation collective (-7,1%) et acceptations collectives (-3,9%).



Le chiffre d'affaires du réseau de **Gan Patrimoine** est en baisse de -18,5% et s'élève à 526 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ce recul concerne ici encore la branche épargne/retraite individuelle (-18,7%) et confirme la forte sensibilité du réseau aux conditions de marché et à l'évolution du cadre réglementaire. Deux éléments significatifs sont toutefois à noter. D'une part, le dynamisme de la collecte en UC permet d'afficher un chiffre d'affaires en hausse de +72,5% (soit 22,3% de contrats en unités de compte dans le chiffre d'affaires à fin 2011 contre 10,5% sur la période précédente).

Le réseau commercial de **Gan Prévoyance** contribue à hauteur de 577 millions d'euros au chiffre d'affaires du groupe au 31 décembre 2011 (soit une hausse de +0,3% par rapport au 31 décembre 2010). Cette évolution s'explique principalement par la croissance des primes en santé (+22,3%) qui poursuit son développement important avec désormais près de 32 millions d'euros de chiffre d'affaires au 31 décembre 2011. Celle-ci est toutefois partiellement atténuée par le repli de la branche prévoyance individuelle (-2,4%) dont certains produits ne sont plus commercialisés.

Le chiffre d'affaires du **siège**, qui regroupe des primes uniques sur des affaires gérées à l'échelle nationale ainsi que des opérations ponctuelles (bons de capitalisation), s'établit à 47 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 181 millions d'euros sur la période précédente (-74,0%). Cette baisse concerne tant l'assurance individuelle que l'assurance collective. Elle s'explique principalement par la réalisation en 2010 d'opérations non reconduites en 2011 (souscription de bons de capitalisation pour 97 millions d'euros et prime unique de retraite collective pour 26,7 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires des **caisses régionales** en assurance de la personne (1 609 millions d'euros) présente une croissance de +5,0% par rapport à la période précédente. En santé, les primes émises s'établissent à 1 192 millions d'euros et progressent de +6,0% sous l'effet conjoint d'une augmentation tarifaire (+5,5%) et du développement du portefeuille (+2,5% en nombre par rapport à fin décembre 2010, soit +27 000 contrats). Les primes de la garantie accidents de la vie (58 millions d'euros) augmentent de +9,9% en lien avec la poursuite du développement de ce portefeuille.

Le chiffre d'affaires de **Groupama SA** qui correspond à certaines activités nationales (acceptations de l'ANIPS...) s'élève à 21 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 25 millions d'euros sur la période précédente.

**Gan Assurances** affiche un chiffre d'affaires santé individuelle en hausse de +6,6% à 152 millions d'euros en 2011 qui est dû en majeure partie à des hausses tarifaires.

Les **Caisses Fraternelles** réalisent un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de -8,2% par rapport à la période précédente.

L'activité non poursuivie (filiale **Assuvie**) est en baisse sur la période (-3,2%). Son chiffre d'affaires au 31 décembre 2011 s'élève à 8,3 millions d'euros contre 8,6 millions d'euros au 31 décembre 2010.

En **assurance de la personne**, le résultat opérationnel économique en France recule de -119 millions d'euros à +27 millions d'euros en 2011.

Assurance de la personne en France - En millions d'euros	31/12/2010 *		31/12/2011		Variation 2011 / 2010	
Primes acquises nettes	7 269	100,0%	6 743	100,0%	-525	-7,2%
Charges techniques (prestations des contrats)	-6 427	-88,4%	-5 876	-87,1%	551	-8,6%
Charges opérationnelles courantes techniques nettes de produits	-1 135	-15,6%	-1 135	-16,8%		0,0%
<b>Résultat technique net de réassurance</b>	<b>-293</b>	<b>-4,0%</b>	<b>-267</b>	<b>-4,0%</b>	<b>26</b>	<b>-8,8%</b>
Marge financière récurrente nette de participation aux bénéfices et d'impôt	328	4,5%	185	2,7%	-143	-43,6%
Autres éléments	111	1,5%	109	1,6%	-2	-1,4%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>146</b>	<b>2,0%</b>	<b>27</b>	<b>0,4%</b>	<b>-119</b>	<b>-81,5%</b>
Plus values réalisées	122	1,7%	505	7,5%	383	> 100%
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable	-78	-1,1%	-1 924	-28,5%	-1 846	> -100%
Gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur nets	5	0,1%	-42	-0,6%	-47	> -100%
Opérations exceptionnelles nettes d'IS	267	3,7%	30	0,4%	-237	> -100%
<b>Résultat net groupe</b>	<b>462</b>	<b>6,4%</b>	<b>-1 404</b>	<b>-20,8%</b>	<b>-1 866</b>	<b>&gt; -100%</b>

Données 2010 retraitées de la CMU (minoration des primes et charges opérationnelles courantes techniques nettes à hauteur de 95 millions d'euros)

La **marge technique nette** (primes acquises nettes – charges techniques nettes) s'élève à +867 millions d'euros en 2011 contre +841 millions d'euros en 2010 (retraitée de la CMU). Cette marge progresse de +53 millions d'euros sur l'activité santé / dommages corporels alors qu'elle diminue de -27 millions d'euros sur l'activité vie / capitalisation.



Le ratio combiné de l'activité santé / dommages corporels s'améliore de -2,0 points à 100,9% en 2011 suite à des redressements tarifaires. La marge sur l'activité vie et capitalisation du groupe est quant à elle en repli sous l'effet notamment de liquidations de provisions sur exercices antérieurs un peu moins positives (notamment en assurances collectives). Les frais d'exploitation sont stables en valeur.

Le résultat technique net **des caisses régionales** en assurance de la personne, qui porte principalement sur la santé et le dommage corporel, augmente de +15 millions d'euros en 2011 et trouve son origine dans l'amélioration de 1,3 point du ratio combiné net à 96,6% en 2011.

La marge technique nette de **Groupama Gan Vie** s'établit à +435 millions d'euros en 2011 contre +492 millions d'euros en 2010 (retraitée de la CMU). Cette marge intégrait en 2010 des éléments non récurrents et notamment des bonis sur exercices antérieurs assez élevés. En santé en 2011, la marge technique se dégrade du fait notamment du coût d'actions commerciales en santé individuelle et collective et de l'augmentation du coût des prestations (report des dépenses publiques de santé vers le privé). En revanche en prévoyance, la marge technique courante augmente sous l'effet de la croissance de l'activité en assurance collective et notamment des bonnes performances du risque décès. Les charges d'exploitation sont stables à 796 millions au 31 décembre 2011. La stabilité dans un contexte de baisse du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'impact des frais informatiques (et notamment ceux liés à la rationalisation des back office) qui sont encore en fin d'investissement ainsi que par l'effet des commissions non proportionnelles.

La marge technique nette de l'assurance de la personne de l'entité **Groupama SA** s'élève à +179 millions d'euros en 2011 contre +121 millions d'euros en 2010. Cette amélioration résulte dans une large mesure de la libération de provisions de prudence enregistrées sur les tables de mortalité en assurance de la personne.

La **marge financière récurrente** (nette de participation aux bénéficiaires et d'impôt) diminue de -143 millions d'euros en raison de l'augmentation de la charge de participation aux résultats qui a été maintenue à un niveau raisonnable pour défendre le portefeuille et ce dans un contexte de marchés financiers très défavorables. Les produits financiers bruts s'inscrivent en hausse de +12% en 2011.

En **France**, le **résultat net** de l'activité **assurance de la personne** est très fortement marqué par les provisions sur actifs financiers. Il représente une perte de -1 404 millions d'euros en 2011 contre un produit de +462 millions d'euros en 2010. La marge financière non récurrente (plus values réalisées, dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable et gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur) intègre en 2011, d'une part, la charge de dépréciation de la dette souveraine grecque pour un montant de -1 147 millions d'euros après impôt et, d'autre part, par l'enregistrement de provisions pour dépréciation et de moins-values réalisées sur des actions de -1 017 millions d'euros en lien avec la chute des marchés financiers. Des plus-values obligataires de 311 millions d'euros ont été externalisées pour compenser partiellement cette évolution très adverse. Pour mémoire, le résultat 2010 intégrait un produit d'impôt de +270 millions d'euros relatif à la modification du traitement fiscal de la réserve de capitalisation.

#### 4.3 ACTIVITE ET RESULTATS A L'INTERNATIONAL

Le **chiffre d'affaires** combiné du groupe à l'**International** s'établit à 4 292 millions d'euros en 2011 et progresse de +0,2% par rapport à 2010.

L'**assurance de biens et responsabilité** affiche un chiffre d'affaires de 3 194 millions d'euros au 31 décembre 2011, en hausse de +2,4% par rapport à la période précédente. La branche automobile (y compris flottes), qui représente 62,8% des primes émises en assurance de biens et responsabilité, soutient cette augmentation avec une croissance de +1,1%. Les bonnes performances des branches risques agricoles (+29,0%, soit 3,9% du chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité à l'International) et habitation (+4,7%, soit 14,0% de l'activité assurance de biens et responsabilité) contribuent plus largement à cette évolution.

Le chiffre d'affaires de l'**assurance de la personne** diminue quant à lui de -5,8% à 1 099 millions d'euros, en lien avec le recul enregistré en assurance individuelle (-7,1%). Comme en France, la branche épargne/retraite individuelle à l'International s'inscrit en repli de -13,5% sur la période. Les assurances de personnes collectives diminuent également (-1,6%), les bonnes performances de la branche santé (+9,4%) ne parvenant pas à compenser la baisse de l'activité en retraite collective (-26,3%).



Chiffre d'affaires International en millions d'euros	31/12/2010 Proforma			31/12/2011		
	AP	ABR	Total	AP	ABR	Total
<b>Europe du Sud-Est</b>	576	1 443	2 019	542	1 596	2 138
Italie	448	1 057	1 505	383	1 182	1 565
Grèce	65	129	195	70	121	190
Turquie	63	256	319	89	294	383
<b>Europe du Sud-Ouest</b>	302	778	1 080	269	743	1 012
Espagne	187	759	946	208	722	930
Portugal	115	9	124	61	8	70
<b>Pays d'Europe Centrale et Orientale</b>	201	339	540	204	311	515
Hongrie	180	153	334	182	145	328
Roumanie	15	175	190	14	156	170
Autres	5	11	16	7	10	17
<b>Grande Bretagne</b>	81	462	543	77	448	525
<b>Gan Outre-Mer</b>	6	95	101	6	95	102
<b>Direct International (Clickseguros)</b>		10	10		13	13
<b>Total</b>	<b>1 166</b>	<b>3 117</b>	<b>4 283</b>	<b>1 099</b>	<b>3 194</b>	<b>4 292</b>

Le **résultat opérationnel économique** de l'assurance sur le périmètre International s'élève à +156 millions d'euros en 2011 contre +129 millions d'euros en 2010. Le résultat de l'activité assurance de biens et responsabilité progresse de +73 millions d'euros à +157 millions d'euros en 2011 alors que celui de l'activité assurance de la personne recule de -46 millions d'euros pour se situer à l'équilibre à -1 million d'euros au 31 décembre 2011.

Le ratio combiné net **assurance de biens et responsabilité** s'élève à 96,9% en 2011 et s'améliore de -3,8 points par rapport à 2010. La sinistralité nette recule de -3,8 points à 67,9% en 2011 sous l'effet de l'amélioration de la sinistralité courante. Le taux de frais d'exploitation nets est stable à 29,0% en 2011.

Le résultat technique net (primes acquises nettes – charges techniques nettes – charges opérationnelles courantes techniques nettes) de l'activité **assurance de la personne** en baisse de -47 millions d'euros est affecté en 2011 par la dégradation de la sinistralité en santé / dommages corporels (hausse du ratio combiné net de +8,9 points à 106,6% en 2011) et le recul de la marge de l'activité vie / capitalisation dont il faut rappeler qu'elle a bénéficié d'éléments non récurrents en Italie en 2010.

La **marge financière récurrente** (nette de participation aux bénéfices et d'impôt) est stable à +147 millions d'euros en 2011.

Résultat opérationnel économique en millions d'euros	31/12/10	31/12/2011
<b>Europe du Sud-Est</b>	41	64
Italie	43	53
Grèce	13	21
Turquie	-15	-10
<b>Europe du Sud-Ouest</b>	53	47
Espagne	51	46
Portugal	1	0
<b>Pays d'Europe Centrale et Orientale</b>	11	24
Hongrie	20	25
Roumanie	-5	2
Autres	-4	-4
<b>Grande Bretagne</b>	16	38
<b>Gan Outre Mer</b>	11	5
<b>Direct International (Clickseguros et Pologne)</b>	-8	-20
<b>Chine</b>		-3
<b>Autres</b>	5	1
<b>Total</b>	<b>129</b>	<b>156</b>

Avant provisionnement de la dette souveraine grecque, l'International affiche un **résultat net** de +123 millions d'euros en 2011 contre +99 millions d'euros en 2010. Après prise en compte d'une provision pour dépréciation durable de la dette souveraine grecque d'un montant net participation aux résultats et d'impôt de -258 millions d'euros le résultat net de l'assurance à l'International est une perte de -135 millions d'euros en 2011. Ce résultat net intègre également les frais de fusion et restructurations ainsi que les amortissements de valeur de portefeuille.



Par entité le détail du résultat net est le suivant :

Résultat net en millions d'euros *	31/12/2010	31/12/2011 hors dépréciation Grèce	31/12/2011 y compris dépréciation Grèce
<b>Europe du Sud-Est</b>	<b>24</b>	<b>54</b>	<b>-186</b>
Italie	45	44	-85
Grèce	9	23	-89
Turquie	-30	-12	-12
<b>Europe du Sud-Ouest</b>	<b>58</b>	<b>49</b>	<b>35</b>
Espagne	51	45	38
Portugal	1	3	-4
Autres	5	1	1
<b>Pays d'Europe Centrale et Orientale</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Hongrie	10	2	2
Roumanie	-7	1	1
Autres	-4	-4	-4
<b>Grande-Bretagne</b>	<b>15</b>	<b>37</b>	<b>37</b>
<b>Gan Outre-Mer</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
<b>Chine</b>	<b></b>	<b>-3</b>	<b>-3</b>
<b>Direct International (Clickseguros &amp; Pologne)</b>	<b>-8</b>	<b>-19</b>	<b>-20</b>
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>123</b>	<b>-135</b>

\* Hors résultat de l'activité holding (-3 millions d'euros en 2010 et -2 millions d'euros en 2011)

## Italie

Le chiffre d'affaires de la filiale italienne **Groupama Assicurazioni** est en hausse (+4,0%) à 1 565 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En **assurance de biens et responsabilité**, le chiffre d'affaires augmente de +11,8% à 1 182 millions d'euros. Le développement du portefeuille et les augmentations tarifaires expliquent la croissance des branches automobile de tourisme (+11,2%), habitation (+14,2%) et dommages aux entreprises (+14,0%).

Dans un contexte de marché morose (-18,7% à fin septembre pour l'assurance vie), le chiffre d'affaires de l'activité **assurance de la personne** diminue de -14,4% à 383 millions d'euros sous l'effet du repli enregistré en assurance vie (-22,1%) et notamment en épargne individuelle (-20,0%) malgré la réalisation de campagnes commerciales. Des accords signés fin 2010 permettent toutefois à la branche santé (individuelle et collective) d'afficher une croissance de +21,0% en 2011.

Le **résultat opérationnel économique** s'établit à +53 millions d'euros en 2011 contre +43 millions d'euros en 2010, soit une progression de +23,3% imputable à l'amélioration du résultat technique.

Le ratio combiné **assurance de biens et responsabilité** s'inscrit en baisse de -5,6 points à 95,7% en 2011. La sinistralité nette s'améliore de -6,6 points à 70,7% alors que le taux de frais nets s'établit à 25,0% en 2011. La sinistralité de l'exercice courant recule de -7,3 points à 69,8% en 2011 notamment en automobile dont le ratio baisse de -9,1 points à 69,7% sous l'effet conjugué de la hausse de la prime moyenne et de la baisse de la fréquence des sinistres. La charge d'amortissement du nouveau système de gestion des agents pèse sur l'exercice 2011 et explique l'évolution légèrement défavorable du taux de frais d'exploitation (+1,0 point).

En **assurance de la personne**, le résultat technique net accuse une baisse significative (-28 millions d'euros) en 2011 en raison, d'une part, de la dégradation des résultats de l'activité santé / dommages corporels (hausse du ratio combiné net de +12,7 points à 109,6% en 2011) et, d'autre part, de l'impact positif non récurrent en 2010 de reprise de provisions techniques devenues sans objet.

La **marge financière récurrente** (nette de participation aux résultats) s'élève à +81 millions d'euros et progresse de 13% sous l'effet de la hausse des revenus obligataires.

Avant traitement de la dette grecque, le **résultat net** s'élève à +44 millions d'euros en 2011 contre +45 millions d'euros en 2010. Ce résultat intègre la charge d'amortissement de la valeur de portefeuille (-15 millions d'euros après impôt), l'impact de la hausse du taux d'impôt (-7 millions d'euros) suite à une évolution de la législation fiscale italienne et les plus-values réalisées sur des cessions d'actifs (+16 millions d'euros après participation aux résultats et impôt). En intégrant la charge de dépréciation de la dette souveraine grecque (-129 millions d'euros après participation aux résultats et impôt), le résultat net de la filiale italienne est une perte de -85 millions d'euros en 2011.



## Grèce

Le chiffre d'affaires de **Groupama Phoenix** s'établit à 190 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une baisse de -2,3% par rapport à 2010.

L'activité **assurance de biens et responsabilité** affiche un recul de -6,9% à 121 millions d'euros en 2011 du fait de la crise financière et de la récession qui pèsent sur l'économie grecque. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires automobile diminue de -5,5% en 2011 malgré le lancement réussi d'un nouveau produit offrant une tarification plus compétitive au second semestre. Le chiffre d'affaires habitation s'inscrit également en baisse (-11,2%) avec la poursuite de l'érosion du portefeuille dans le réseau bancaire.

Les primes émises en **assurance de la personne** augmentent de +6,7% à 70 millions d'euros grâce au renforcement du réseau d'agents de la filiale favorisant la relance de la production nouvelle. La branche prévoyance individuelle affiche ainsi une hausse de chiffre d'affaires de +26,1% en 2011.

Le **résultat opérationnel économique** s'élève à +21 millions d'euros en 2011 et progresse de +8 millions d'euros par rapport à 2010 grâce à l'amélioration du résultat technique de l'assurance de biens et responsabilité.

En **assurance de biens et responsabilité**, le ratio combiné net s'établit à 75,4% en 2011 et diminue de -11,5 points par rapport à 2010. Le taux de sinistralité nette recule de -11,0 points et le taux de frais nets diminue de -0,5 point à 39,2% en 2011. La baisse sensible de la sinistralité nette reflète à la fois, l'amélioration de la sinistralité courante (-2,9 points à 51,0%) notamment en automobile (-11,5 points en responsabilité civile) bénéficiant d'une moindre charge de sinistres graves et, de liquidations très favorables sur exercices antérieurs. Le taux de frais d'exploitation nets s'améliore de -0,5 point grâce au contrôle strict des frais généraux de la filiale.

Le résultat technique en **assurance de la personne**, en baisse de -4 millions d'euros en 2011, est marqué par l'enregistrement en 2011 de provisions complémentaires sur le portefeuille des produits en unités de compte du fait de l'évolution des marchés financiers.

La **marge financière récurrente** nette de participation aux résultats progresse de +27,8% en 2011 sous l'effet d'un moindre taux de participation aux bénéfices, en baisse du fait de sa composante non récurrente, liée à la dépréciation de la dette grecque.

Le **résultat net**, avant prise en compte de la dépréciation de la dette grecque, s'élève à +23 millions d'euros en 2011 contre +9 millions d'euros en 2010. Il intègre une reprise de provision sur des litiges fiscaux suite à un dénouement favorable en 2011 (+5 millions d'euros). Après enregistrement de la charge de dépréciation de la dette souveraine grecque (-111 millions d'euros), le résultat net de la filiale est une perte de -89 millions d'euros en 2011.

## Turquie

Le chiffre d'affaires des filiales turques **Groupama Sigorta** et **Groupama Emeklilik** progresse de +19,9% et s'élève à 383 millions d'euros en 2011.

Le chiffre d'affaires de l'**assurance de biens et responsabilité** (294 millions d'euros) enregistre une progression de +14,7% soutenue par la croissance des risques agricoles (+92% y compris le pool *Tarsim*) bénéficiant notamment d'une nouvelle garantie (risque gel en arboriculture) souscrite pour la première fois en 2011. Dans un marché très concurrentiel, le chiffre d'affaires de la branche automobile progresse quant à lui de +4,7% à 169 millions d'euros malgré la fermeture en 2011 d'agences non rentables.

L'activité en **assurance de la personne** (89 millions d'euros) affiche une hausse de +41,2%, principalement grâce à l'émission d'une prime unique en santé collective (contrat couvrant les employés d'une entreprise turque de premier plan). La croissance de la branche prévoyance collective est également à noter (+62,7% du fait de la hausse des crédits et des bonnes performances du partenaire de Groupama, TKK).

Le **résultat opérationnel économique** des filiales turques est une perte de -10 millions d'euros en 2011 contre une perte de -15 millions d'euros en 2010. Ce résultat intègre la quote-part de résultat de la filiale Günes (mise en équivalence dans les comptes du groupe) pour un montant de +1 million d'euros en 2011 contre -7 millions d'euros en 2010.

Le ratio combiné de l'activité **assurance de biens et responsabilité** s'établit à 110,8% en 2011 contre 112,6% en 2010. Le taux de sinistralité nette se dégrade de +3,0 points à 82,3% et le taux de frais nets recule de -4,8 points à 28,5% en 2011. La sinistralité courante s'améliore de -6,8 points à 76,0% en 2011 grâce aux effets des mesures d'assainissement du portefeuille engagées par la filiale et malgré la survenance de quelques sinistres majeurs sur les risques entreprises en 2011. Les bonis sur exercices antérieurs



nets de réassurance sont quant à eux en forte baisse ce qui explique en grande partie la hausse du ratio de sinistralité nette. La baisse des frais généraux (-16,5%) et des commissions (diminution du taux moyen de -1,4 point) explique l'amélioration de -4,8 points du taux de frais d'exploitation nets en 2011.

Le résultat technique de l'activité **assurance de la personne** diminue de -3 millions d'euros en 2011 en raison de la dégradation de la sinistralité sur le portefeuille santé / dommages corporels dont le ratio combiné augmente de +3,7 points à 112,1% en 2011.

La **marge financière récurrente** s'inscrit en baisse en 2011 (-18,3%) sous l'effet de la baisse des rendements du portefeuille.

Le **résultat net** des filiales turques est une perte de -12 millions d'euros en 2012 contre une perte de -30 millions en 2010. Il intègre en 2011 des plus-values immobilières (+3 millions d'euros), des frais de restructuration (-2 millions d'euros) et une charge d'amortissement de portefeuille (-2 millions d'euros).

## Espagne

Dans un contexte économique difficile, le chiffre d'affaires de la filiale espagnole **Groupama Seguros** s'inscrit en baisse de -1,6% à 930 millions d'euros en 2011.

En **assurance de biens et responsabilité**, les primes émises diminuent de -4,7% et s'établissent à 722 millions d'euros en 2011. La branche automobile de tourisme affiche un recul de -8,0%. L'entreprise souhaite privilégier la rentabilité de son portefeuille au détriment d'une compétition sur les tarifs. La branche dommages aux entreprises présente une baisse de -5,8% sous l'effet du non renouvellement de contrats dans une conjoncture difficile (notamment en construction). Ces évolutions sont en partie compensées par les bonnes performances de la branche habitation (+7,2%) dans tous les réseaux.

L'activité **assurance de la personne** (208 millions d'euros de chiffre d'affaires) affiche une hausse de +11,1%, portée par la croissance de l'activité vie / capitalisation (+20,1%). La branche épargne individuelle voit notamment son chiffre d'affaires croître de +25,2% du fait du succès de produits de taux très performants. A l'inverse, l'augmentation des résiliations en santé est à l'origine du repli de -4,5% de cette branche en 2011.

Le **résultat opérationnel économique** s'élève à +46 millions d'euros en 2011 contre +51 millions d'euros en 2010.

Hors Clickseguros, le ratio combiné net de l'activité **assurance de biens et responsabilité** s'établit à 97,8% en 2011 contre 97,5% en 2010. Le taux de sinistralité nette est stable à 71,6% en 2011. La sinistralité courante diminue sensiblement en 2011 (-7,8 points à 68,7%) sous l'effet de l'absence d'événements climatiques, de l'impact des hausses tarifaires, d'une moindre charge de sinistres graves et de la résiliation de polices à sinistralité élevée. Contrairement aux années précédentes, l'exercice 2011 ne bénéficie pas de dégagements de provisions sur exercices antérieurs ce qui a pour effet une stabilité de la sinistralité nette tous exercices. La légère hausse du taux de frais d'exploitation nets (+0,2 point) s'explique essentiellement par la hausse du taux de commissions (en lien avec la modification du mix produits en 2011).

Le résultat technique de l'activité **assurance de la personne** diminue de -3 millions d'euros en 2011 en raison principalement de l'activité santé / dommages corporels dont la sinistralité courante augmente en 2011 (+4,0 points à 82,8%). Le résultat technique net de l'activité vie / capitalisation progresse quant à lui de plus de 100% et s'élève à 12 millions d'euros.

La **marge financière récurrente** nette de participation aux résultats est stable à +37 millions d'euros en 2011.

Le **résultat net**, avant traitement de la dette grecque, s'élève à +45 millions d'euros en 2011 contre +51 millions d'euros en 2010. Il intègre pour 2011 une indemnité de rupture d'accords commerciaux avec un partenaire bancaire (+3 millions d'euros) et une charge d'amortissement de valeur de portefeuille (-3 millions d'euros). En intégrant la charge de dépréciation de la dette souveraine grecque (-7 millions d'euros), le résultat net de la filiale s'élève à +38 millions d'euros en 2011.

La filiale d'assurance directe de Groupama Seguros, **Clickseguros** est combinée individuellement dans les comptes du groupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Sa contribution au résultat du groupe est une perte de -14 millions d'euros en 2011 contre une perte de -8 millions d'euros en 2010.

## Portugal

Le chiffre d'affaires des **filiales au Portugal** est en baisse de -43,8% à 70 millions d'euros en 2011. Le chiffre d'affaires en assurance de la personne recule de -46,6% à 61 millions d'euros en 2011 en raison de la baisse de l'émission en vie (-52,5%) sous l'effet de la réduction de la production des partenaires bancaires qui réorientent leurs efforts commerciaux vers la vente de produits bancaires (qui sont plus favorables pour le soutien de leur propre solvabilité). Le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et



responsabilité (8 millions d'euros en 2011) est également en retrait (-9,4%) suite à la résiliation d'un contrat important (garantie pertes pécuniaires sur un contrat avec une chaîne de magasins de bricolage). Retraité de la perte de ce contrat, le chiffre d'affaires assurance de biens et responsabilité augmente de +12,8% en 2011 tiré principalement par les branches automobile de tourisme (+18,9%) et habitation (+6,8%).

Avant traitement de la dette grecque, le **résultat net** s'élève à +3 millions d'euros en 2011 contre +1 millions d'euros en 2010. Cette contribution provient de la branche assurance de la personne alors que l'assurance de biens et responsabilité présente un résultat à l'équilibre en 2011 comme en 2010. Ce résultat intègre toutefois en 2011 le résultat de la cession d'actifs immobiliers (plus-values de 3 millions d'euros). Après prise en compte de la charge de dépréciation de la dette souveraine grecque (-7 millions d'euros après participation aux résultats et impôt), le résultat net des filiales au Portugal est une perte de -4 millions d'euros en 2011.

## Tunisie

En Tunisie, le résultat d'équivalence de la société **Star** s'élève à +1 million d'euros en 2011 contre +5 millions d'euros en 2010.

## Hongrie

Le chiffre d'affaires de la filiale **Groupama Biztosito** en Hongrie s'élève à 328 millions d'euros en 2011 et s'inscrit en baisse de -1,8% par rapport à 2010

En **assurance de la personne**, le chiffre d'affaires s'établit à 182 millions d'euros et augmente de +1,3% grâce au développement soutenu de la prévoyance individuelle (+41,3% à 18 millions d'euros sous l'effet du succès du produit emprunteur) alors que l'émission des primes vie affiche un repli de -1,8% dans un contexte économique défavorable.

L'**assurance de biens et responsabilité** (145 millions d'euros en 2011) voit son chiffre d'affaires reculer de -5,3% en 2011. La branche automobile de tourisme (-38,5%) souffre de la forte concurrence tarifaire de certains acteurs du marché tandis que le chiffre d'affaires de la branche flottes se contracte (-6,9%) du fait du nettoyage du portefeuille dans un marché concurrentiel. Les bonnes performances des branches risques agricoles (+34,1% lié à l'augmentation de prix des matières premières agricoles et à la hausse des affaires nouvelles), dommages aux entreprises (+14,6% lié à la hausse des affaires nouvelles) et habitation (+3,1%) n'arrivent toutefois pas à absorber la baisse d'activité liée à l'automobile.

Le **résultat opérationnel économique** s'élève à +25 millions d'euros en 2011 contre +20 millions d'euros en 2010.

Le ratio combiné net de l'activité **assurance de biens et responsabilité** s'établit à 88,4% en 2011 contre 94,9% en 2010. Le taux de sinistralité nette recule de -7,9 points à 49,7% alors que le taux de frais d'exploitation nets augmente de +1,4 point à 38,7% en 2011. La sinistralité courante diminue sensiblement en 2011 à 47,8% grâce à l'amélioration des résultats en automobile sous l'effet d'une forte diminution de la fréquence des sinistres. Cette baisse est très marquée sur les branches automobile de tourisme (-7,2 points) et flottes (-6,9 points). Les risques habitation, professionnels et agricoles bénéficient de conditions climatiques plus favorables en 2011 qu'en 2010. Le taux de frais d'exploitation nets s'établit à 38,7% en 2011 en raison principalement de la hausse des commissions.

Le résultat technique de l'activité **assurance de la personne** diminue de -3 millions d'euros en 2011 sous l'effet, d'une part, d'une baisse de la marge sur les produits d'épargne traditionnels et, d'autre part, de l'augmentation des charges d'exploitation.

La **marge financière récurrente** (nette de participation aux bénéficiaires) progresse quant à elle de +2 millions d'euros en 2011.

Le **résultat net** de la filiale hongroise s'établit à +2 millions d'euros en 2011 contre +10 millions d'euros en 2010. La marge financière non récurrente est affectée en 2011 par une charge de dépréciation de titres (-8 millions d'euros) et de moindres plus-values sur titres (-6 millions d'euros). La contribution intègre en outre une charge d'amortissement de la valeur de portefeuille (-6 millions d'euros) et la taxe à laquelle sont soumises les institutions financières en Hongrie (-10 millions d'euros). La filiale ne détient pas de titres de dette grecque.

## Roumanie

Le chiffre d'affaires de la filiale roumaine **Groupama Asigurari** diminue de -10,7% à 170 millions d'euros au 31 décembre 2011.

L'activité **assurance de biens et responsabilité** (156 millions d'euros) recule de -10,9% sur la période en raison principalement du fait du repli enregistré sur la branche automobile (-21,0% à 100 millions d'euros) dans un marché très concurrentiel et frappé par la crise économique que traverse le pays. Les bonnes performances en habitation (+131% pour un chiffre d'affaires de 12 millions



d'euros), grâce au succès d'une campagne commerciale et d'un nouveau produit, viennent atténuer la diminution des primes émises en assurance de biens et responsabilité.

Le chiffre d'affaires **assurance de la personne** (14 millions d'euros) est quant à lui en baisse de -8,9%, en lien avec la baisse de l'activité du marché du crédit et la forte dépendance de la filiale vis-à-vis de réseaux de bancassurance. Ceci est doublement pénalisant car la crise n'est pas favorable à cette activité et les banques privilégient la collecte d'épargne bancaire au détriment de l'épargne assurancielle.

Malgré le contexte défavorable, le **résultat opérationnel économique** de la filiale roumaine est pour la première fois depuis son acquisition un profit de +2 millions d'euros en 2011 contre une perte de -5 millions d'euros en 2010.

Le ratio combiné net **assurance de biens et responsabilité** s'établit à 102,4% en 2011 contre 105,6% en 2010. Le taux de sinistralité nette recule de -0,3 point à 64,0% tout comme le taux de frais d'exploitation nets qui diminue de -2,9 points à 38,4% en 2011. La sinistralité courante s'améliore de -1,2 point à 68% en 2011 grâce au renforcement de la politique de souscription et à l'amélioration des processus de gestion des sinistres. La réduction des frais généraux (masse salariale et dépenses de logistique principalement) explique l'amélioration de -2,9 points du taux de frais d'exploitation nets en 2011.

Le **résultat technique** de l'activité assurance de la personne est à l'équilibre en 2011.

La **marge financière** récurrente est stable à 11 millions d'euros en 2011.

Le **résultat net** est un profit de +1 million d'euros en 2011 contre une perte de -7 millions d'euros en 2010.

## Autres pays d'Europe Centrale et Orientale

En **Bulgarie**, le chiffre d'affaires des filiales Groupama Zastrahovane et Groupama Jivotozastrahovane, profitant de leur réseau avec la filiale d'OTP Bank, augmente de +33,8% et s'établit à 10 millions d'euros en 2011. L'assurance de biens et responsabilité est en retrait (-2,0%) à 3 millions d'euros tandis que l'assurance de la personne (7 millions d'euros) voit son chiffre d'affaires progresser de +59,5% sous l'effet du succès du produit d'épargne individuelle en unités de compte.

La contribution des filiales bulgares au résultat net du groupe est à l'équilibre en 2011 comme en 2010.

En Slovaquie, le chiffre d'affaires des filiales **Groupama Poistovna** et **Groupama Zivotna** diminue de -11,4% à 8 millions d'euros en 2011. L'activité en assurance de biens et responsabilité est impactée par des mesures d'assainissement du portefeuille et affiche une baisse de -6,6% à 7 millions d'euros. Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne recule quant à lui de -41,4% à 1 million d'euros.

Les filiales slovaques affichent une perte de -4 millions d'euros en 2011 contre une perte de -5 millions d'euros en 2010.

## Grande-Bretagne

Le chiffre d'affaires de **Groupama Insurances** diminue de -3,2% à 525 millions d'euros en 2011.

En **assurance de biens et responsabilité**, les primes émises baissent de -2,9% et s'établissent à 448 millions d'euros en 2011. Les branches automobile de tourisme et habitation enregistrent des baisses respectives de -2,2% et -5,4% sous l'effet d'augmentations tarifaires réalisées pour soutenir la rentabilité. La branche flottes s'inscrit en repli de -13,3% en lien avec la résiliation volontaire du portefeuille déficitaire des taxis en milieu urbain. La branche dommages aux entreprises affiche de bonnes performances dans un marché très concurrentiel (+3,5%).

L'activité de l'**assurance de la personne** diminue de -5,0% à 77 millions d'euros en 2011. La branche santé collective (dont le processus de cession est en cours et sera opérationnel début 2012) affiche notamment un repli de -5,3% à 55 millions d'euros en 2011.

Le **résultat opérationnel économique** en Grande-Bretagne s'élève à +38 millions d'euros en 2011 contre +16 millions d'euros en 2010.

Le ratio combiné net **assurance de biens et responsabilité** s'établit à 96,8% en 2011 contre 105,4% en 2010. Le taux de sinistralité nette recule de -7,5 points à 62,9% ainsi que le taux de frais d'exploitation nets qui diminue de -1,1 point à 33,9% en 2011. La sinistralité courante s'améliore de -3,1 points à 65,3% en 2011 grâce aux mesures de redressement techniques initiées (hausses tarifaires, lutte contre la fraude, développement des produits de « niche »...) notamment en automobile (-2,9 points à 73,3% en automobile de tourisme et -2,9 points à 82,4% sur les flottes). Des liquidations plus favorables sur antérieurs contribuent également à l'amélioration du ratio combiné net en 2011. Le taux de frais d'exploitation nets diminue en 2011 grâce notamment à une gestion resserrée du commissionnement.



Le résultat technique de l'activité **assurance de la personne** diminue de -1 million d'euros en 2011 en raison principalement du poids des frais dans le volume d'activité en retrait (il faut rappeler que le processus de cession du portefeuille santé est en cours).

Le résultat opérationnel de l'activité **courtage** est un produit de +11 millions d'euros en 2011 comparable à celui réalisé en 2010.

La marge financière récurrente affiche une baisse de -5 millions d'euros en 2011 imputable à la baisse des rendements du portefeuille obligataire.

Le **résultat net** de Groupama Insurances et Groupama UK Broking Services s'élève à +37 millions d'euros en 2011 contre +15 millions d'euros en 2010. Il intègre en 2011 un produit net d'impôt non récurrent (+2 millions d'euros), la charge d'amortissement des valeurs de portefeuille des courtiers (-4 millions d'euros) et des plus-values réalisées sur cession d'actifs (+1 million d'euros). La filiale n'est pas exposée à la dette grecque.

## Gan Outre-Mer

Le chiffre d'affaires de **Gan Outre-Mer** progresse de +0,2% à 102 millions d'euros en 2011.

L'activité en **assurance de biens et responsabilité** reste stable à 95 millions d'euros masquant la croissance de la zone Pacifique (+4,2%) et le retrait de la production dans les Antilles (-1,8%). La zone Pacifique profite de hausses tarifaires et du développement du portefeuille. Ainsi les branches automobile de tourisme et habitation enregistrent respectivement une croissance de +6,4% et +8,9%. Le chiffre d'affaires de la zone Antilles est marqué par des résiliations d'affaires déficitaires sur le marché des entreprises et collectivités (-11,1%). La croissance des branches automobile de tourisme (+0,9%) et habitation (+4,1%) vient atténuer le recul de l'activité de la zone.

Le chiffre d'affaires en **assurance de la personne** s'élève quant à lui à 6 millions d'euros et progresse de +7,0% par rapport à 2010 grâce au développement de la branche santé dans les deux zones.

Le résultat opérationnel économique de Gan Outre-Mer s'élève à +5 millions d'euros en 2011 contre +11 millions d'euros en 2010.

Le ratio combiné net **assurance de biens et responsabilité** s'établit à 94,1% en 2011 contre 82,9% en 2010. Le taux de sinistralité nette est en hausse de +11,8 points à 64,8% en 2011 après, il faut le souligner, une année 2010 exceptionnellement favorable en terme de sinistralité. La zone Antilles affiche une sinistralité courante en hausse de +0,4 point à 38,6% en 2011 en l'absence de sinistres majeurs et d'événements climatiques. La zone Pacifique voit quant à elle son ratio augmenter de +8,7 points à 65,0% en 2011 sous l'effet d'un sinistre corporel en automobile et de l'impact de l'événement climatique *Vania* en habitation. Les dégagements sur antérieurs s'inscrivent en baisse dans les deux zones. Le taux de frais d'exploitation nets recule de -0,6 point à 29,3% en 2011 grâce à une bonne maîtrise des frais généraux.

Le résultat technique de l'**assurance de la personne** diminue en raison de la dégradation de la sinistralité nette en santé en 2011.

La **marge financière récurrente** diminue de -1 million d'euros en 2011.

Le **résultat net** de Gan Outre-Mer s'élève à +1 million d'euros en 2011 contre +11 millions d'euros en 2010. Ce résultat intègre en 2011 une charge de dépréciation de la dette souveraine grecque pour un montant de -4 millions d'euros.

## Chine

Groupama Insurances China, précédemment succursale de Groupama SA et filialisée en 2011, fait apparaître une **contribution** au résultat du groupe de -3 millions d'euros en 2011.

## Pologne

Le **résultat net** de la nouvelle succursale d'assurance directe en Pologne est une perte de -5 millions d'euros dans les comptes du groupe en 2011.

#### 4.4 ACTIVITES FINANCIERES ET BANCAIRES

Chiffre d'affaires en millions d'euros	31/12/2010	31/12/2011
Groupama Banque	123	123
Gestion d'actifs	147	139
Epargne salariale	6	7
<b>Total</b>	<b>277</b>	<b>269</b>

PNB en millions d'euros	31/12/2010	31/12/2011
Groupama Banque	87	97
Gestion d'actifs	139	135
Epargne salariale	9	10
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>242</b>

Résultat net des activités bancaires et financières en millions d'euros	31/12/2010	31/12/2011
Groupama Banque	-20	-17
Gestion d'actifs	27	20
Autres	5	4
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>7</b>

#### Groupama Banque

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2011 de **Groupama Banque** reste stable par rapport au 31 décembre 2010 et s'établit à 123 millions d'euros.

Le **produit net bancaire** est quant à lui en augmentation de +12,6% à 97 millions d'euros au 31 décembre 2011 bien que l'environnement financier soit défavorable. Alors que l'activité intrinsèque de la banque des particuliers croît (hausse de +10,5% des dépôts à vue et hausse de +63,4% des encours de crédits immobiliers), le PNB de cette branche est en diminution en raison de la baisse des commissions et de la marge d'intermédiation. L'activité de banque privée poursuit quant à elle sa croissance, avec un produit net bancaire de 5 millions d'euros.

Le **coût du risque** augmente en 2011 en raison notamment du provisionnement de la dette souveraine grecque pour un montant de -5 millions d'euros dans les comptes du groupe.

Les **frais d'exploitation** sont en hausse de +2,7% en 2011.

Le **résultat net** est une perte de -17 millions d'euros en 2011 contre une perte de -20 millions d'euros en 2010.

#### Gestion d'actifs

Le chiffre d'affaires des **filiales de gestion d'actifs** s'élève à 139 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une baisse de -5,5%. Cette évolution provient essentiellement de la diminution du chiffre d'affaires de Groupama Asset Management sur la période (-6,0%), liée notamment à la diminution des encours (effet marchés).

Les **encours** gérés par Groupama Asset Management et ses filiales baissent de -1,9 milliard d'euros en 2011 (-12,6%) en raison principalement de la décollecte sur les OPVCM de trésorerie.

Le **résultat opérationnel économique** de ces filiales s'élève à +20 millions d'euros en 2011 contre +26 millions d'euros en 2010.

## Groupama Epargne Salariale

Le chiffre d'affaires de **Groupama Épargne Salariale** s'établit à 7 millions d'euros au 31 décembre 2011. La hausse de +3,0% du produit net bancaire s'explique principalement par la progression des commissions de gestion et par l'augmentation des frais de tenue de compte.

Le **résultat opérationnel économique** s'élève à -0,2 million d'euros en 2011 contre -0,4 million d'euros en 2010.

## Groupama Immobilier

Le résultat opérationnel économique de Groupama Immobilier, filiale de gestion des actifs immobiliers de placement du groupe, s'élève à +4 millions d'euros en 2011 contre +5 millions d'euros en 2010.

## 4.5 GROUPAMA SA ET HOLDINGS

Résultat opérationnel économique Holding en millions d'euros	31/12/10	31/12/11
France	-151	-81
International	-3	-2
<b>Total</b>	<b>-154</b>	<b>-83</b>

Résultat net Holdings en millions d'euros	31/12/2010	31/12/2011
France	-171	-65
International	-3	-2
<b>Total</b>	<b>-174</b>	<b>-67</b>

Il convient de rappeler que Groupama SA est l'entité tête du groupe. Elle assure un rôle de holding et à ce titre assure le pilotage opérationnel du groupe combiné et représente le pivot de financement interne et externe. Les frais affectés à cette activité correspondent à la quote-part de frais et charges de direction générale, des directions fonctionnelles et des charges réparties en non techniques.

Le **résultat opérationnel économique** des holdings s'établit à -83 millions d'euros en 2011 contre -154 millions d'euros en 2010. La fonction holding de Groupama SA est à l'origine de cette évolution avec une forte augmentation du produit de l'intégration fiscale en 2011 sous l'effet de l'amélioration des résultats techniques (le résultat financier étant pour partie en long terme (titres stratégiques), la perte n'est pas corrélée au résultat fiscal) partiellement compensée par de moindres revenus financiers récurrents.

Le **résultat net** des holdings est une perte de -67 millions d'euros en 2011 contre -174 millions d'euros en 2010. Ce résultat intègre notamment l'impact favorable du mécanisme de l'intégration fiscale.

Résultat net en millions d'euros	31/12/2010	31/12/2011
Total Assurance France	535	-1 474
Total Assurance Internationale	98	-135
Activités bancaires et financières	12	7
Activités Holding	-174	-67
<b>Dépréciation de goodwill</b>	<b>-79</b>	<b>-90</b>
<b>Effet relution, minoritaires OPCVM, Cegid</b>	<b>5</b>	<b>-3</b>
<b>Total résultat net GROUPAMA SA</b>	<b>398</b>	<b>-1 762</b>

Une dépréciation d'écart d'acquisition pour -90 millions d'euros (dont -39 millions d'euros au titre de la Grèce et - 51 millions d'euros sur l'UGT de l'Europe centrale et Orientale au titre de la Roumanie) a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2011. Il convient de noter qu'en 2010 une dépréciation exceptionnelle de -79 millions d'euros sur l'UGT de l'Europe Centrale et Orientale avait également affecté les comptes 2010.



## 4.6 BILAN COMBINE

Au 31 décembre 2011, le total du bilan combiné de Groupama s'élève à 95,9 milliards d'euros contre 100,0 milliards d'euros en 2010, soit une baisse de -4,1%.

### ÉCARTS D'ACQUISITION

Le montant des écarts d'acquisition s'établit à 3,0 milliards contre 3,1 milliards d'euros 31 décembre 2010. Une dépréciation a été constatée sur les écarts d'acquisition des unités génératrices de trésorerie (UGT) des pays de l'Europe Centrale et Orientale pour -51 millions d'euros et de la Grèce pour -39 millions d'euros.

### AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les autres actifs incorporels d'un montant de 719 millions d'euros (contre 788 millions d'euros en 2010) sont constitués principalement des valeurs de portefeuille amortissables (379 millions d'euros) et par des logiciels informatiques.

### PLACEMENTS (Y COMPRIS PLACEMENTS EN UC)

Les placements d'assurance s'élèvent à 73,0 milliards d'euros en 2011 contre 80,8 milliards d'euros en 2010, soit une baisse de -9,7%. Le second semestre 2011 a été marqué par la chute des marchés financiers (l'indice CAC 40 a vu sa valeur reculer de -17% par rapport au 31 décembre 2010) et par la crise sur les dettes souveraines dans les pays du sud de la zone euro. Les comptes 2011 ont été impactés par la constatation d'une provision pour dépréciation sur les titres de la dette souveraine grecque à hauteur de 2,3 milliards d'euros ainsi que par la constatation de pertes (notamment de provisions pour dépréciation à caractère durable) sur les actions à hauteur de 2,5 milliards d'euros.

La majeure partie des placements au bilan étant évaluée en valeur de marché selon les règles IFRS, les plus-values latentes du groupe (y compris l'immobilier) ont diminué de -2,3 milliards d'euros pour s'établir à -1,0 milliard d'euros (contre +1,3 milliard d'euros à la clôture précédente) du fait de la hausse des moins-values latentes sur les obligations et d'une baisse des plus-values latentes sur l'immobilier en lien avec la mise en équivalence de la Silic.

Les moins-values latentes se décomposent en -0,7 milliard d'euros sur actions, -2,9 milliards d'euros sur obligations et +2,6 milliards d'euros sur immobilier. Vu au 1<sup>er</sup> mars 2012, l'évolution des marchés financiers a sensiblement fait évoluer ces éléments. A cette date, le groupe estime ses plus-values latentes à près de +1,9 milliard d'euros.

Les moins-values latentes sur les actifs financiers (hors immobilier), qui s'établissent en valeur brute à -3,6 milliards d'euros, reviennent à l'actionnaire à hauteur de -0,9 milliard d'euros (après participation aux bénéfices et impôts), identiques à celles du 31 décembre 2010. Ces montants sont inscrits dans les comptes en réserve de réévaluation. Les plus-values latentes immobilières revenant au groupe (nettes d'impôt, de participation aux bénéfices différée et d'intérêts minoritaires) s'élèvent à 1,03 milliard contre 1,76 milliard d'euros au 31 décembre 2010. Il faut rappeler que le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement et d'exploitation selon la méthode du coût amorti, les plus-values latentes immobilières ne sont donc pas enregistrées comptablement.

La structure de ces placements en valeur de marché et part revenant au groupe est la suivante :

	2010	2011
Obligations	64%	61%
Actions	14%	11%
Trésorerie (OPCVM et titres mises en pension)	9%	15%
Immobilier	8%	7%
Placements en Unités de Compte	4%	5%
Autres (Prêts, créances et autres actifs)	1%	1%

## CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres combinés de Groupama s'élèvent à 5,3 milliards d'euros contre 7,0 milliards au 31 décembre 2010.

Leur évolution peut être résumée de la manière suivante :

(En millions d'euros)

<i>Capitaux Propres à l'ouverture 2011</i>	<b>7 041</b>
Variation de la réserve de réévaluation : juste valeur des actifs AFS	- 788
Variation de la réserve de réévaluation : comptabilité reflet	566
Variation de la réserve de réévaluation : impôt différé	179
Écart de conversion	-99
Autres	127
<b>Résultat</b>	<b>- 1 762</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>5 264</b>

## PASSIFS SUBORDONNÉS, DETTES DE FINANCEMENT ET AUTRES DETTES

Le montant total des passifs subordonnés et des dettes externes s'élève à 2,2 milliards d'euros contre 2,8 milliards d'euros au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, les dettes subordonnées (1 245 millions d'euros) sont identiques à celles du 31 décembre 2010.

L'endettement externe du groupe s'élève à 917 millions d'euros contre 1 442 millions d'euros, en baisse de -525 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2010. Cette évolution s'explique par la perte de contrôle exclusif de la Silic (société désormais mise en équivalence) qui portait une dette de financement externe de 1 115 millions d'euros. Par ailleurs le groupe a tiré sa ligne de crédit senior à hauteur de 800 millions d'euros.

## PROVISIONS TECHNIQUES

Les provisions techniques brutes (y compris la participation aux bénéfices différée) s'élèvent à 75,7 milliards d'euros contre 75,4 milliards d'euros au 31 décembre 2010.

La participation aux bénéfices différée active s'élève à 3,9 milliards d'euros en 2011 contre 1,7 milliard d'euros au 31 décembre 2010. Le groupe a réalisé le test de recouvrabilité permettant de démontrer sa capacité à imputer le montant de la participation aux bénéfices différée active sur les participations futures des assurés. La participation aux bénéfices différée active trouve principalement sa source dans les moins-values **latentes** sur actifs de taux (principalement liées à la dette souveraine espagnole et italienne et dans une moindre mesure portugaise). **Il est rappelé que dans l'hypothèse de maintien des obligations jusqu'à l'échéance et en l'absence de défaut, ces moins-values se résorberont et ne transiteront jamais par le compte de résultat.**

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 605 millions d'euros en 2011 en hausse de 4,3% par rapport à 2010 et, sont principalement constituées par des engagements de retraite dans le cadre d'IAS 19.



## 5. SOLVABILITÉ / ENDETTEMENT

La solvabilité ajustée se traduit par un taux de couverture de l'exigence de marge de solvabilité des comptes combinés au 31 décembre 2011 de 107,4%. Cette marge intègre l'effet des accords qui ont été conclus de manière ferme avant le 31 décembre 2011, et opérationnellement exécutés début 2012, portant :

- pour l'un sur la cession des parts de la Foncière Silic via un apport, contribuant à un effet favorable de 11,0 points de marge de solvabilité,
- pour le second sur la souscription par la Caisse des Dépôts et Consignations à des actions préférentielles sans droits de vote dans le capital de la filiale Gan Eurocourtage, contribuant positivement à la marge de solvabilité à hauteur de 6,5 points,
- ces opérations permettent en outre de bénéficier d'un effet favorable de 6,9 points lié au moindre écrêtement des titres subordonnés.

La marge de solvabilité ajustée était de 130% au 31 décembre 2010 (et de 115% sur les seuls fonds propres durs).

Le taux d'endettement rapporté aux fonds propres comptables hors réserves de réévaluation (y compris les passifs subordonnés et les intérêts minoritaires) de Groupama s'élevait à 29,1% contre 30,6% en 2010.

## 6. CONTRÔLE DES RISQUES

Le contrôle des risques est traité dans le cadre du rapport sur le contrôle interne.

## 7. POLITIQUE EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

### Risque de taux

Les couvertures mises en place consistent à permettre de distribuer, en cas de hausse des taux d'intérêt, un taux de rendement en ligne avec l'environnement de marché.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt ("caps") d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable ("swaps payeurs") d'autre part. Les options procurent un rendement additionnel en cas de hausse des taux et le taux variable est un actif qui, outre le rendement additionnel, permet de liquider une partie du portefeuille en limitant la moins-value constatée. Cette stratégie vise donc à fournir un rendement supplémentaire en cas de hausse des taux, qui devrait permettre de prévenir les rachats anticipés, mais aussi à limiter l'impact de tels rachats s'ils venaient malgré tout à se produire.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama SA.

### Risque de change

La détention en actions internationales exposées au risque devises (dollar, yen) peut être couverte via des ventes à terme. Ces dernières sont débouclées au fur et à mesure de la cession des sous-jacents ou sont renouvelées pour couvrir les sous-jacents résiduels. Le risque devise sur le forint hongrois n'a pas été couvert en 2011. Les opportunités pour couvrir ce risque continueront d'être suivies en 2012.

Comme pour le risque de taux d'intérêt, toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama SA.

### Risque actions

Afin de réduire l'exposition actions du Groupe, une couverture a été mise en place au quatrième trimestre 2011 sous la forme optionnelle de tunnel ("collar") sur indice actions. Cette couverture permet de recevoir à échéance des options achetées ("put") un gain si le niveau de l'indice est inférieur au seuil fixé dans l'option ("strike"). Une partie du coût de cette couverture a été financée par la vente d'options ("call") abandonnant la hausse de l'indice au-dessus d'un certain seuil ("strike"), l'ensemble de ces options constituant le tunnel. Cette couverture a été mise en place à l'intérieur d'un OPCVM consolidé actions euro du Groupe détenu principalement par les actifs Vie.



## Autres risques

Le groupe suit par ailleurs en permanence l'exposition des filiales d'assurance aux risques de crédit (obligations privées) et de contrepartie et peut décider, le cas échéant, de les couvrir par le biais d'instruments financiers à terme.

## 8. PERSPECTIVES

Le groupe a connu en 2011 une année difficile marquée par la conjonction de deux éléments :

- la restructuration de la dette grecque qui implique lourdement les créanciers privés de la République grecque;
- la forte baisse en 2011 des marchés actions, sur lesquels le groupe garde encore une exposition notable, marquée par une concentration sur certaines lignes.

Ces éléments ont certes très fortement pesé sur le résultat net 2011 de Groupama, qui est fortement négatif, mais dans cet environnement adverse, le groupe a néanmoins enregistré une amélioration de sa performance technique et a montré que son dispositif de distribution était performant. En outre, la marge de solvabilité est respectée à fin 2011 du fait de la mobilisation d'importantes ressources internes et en tenant compte des accords conclus avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Au-delà de ces premières mesures, le groupe revoit simultanément son portefeuille stratégique, son modèle opérationnel et son organisation pour réduire ses besoins en capitaux et augmenter ses résultats incorporables aux capitaux propres. Les actions engagées dans ce cadre s'inscrivent autour de quatre axes, qui visent à placer la performance au cœur de la stratégie du Groupe :

- un programme volontariste de cessions et d'arrêts d'activités,
- un effort vigoureux de rétablissement du résultat technique et de maîtrise des frais généraux, qui fait l'objet d'un pilotage rapproché,
- des mesures d'optimisation du bilan, tant à l'actif qu'au passif,
- une gouvernance du groupe resserrée et centrée sur la maîtrise des risques et le respect des objectifs d'amélioration de la rentabilité.

L'ensemble de ces mesures vise à permettre de conforter la solvabilité du groupe sur le long terme afin de garantir en permanence la sécurité des engagements pris auprès de ses assurés.

## ETATS FINANCIERS

### GROUPAMA BILAN COMBINÉ (en millions d'euros)

ACTIF		31.12.2011	31.12.2010
Écarts d'acquisition	Note 2	2 955	3 158
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	719	788
<b>Actifs incorporels</b>		<b>3 674</b>	<b>3 946</b>
Immobilier de placement hors UC	Note 4	1 602	3 398
Immobilier de placement en UC	Note 7	99	94
Immobilier d'exploitation	Note 5	1 255	1 240
Placements financiers hors UC	Note 6	66 505	72 406
Placements financiers en UC	Note 7	3 408	3 569
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	Note 8	121	125
<b>Placements des activités d'assurance</b>		<b>72 990</b>	<b>80 833</b>
<b>Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités</b>	Note 9	<b>3 302</b>	<b>3 429</b>
<b>Investissements dans les entreprises associées</b>	Note 10	<b>984</b>	<b>303</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	Note 11	<b>1 111</b>	<b>1 230</b>
Autres immobilisations corporelles	Note 12	321	321
Frais d'acquisition reportés	Note 13	647	647
Participation aux bénéfices différée active	Note 14	3 951	1 718
Impôts différés actifs	Note 15	722	571
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptée	Note 16	3 498	3 080
Créances nées des opérations de cession en réassurance	Note 17	133	113
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	Note 18	171	259
Autres créances	Note 19	2 594	2 441
<b>Autres actifs</b>		<b>12 037</b>	<b>9 151</b>
<b>Actifs destinés à la vente et abandon d'activités</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 20	1 773	1 137
<b>TOTAL</b>		<b>95 872</b>	<b>100 029</b>

Les notes en pages 35 à 189 font partie intégrante des états financiers combinés.

**GROUPAMA**  
**BILAN COMBINÉ (en millions d'euros)**

PASSIF		31.12.2011	31.12.2010
Capital		32	32
Réserve de réévaluation	Note 21	(901)	(869)
Autres réserves		8 284	7 770
Écarts de conversion		(389)	(290)
Résultat combiné		(1 762)	398
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>5 264</b>	<b>7 041</b>
Intérêts minoritaires		12	128
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>5 276</b>	<b>7 169</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Note 22	<b>605</b>	<b>580</b>
<b>Dettes de financement</b>	Note 24	<b>2 162</b>	<b>2 842</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</b>	Note 25	<b>53 576</b>	<b>52 255</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers</b>	Note 26	<b>22 148</b>	<b>23 172</b>
<b>Participation aux bénéficiaires différée passive</b>	Note 14		<b>18</b>
<b>Ressources des activités du secteur bancaire</b>	Note 9	<b>2 996</b>	<b>3 073</b>
Impôts différés passifs	Note 15	279	301
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	Note 28	476	470
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	Note 20	364	510
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	Note 29	955	958
Dettes nées des opérations de cession en réassurance	Note 30	335	357
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	Note 31	321	357
Instruments dérivés passifs	Note 8	290	262
Autres dettes	Note 32	6 088	7 704
<b>Autres passifs</b>		<b>9 110</b>	<b>10 920</b>
<b>Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>95 872</b>	<b>100 029</b>

Les notes en pages 35 à 189 font partie intégrante des états financiers combinés.

**GROUPAMA**  
**COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ (en millions d'euros)**

COMPTE DE RÉSULTAT		31.12.2011	31.12.2010
Primes émises	Note 33	16 971	17 356
Variation des primes non acquises		(78)	(28)
<b>Primes acquises</b>		<b>16 893</b>	<b>17 328</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>	Note 1	<b>234</b>	<b>234</b>
Produits des placements	Note 34	3 144	3 200
Charges des placements	Note 34	(651)	(787)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	Note 34	321	709
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	Note 34	(439)	141
Variation des dépréciations sur placements	Note 34	(4 195)	(187)
<b>Produits des placements nets de charges</b>		<b>(1 821)</b>	<b>3 076</b>
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		<b>15 306</b>	<b>20 638</b>
Charges des prestations des contrats	Note 35	(12 044)	(15 416)
Produits sur cession en réassurance	Note 36	229	248
Charges sur cession en réassurance	Note 36	(701)	(646)
<b>Charges et produits des cessions nets en réassurance</b>		<b>(12 516)</b>	<b>(15 814)</b>
Charges d'exploitation bancaire	Note 1	(225)	(217)
Frais d'acquisition des contrats	Note 38	(2 485)	(2 415)
Frais d'administration	Note 39	(916)	(901)
Autres produits et charges opérationnels courants	Note 40	(763)	(834)
<b>Total autres produits et charges courants</b>		<b>(16 905)</b>	<b>(20 182)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>(1 599)</b>	<b>456</b>
Autres produits et charges opérationnels	Note 41	(43)	(144)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>(1 642)</b>	<b>312</b>
Charges de financement	Note 42	(90)	(131)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	Note 10	19	
Impôts sur les résultats	Note 43	(53)	252
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>		<b>(1 765)</b>	<b>433</b>
dont intérêts minoritaires		(3)	35
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>(1 762)</b>	<b>398</b>

Les notes en pages 35 à 189 font partie intégrante des états financiers combinés.



**GROUPAMA**  
**ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**  
(en millions d'euros)

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(1 762)</b>	<b>(4)</b>	<b>(1 766)</b>	<b>398</b>	<b>35</b>	<b>433</b>
Variation des écarts de conversion	(99)	(1)	(100)	16		16
Variation des plus et moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	(788)	(8)	(796)	(2 079)	(9)	(2 088)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	10	42	52	(33)	(10)	(43)
Variation des gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	1		1	(14)		(14)
Variation de la comptabilité reflet	566	6	572	1 398	7	1 405
Variation des impôts différés	179	1	180	175	1	176
Autres	69		69	(12)	1	(11)
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(62)</b>	<b>40</b>	<b>(22)</b>	<b>(549)</b>	<b>(10)</b>	<b>(559)</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>(1 824)</b>	<b>36</b>	<b>(1 788)</b>	<b>(151)</b>	<b>25</b>	<b>(126)</b>

L'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, partie intégrante des états financiers, comprend, au-delà du résultat de la période, la variation de la réserve des plus et moins-values latentes des actifs disponibles à la vente, nette de participation aux bénéfices différée et d'impôt différé ainsi que la variation de la réserve liée aux écarts de conversion et des pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

Les notes en pages 35 à 189 font partie intégrante des états financiers combinés.

**GROUPAMA**  
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)**

En millions d'euros	Capital	Résultat	Titres super subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Part des minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31.12.2009</b>	<b>32</b>	<b>620</b>	<b>999</b>	<b>6 213</b>	<b>(325)</b>	<b>(306)</b>	<b>7 233</b>	<b>142</b>	<b>7 375</b>
Affectation du résultat 2009		(620)		620					
Dividendes				(41)			(41)	(48)	(89)
Variation de capital								5	5
Regroupement d'entreprises								4	4
<b>Incidence des opérations avec les sociétaires</b>		<b>(620)</b>		<b>579</b>			<b>(41)</b>	<b>(39)</b>	<b>(80)</b>
Écarts de conversion						16	16		16
Actifs disponibles à la vente					(2 079)		(2 079)	(9)	(2 088)
Comptabilité reflet					1 398		1 398	7	1 405
Impôts différés				5	170		175	1	176
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				(14)			(14)		(14)
Autres				(12)	(33)		(45)	(9)	(54)
Résultat de l'exercice		398					398	35	433
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>398</b>		<b>(21)</b>	<b>(544)</b>	<b>16</b>	<b>(151)</b>	<b>25</b>	<b>(126)</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>(222)</b>		<b>558</b>	<b>(544)</b>	<b>16</b>	<b>(192)</b>	<b>(14)</b>	<b>(206)</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2010</b>	<b>32</b>	<b>398</b>	<b>999</b>	<b>6 771</b>	<b>(869)</b>	<b>(290)</b>	<b>7 041</b>	<b>128</b>	<b>7 169</b>
Affectation du résultat 2010		(398)		398					
Dividendes				(41)			(41)	(47)	(88)
Variation de capital								1	1
Regroupement d'entreprises				88			88	(106)	(18)
<b>Incidence des opérations avec les sociétaires</b>		<b>(398)</b>		<b>445</b>			<b>47</b>	<b>(152)</b>	<b>(105)</b>
Écarts de conversion						(99)	(99)	(1)	(100)
Actifs disponibles à la vente					(788)		(788)	(8)	(796)
Comptabilité reflet					566		566	6	572
Impôts différés				(1)	180		179	1	180
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				1			1		1
Autres				69	10		79	42	121
Résultat de l'exercice		(1 762)					(1 762)	(4)	(1 766)
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>(1 762)</b>		<b>69</b>	<b>(32)</b>	<b>(99)</b>	<b>(1 824)</b>	<b>36</b>	<b>(1 788)</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>(2 160)</b>		<b>514</b>	<b>(32)</b>	<b>(99)</b>	<b>(1 777)</b>	<b>(116)</b>	<b>(1 893)</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2011</b>	<b>32</b>	<b>(1 762)</b>	<b>999</b>	<b>7 285</b>	<b>(901)</b>	<b>(389)</b>	<b>5 264</b>	<b>12</b>	<b>5 276</b>

Les notes en pages 35 à 189 font partie intégrante des états financiers combinés.



**GROUPAMA**  
**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)**

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Résultat opérationnel avant impôt	(1 642)	312
Plus ou moins-values de cession des placements	(309)	(682)
Dotations nettes aux amortissements	331	361
Variation des frais d'acquisition reportés	11	12
Variation des dépréciations	4 035	259
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	(1 064)	3 032
Dotations nettes aux autres provisions	11	(29)
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	439	(141)
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel		
<b>Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel différents des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement</b>	<b>3 454</b>	<b>2 812</b>
Variation des créances et dettes d'exploitation	(185)	(59)
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaire	38	(214)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	(2 106)	2 523
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	58	(143)
Impôts nets décaissés	23	(330)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(360)</b>	<b>4 901</b>
Acquisitions/cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	4	(110)
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées	202	
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>206</b>	<b>(110)</b>
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	450	(3 993)
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	352	304
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités		
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	(15)	4
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placement</b>	<b>787</b>	<b>(3 685)</b>
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	(243)	(332)
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(243)</b>	<b>(332)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>750</b>	<b>(4 127)</b>
Droits d'adhésion		
Emission d'instruments de capital		5
Remboursement d'instruments de capital		
Opération sur actions propres		
Dividendes payés	(89)	(91)
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires</b>	<b>(89)</b>	<b>(86)</b>
Trésorerie affectée aux dettes de financement	589	(1 070)
Intérêts payés sur dettes de financement	(90)	(131)
<b>Flux de trésorerie liés au financement du groupe</b>	<b>499</b>	<b>(1 201)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>410</b>	<b>(1 287)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier</b>	<b>778</b>	<b>1 268</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	(360)	4 901
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	750	(4 127)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	410	(1 287)
Effet des variations de change sur la trésorerie	(23)	23
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre</b>	<b>1 555</b>	<b>778</b>



---

Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 137
Caisse, banque centrale et CCP	162
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(521)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier 2011</b>	<b>778</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 772
Caisse, banque centrale et CCP	147
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(364)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2011</b>	<b>1 555</b>

Les notes en pages 35 à 189 font partie intégrante des états financiers combinés.

## ANNEXES AUX COMPTES COMBINÉS

### 1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

#### CONSEQUENCES DE LA CRISE FINANCIERE

Dans un environnement marqué par la crise de la dette dans la zone euro et par une forte dégradation des marchés financiers, le résultat net 2011 du groupe est impacté par un certain nombre d'éléments non récurrents dont la dépréciation de la dette souveraine grecque pour - 2,3 milliards d'euros (brut), et les provisions pour dépréciation durable et les moins-values réalisées sur les titres stratégiques pour -2,5 milliards d'euros (brut).

Dès la fin de l'année 2011, le groupe a mis en œuvre des mesures destinées à renforcer la solvabilité avant le 31 décembre 2011 et rétablir des marges de manœuvre pour 2012 :

- des opérations de vente de dettes souveraines allemandes et françaises qui ont permis de réaliser des plus-values obligataires,
- des opérations de couverture du portefeuille actions,
- la réalisation de plus-values immobilières,
- la réalisation de moins-values sur des titres stratégiques détenus par certaines entités,
- une augmentation de capital des caisses régionales à Groupama SA de 500 millions d'euros,
- la signature d'accords de partenariat industriel et financier avec le groupe Caisse des Dépôts et Consignations.
- des changements d'estimations sur des provisions présentant un caractère discrétionnaire ou prudentiel et d'hypothèses actuarielles relatives à certains passifs.

Ainsi la marge de solvabilité est respectée à fin 2011 du fait de la mobilisation d'importantes ressources internes et en tenant compte des accords conclus en décembre 2011 de manière ferme avec la Caisse des Dépôts et Consignations, opérationnellement exécutés début 2012. Dès lors, l'hypothèse de continuité d'exploitation qui sous-tend l'établissement des comptes se trouve ainsi confortée.

Au-delà des mesures immédiates mentionnées ci-dessus, le groupe a en outre décidé de mettre en œuvre des mesures complémentaires de renforcement de la rentabilité et de la solvabilité, dont l'ampleur dépendra des conditions de marché en 2012, qui recouvrent essentiellement, au plan financier :

- des couvertures d'actifs financiers, sous forme d'achat d'« options » afin de protéger une partie du portefeuille actions contre une baisse supplémentaire des marchés financiers ;
- sur le passif, des solutions de réassurance externe complémentaires ;
- une réduction de l'exposition du groupe aux dettes souveraines.

Sur le plan opérationnel, afin de redresser les marges et de baisser les frais généraux, Groupama va mettre en œuvre un plan d'économies sur l'ensemble du périmètre du groupe, afin d'économiser 300 millions d'euros à horizon 2013 et 400 millions d'euros à horizon 2014 en rythme annuel.

#### ORGANISATION DU GROUPE

##### **Création d'une joint-venture avec Aviation Industry Corporation of China**

Suite à l'accord signé le 18 décembre 2010 avec le groupe AVIC, la joint-venture est entrée dans le périmètre de consolidation au 28 février 2011, Groupama SA détenant à cette date 100 % de la structure. Une augmentation de capital réservée à AVIC est intervenue au mois de novembre. À l'issue de cette opération, qui sera effective après la réalisation des formalités nécessaires, AVIC détiendra 50 % de la compagnie. Cette nouvelle structure exercera ses activités à la fois en assurances entreprises, en assurances de particuliers et en assurances agricoles. Sous réserve des autorisations nécessaires, la joint venture concentrera, dans un premier temps, son développement sur six provinces chinoises avant d'étendre son activité sur l'ensemble du pays.

##### **Nomination de nouvelles administratrices indépendantes**

L'assemblée générale de Groupama SA, du 25 mai 2011, a procédé à la nomination de Marie-Ange Debon et de Caroline Grégoire Sainte-Marie en qualité de nouveaux administrateurs. Le conseil d'administration de Groupama SA compte désormais 18 membres dont onze Présidents de caisses régionales et cinq administrateurs indépendants.

## **Changement de la Direction Générale de Groupama SA**

Le conseil d'administration de Groupama SA a nommé, le 24 octobre 2011, Thierry Martel, Directeur Général de Groupama SA en remplacement de Jean Azéma et Christian Collin, Directeur Général Délégué de Groupama SA.

La priorité de la nouvelle équipe dirigeante est de mettre en œuvre les mesures destinées à renforcer la solvabilité du groupe tout en poursuivant l'amélioration de la rentabilité opérationnelle.

## **AUTRES ELEMENTS**

### **Couverture tempête**

Groupama poursuit la diversification de ses couvertures tempête en France, avec l'émission début janvier 2011, de la première obligation catastrophe d'une durée de 4 ans.

Swiss Re a conclu et placé pour le compte de Groupama SA cette nouvelle obligation structurée qui fournit une couverture de 75 millions d'euros contre les tempêtes en France pour une période de risque allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2014.

### **Groupama - Predict**

Groupama, premier assureur des communes, va aider ses 18.000 communes assurées à prévenir le risque inondation grâce à un partenariat exclusif avec Predict Services, filiale de Météo France. Groupama-Prédicit apporte une aide à l'élaboration des plans communaux de sauvegarde, ainsi qu'un dispositif de veille et d'aide à la décision fondé sur des technologies de pointe.

Plus de 3.000 communes vont bénéficier en priorité de ce service, compte tenu de leur plus forte exposition au risque d'inondation. L'ensemble des communes assurées par Groupama a accès aux informations d'aide à la décision pour la gestion du risque d'inondation depuis 2011.

### **Nouvelle offre bancaire**

Groupama Banque a lancé début mai une nouvelle offre Astréa simplifiée, avec des tarifs encore plus avantageux pour les clients qui utilisent leur compte. Ce lancement a été soutenu par une campagne nationale télévision, presse et internet.

### **Solidarité sécheresse**

Début juin 2011, Groupama s'est mobilisé pour faire face à la sécheresse qui a frappé durement les exploitants agricoles sur l'ensemble du territoire.

Pour permettre à ses assurés éleveurs et céréaliers de faire face à cette situation exceptionnelle, s'agissant en particulier des opérations de stockage et de transport de pailles, Groupama a pris en charge à titre gracieux les extensions de garanties nécessaires à la mise en œuvre des opérations de solidarité menées sur l'ensemble du territoire.

### **Notation financière**

L'agence de notation Standard & Poor's a abaissé la note de Groupama SA à BBB+ le 16 mai 2011, puis à BBB le 23 septembre, et à BBB- le 15 décembre 2011 (cette note est assortie d'une perspective négative). Standard & Poor's considère que « l'adéquation des fonds propres et la solvabilité réglementaire de Groupama sont à des niveaux faibles, alors que les marchés financiers continuent d'être mal orientés et bien que Groupama ait annoncé des mesures stratégiques phares ».

Par ailleurs, le Groupe va poursuivre en 2012 les chantiers qui renforceront durablement sa marge de solvabilité et ajuster son périmètre dans des délais et conditions appropriés.



## **Rapprochement entre Icade et Silic et investissement de 300 millions d'euros de la Caisse des Dépôts dans Gan Eurocourtage**

Le conseil d'administration de Groupama SA réuni le 30 décembre 2011 a accepté l'offre ferme reçue de la Caisse des Dépôts et de Icade le 22 décembre en vue d'un rapprochement entre Icade et Silic dans le cadre d'un échange de titres. Cette opération donne naissance à la première foncière de parcs tertiaires et de bureaux en France avec un patrimoine de plus de 9 milliards d'euros et devient un acteur majeur du Grand Paris.

Dans ce cadre, Groupama a apporté 6,5% du capital de Silic à une société holding contrôlée par la Caisse des Dépôts à laquelle la Caisse des Dépôts avait préalablement apporté sa participation dans Icade. Groupama s'est engagé à apporter à ladite holding, qui restera contrôlée par la Caisse des Dépôts, le solde de sa participation dans Silic (soit 37,5%) après autorisation de l'opération par l'Autorité de la concurrence, dans le courant du premier trimestre 2012.

La cession du bloc de 6,5% conduit à la perte de contrôle de la Silic. En application d'IAS 28, cette perte de contrôle se traduit par un effet global sur le résultat de + 578 millions d'euros enregistré dans les comptes.

Les opérations d'apport susvisées sont réalisées sur la base d'une parité d'échange de 5 actions Icade pour 4 actions Silic, coupons 2011 attachés pour chacune des sociétés.

En outre, le conseil d'administration de Groupama SA a accepté l'offre de la Caisse des Dépôts de souscrire à hauteur de 300 millions d'euros à une émission d'actions de préférence de Gan Eurocourtage, filiale à 100 % de Groupama SA, après approbation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Gan Eurocourtage disposera ainsi d'une solvabilité réglementaire proforma supérieure à 350 % la plaçant de fait parmi les meilleurs acteurs du marché et satisfaisant par ailleurs pleinement aux futures exigences de Solvabilité 2.

## **Augmentations de capital de Groupama SA et Groupama Gan Vie**

Le groupe a procédé à fin décembre 2011 à des augmentations de capital, destinées à renforcer la solvabilité de Groupama Gan Vie, qui porte une grande partie des actifs obligataires et actions cotées du groupe.

Dans un premier temps, l'ensemble des Caisses Régionales a participé concomitamment à une augmentation de capital de Groupama Holding pour un montant de 453,65 millions d'euros, et de Groupama Holding 2 pour un montant de 44,53 millions d'euros soit un montant total de près de 500 millions d'euros. A l'issue de ces opérations, le capital social de Groupama Holding s'élève à 2 520 662 256 euros, et celui de Groupama Holding 2 à 507 998 880 euros.

Dans un second temps, Groupama Holding et Groupama Holding 2 ont souscrit en quasi-totalité (pour un montant de 499,8 millions d'euros) à une augmentation de capital de Groupama SA de 500 millions d'euros, le solde ayant été souscrit par les actionnaires minoritaires (salariés, anciens salariés et mandataires). A l'issue de cette augmentation, le capital social de Groupama SA s'établit à 1 686 569 399 euros, divisé en 329 086 712 actions de 5,125 euros de valeur nominale.

Parallèlement, Groupama SA a participé à une augmentation de capital en numéraire de Groupama Gan Vie à hauteur de 500 millions d'euros et lui a apporté des actifs immobiliers pour un montant de 188,6 millions d'euros. A l'issue de ces opérations, le capital social de Groupama Gan Vie est fixé à 932 007 489 euros, divisé en 6 340 187 actions de 147 euros.

Ces opérations d'augmentation de capital, si elles n'ont pas eu d'impact sur la marge de solvabilité du groupe, ont permis d'améliorer celle de Groupama Gan Vie au 31 décembre 2011.

## **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE**

### **Rapprochement entre Icade et Silic**

A la suite de l'obtention de l'autorisation de l'opération par l'Autorité de la concurrence le 13 février 2012, Groupama a apporté le 16 février 2012 le solde de sa participation de 37,45 % du capital de Silic à HoldCo SIIC, société contrôlée par la Caisse des Dépôts, qui détient également 55,58 % du capital et des droits de vote d'Icade.

A la suite de cet apport, HoldCo SIIC détient 43,95 % du capital et des droits de vote de Silic. La Caisse des Dépôts et Groupama détiennent respectivement 75,07 % et 24,93 % du capital et des droits de vote de HoldCo SIIC.

Dans les comptes IFRS, cet apport ne conduira pas à l'enregistrement de résultat de cession significatif en 2012.

### **Souscription par la Caisse des Dépôts d'actions de préférence de Gan Eurocourtage**

La Caisse des Dépôts s'est engagée irrévocablement le 30 décembre 2011 à souscrire à une émission de capital de Gan Eurocourtage sur la base d'actions de préférence bénéficiant d'un dividende prioritaire et sans droits de vote mais donnant accès à certains droits relatifs à la protection de son investissement.

La date d'émission des actions de préférence a été fixée au 15 mars 2012 (après l'assemblée générale de Gan Eurocourtage approuvant les comptes annuels et le conseil d'administration de Gan Eurocourtage autorisant l'émission des actions de préférence sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire).

### **Proposition d'échange de la dette grecque dans le cadre du PSI**

La République grecque a proposé le 24 février 2012 aux détenteurs privés de la dette grecque, dans le cadre du PSI (Private Sector Involvement), un échange de dettes anciennes contre de nouvelles dettes grecques. Le conseil d'administration du 6 mars 2012 a approuvé l'apport par le Groupe des titres de dettes grecques qu'il détient, dans le cadre de l'opération d'échange mentionnée ci-dessus. Suite à l'acceptation par les créanciers privés du PSI, Groupama a apporté ses titres de dettes grecques à l'échange le 12 mars 2012. Cet événement n'aura pas d'incidence nette significative. Au-delà des effets portant sur une baisse du coupon, l'échange se traduit par l'abandon de 53,5% du nominal de la dette initiale. Le solde résiduel (46,5% du nominal) se décompose en 15% du nominal en titres FEFS et de 31,5% du nominal en nouveaux titres grecs.

### **Mise en place temporaire d'un traité quote part Groupe**

Groupama a contractualisé fin décembre 2011 à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2012, auprès d'un réassureur présentant une grande qualité de signature, un traité en quote part représentant un volume de cessions de 1,1 milliard d'euros sur l'exercice de survenance 2012.



## 2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

### 2.1. NOTE LIMINAIRE

Groupama SA est une Société Anonyme détenue à près de 100%, directement et indirectement par les Caisses Régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama SA est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 31 décembre 2011 est la suivante :

- 90,94% à la société Groupama Holding ;
- 8,99% à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,07% aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama SA (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de SA, sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama SA est une société d'assurance non vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en oeuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération Nationale Groupama ;
- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama S.A. intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama S.A. et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de Commerce et du Code des Assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle prudentiel.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama SA, par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama SA, notamment en matière de contrôle ;
- dans le pôle mutualiste :
  - par un traité de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama SA. Ce traité, signé en décembre 2003 au titre des activités reprises par Groupama SA lors de l'apport de l'activité de réassurance des caisses régionales que lui a consenti la C.C.A.M.A. rétroactivement au 1er janvier 2003, s'est substitué au règlement général de réassurance qui régissait auparavant les liens de réassurance interne entre les caisses régionales et la C.C.A.M.A.,
  - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama SA («Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération Nationale GROUPAMA », signée le 17 décembre 2003).



## 2.2. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 15 mars 2012.

Pour les besoins de l'établissement des comptes combinés, les comptes de chaque entité du périmètre de combinaison sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 31 décembre 2011 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et dont les principales modalités d'application par GROUPAMA sont décrites ci-après.

Les normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 ont été appliquées pour l'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2011, notamment la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées », les amendements à IAS 32 « Classement des droits de souscription émis » et à IFRIC 14 « Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal » et l'interprétation IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ». Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes du groupe au 31 décembre 2011.

L'amendement de la norme IFRS 7 « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers », adopté par l'Union européenne en novembre 2011, n'a pas été appliqué par anticipation. Son application est jugée sans impact significatif sur les comptes combinés du groupe.

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en oeuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, co-entreprises et entités associées du périmètre de combinaison sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

En revanche, aucune norme IFRS ne traite spécifiquement des modalités d'agrégation des comptes des entités constituant le pôle mutualiste (caisses locales et caisses régionales). Le groupe a donc adopté les règles de combinaison définies à la section VI du Règlement n°2000-05 du Comité de la réglementation comptable relatifs aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des assurances et des institutions de prévoyance régies par le Code de la sécurité sociale ou par le Code rural.

Ce choix a été fait en application des critères de jugement de l'article 10 de la norme internationale « IAS 8 » (sur la sélection et l'application des méthodes comptables en l'absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable), en raison des caractéristiques du pôle mutualiste de Groupama décrites ci-dessus.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- l'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 3.1.1 et 3.1.2),
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.11),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs cotés faiblement liquides (note 3.2.1),
- la reconnaissance à l'actif des participations aux bénéfices (note 3.11.2.b) et des impôts différés (note 3.12),
- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.9).



## 2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 2.3.1. Périmètre et méthodes de combinaison et de consolidation

Une entreprise est comprise dans le périmètre de combinaison dès lors que sa combinaison, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être combinées, un caractère significatif par rapport aux comptes combinés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de combinaison. Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être combinée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres combinés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan combiné, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont, conformément aux dispositions des normes IAS27 et IAS28, consolidés soit par intégration globale, soit par mise en équivalence. Le contrôle est examiné au cas d'espèce de chaque OPCVM. Toutefois, le contrôle est présumé pour les OPCVM dont l'encours est supérieur à 100 millions d'euros dès lors que le groupe détient, directement ou indirectement, 50 % ou plus des droits de vote. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

#### ➤ **Entreprise combinante**

L'entreprise combinante est chargée d'établir les comptes combinés. Sa désignation fait l'objet d'une convention écrite entre toutes les entreprises du périmètre de combinaison dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital.

#### ➤ **Entreprises agrégées**

Les entreprises liées entre elles par un lien de combinaison sont intégrées par agrégation des comptes, selon des règles identiques à celle de l'intégration globale.

#### ➤ **Entités contrôlées de manière exclusive**

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

#### ➤ **Entreprises contrôlées de fait**

Lorsque le groupe considère qu'il dispose du contrôle de fait d'une entité, celui-ci peut être amené à appliquer la méthode de l'intégration globale pour consolider cette société malgré un taux de détention inférieur au seuil de 50%.

Le contrôle de fait peut être présumé dès lors que certains des critères suivants sont respectés :

- Le groupe est l'actionnaire le plus important de la société,
- Les autres actionnaires ne détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, un nombre d'actions et de droits de vote supérieur à celui du groupe,
- Le groupe exerce une influence notable sur la société,
- Le groupe dispose du pouvoir d'influer sur les politiques financières et opérationnelles de la société,
- Le groupe dispose du pouvoir de nommer ou faire nommer les dirigeants de la société.

#### ➤ **Entreprises associées**

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité combinante détient, directement ou indirectement 20% ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité combinante détient directement ou indirectement moins de 20% des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres convertis au cours de clôture, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées.

#### ➤ **Déconsolidation**

Lorsqu'une entité est en run-off (arrêt de la souscription d'affaires nouvelles) et que les principaux agrégats du bilan ou du compte de résultat n'excèdent pas (sauf cas particulier) les seuils de 0,5% des primes émises, des effectifs, du résultat contributif, 1% des capitaux propres combinés, des provisions techniques et du total du bilan ainsi que 3% des écarts d'acquisition (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe), cette entité est déconsolidée.

Les titres de cette entité sont alors enregistrés, sur la base de leur valeur d'équivalence en titres disponibles à la vente au moment de la déconsolidation. Les variations ultérieures de valeur sont enregistrées conformément à la méthodologie définie pour ce type de titres.

### **2.3.2 Evolution du périmètre de combinaison**

Les évolutions du périmètre de combinaison sont décrites dans la note 47 de l'annexe des états financiers.

### **2.3.3. Homogénéité des principes comptables**

Les comptes combinés de Groupama SA sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de combinaison, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales).

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

### **2.3.4. Conversion des comptes des sociétés étrangères**

Les postes du bilan sont convertis en euros au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste "Ecart de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste "Ecart de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

### 2.3.5 Opérations internes entre sociétés combinées par GROUPAMA

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat combiné, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100%, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise combinante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan combiné (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;
- les opérations de co-assurance et co-réassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus et moins values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intra-groupe.

### 3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

#### 3.1. ACTIFS INCORPORELS

##### 3.1.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel ou *goodwill* résulte du prix payé au delà de la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, réévalué d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 révisée (juste valeur des actifs et des passifs acquis). Le prix payé intègre la meilleure estimation possible des compléments de prix (earn-out, différé de paiements ...).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

Les ajustements des compléments de prix futurs sont comptabilisés, pour les regroupements antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010, comme un ajustement du coût d'acquisition, et en résultat pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les coûts directement attribuables à l'acquisition sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires sont évalués, selon un choix effectué à chaque acquisition, soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise.

L'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts minoritaires dans une société contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres du groupe.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur et/ou de l'acquise dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme un groupe identifiable d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. En cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, une UGT est constituée par le regroupement d'entités homogènes.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et converti en euros au taux de clôture. Les variations de change ultérieures sont enregistrées en réserves de conversion.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation précédemment acquise est réévaluée à la juste valeur et l'ajustement en résultant comptabilisé par résultat.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable ;
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif ;
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs devant être générés par l'unité génératrice de trésorerie.



Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors d'une prise de contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. La reconnaissance de cette option en dette dépend toutefois des clauses précises du contrat. Lorsqu'il s'agit d'un engagement inconditionnel au gré du détenteur de l'option, celle-ci est comptabilisée en dette en conformité avec IAS 32.

La contrepartie de cette dette, égale au prix de l'option (valeur de la part) est comptabilisée en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ou en diminution des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

### 3.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont des actifs identifiables, contrôlés par l'entité du fait d'événements passés et à partir desquels on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Elles comprennent principalement les valeurs de portefeuille de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, les valeurs de la relation clients, les valeurs de réseaux et les marques constatées lors de regroupements d'entreprises, ainsi que les logiciels acquis et créés.

Les actifs incorporels amortissables d'assurance (qui regroupent notamment la valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, la valeur de la relation clients et la valeur des réseaux) sont amortis au rythme de dégagement des marges sur la durée de vie des portefeuilles de contrats. Un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principales hypothèses.

Les logiciels acquis et créés ont une durée de vie finie et sont amortis en règle générale linéairement sur cette durée de vie.

Les autres immobilisations incorporelles qui n'ont pas de durée de vie finie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.



### 3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

#### 3.2.1. Actifs financiers

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

##### ➤ Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
  - ❖ Les placements détenus à des fins de transaction (*trading*) qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie,
  - ❖ Les actifs financiers désignés de manière optionnelle (*held for trading*), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
    - adossement actif / passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
    - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés,
    - groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus.
- La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

##### ➤ Reclassements

Un actif financier peut, dans des circonstances exceptionnelles, être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.

Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers :

- la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur,
- la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.

Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé.

##### ➤ Comptabilisation initiale

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan.

## ➤ Méthodes d'évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à son cours coté sur un marché actif. Lorsque le marché de cet instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, en ayant recours à des hypothèses qui impliquent une part de jugement.

Le détail de chacun de ces éléments figure en annexe 6.11.

Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

## ➤ Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction et ceux classés sur option dans cette catégorie sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur par résultat sur option.

## ➤ Provisions pour dépréciation

A chaque date d'arrêté, le groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

### **Instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente**

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré.

Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par résultat en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

### **Instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente**

Pour les instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente, le groupe a pris en compte les précisions apportées par le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRIC) dans son « update » du mois de juillet 2009 sur la notion de baisse significative ou prolongée du paragraphe 61 de la norme IAS 39.

Au 31 décembre 2011, il existe une indication objective de dépréciation dans les cas suivants :

- le placement financier était déjà provisionné à l'arrêté publié précédent, ou ;
- une décote de 50% est observée à la date d'arrêté, ou ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value latente au regard de sa valeur comptable sur les 36 derniers mois précédant l'arrêté.

Pour les titres qualifiés de titres stratégiques détaillés en annexe, pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée, cette période de référence est de 48 mois.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement. Ce dernier doit également permettre de traiter des cas anormaux (tels que par exemple une chute des cours brutale et anormale à la clôture).

En outre, dans tous les autres cas où ces seuils ne sont pas atteints, le groupe identifie dans son portefeuille, les titres présentant constamment au cours des six derniers mois une moins-value latente significative fonction de la volatilité des marchés financiers. Pour les titres ainsi isolés, il examine ensuite sur la base de son jugement, titre par titre, s'il y a lieu ou non d'enregistrer une dépréciation par résultat.

Dans le cas où la gestion financière d'une ligne de titres est effectuée de manière globale à l'échelle du groupe, même lorsque ces titres sont détenus par plusieurs entités, la détermination de l'existence ou non d'une indication objective de dépréciation peut être effectuée sur la base du prix de revient groupe.

Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

### **Placements valorisés au coût amorti**

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

#### **➤ Décomptabilisation**

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou que le groupe transfère l'actif financier.

Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

### **3.2.2. Immeubles de placement**

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti. Ils sont évalués selon l'approche par composant.

#### **➤ Comptabilisation initiale**

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction, sauf cas particulier des placements immobiliers en représentation des engagements en UC qui peuvent être enregistrés sur option en juste valeur par résultat.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.



Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros oeuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans),
- clos et couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans),
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans),
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans),
- entretien durée d'amortissement : 5 ans).

#### ➤ **Evaluation**

Le coût amorti de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit d'une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût amorti de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire.

Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros oeuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise au plus quinquennale effectuée par un expert accepté par les autorités de contrôle nationales (l'Autorité de Contrôle des Assurances et Mutuelles, en France). Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

#### ➤ **Dépenses ultérieures**

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques,
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

#### ➤ **Provisions pour dépréciation**

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

#### ➤ **Décomptabilisation**

Les plus ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

### 3.3. DERIVES

#### 3.3.1. Généralités

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent »,
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché,
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur tant en date d'origine qu'à l'occasion de leur revalorisation ultérieure. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat à l'exception des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets à l'étranger.

#### 3.3.2. Dérivés de couverture

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'investissements nets à l'étranger considérées comme efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat ou lors de la cession de la filiale étrangère.

S'agissant d'une couverture de valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture.

La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

#### 3.3.3. Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

### 3.4. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au prorata de la participation de l'investisseur.

### 3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût amorti. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

### **3.6 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS**

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés en autres dettes à la juste valeur. La contrepartie de ces dettes est comptabilisée soit en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, soit en diminution des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

### **3.7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent notamment aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

### **3.8 CAPITAUX PROPRES**

#### **➤ Réserve de réévaluation**

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 21,
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflet,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

### ➤ **Autres réserves**

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- Les reports à nouveau,
- Les réserves de consolidation du groupe,
- Les autres réserves réglementées,
- L'incidence de changement de méthodes comptables,
- Les instruments de capitaux propres de type Titres Super Subordonnés (TSS) dont les caractéristiques permettent une comptabilisation en capitaux propres.

### ➤ **Ecart de conversion**

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

### ➤ **Intérêts minoritaires**

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.6).

## **3.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

### ➤ **Avantages du personnel**

#### • **Engagements de retraite**

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés.



Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres, en application de l'option Sorie.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

### 3.10 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

#### ➤ **Comptabilisation initiale**

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

#### ➤ **Règles d'évaluation**

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### ➤ **Décomptabilisation**

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

### 3.11 OPERATIONS TECHNIQUES

#### 3.11.1. Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par les sociétés d'assurance du groupe :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4,
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

#### ➤ **Contrats d'assurance**

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.11.2.c).

### ➤ Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation décrites dans la note 3.11.3.

## 3.11.2 Contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4

### a. Contrats d'assurance non vie

#### ➤ Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

#### ➤ Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance non vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

#### ➤ Passifs techniques relatifs a des contrats d'assurance non vie

##### ❖ Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.

##### ❖ Provisions pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisition reportés.

##### ❖ Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.



Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

❖ **Autres provisions techniques**

**Provisions mathématiques de rentes**

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

**Provision pour risques croissants**

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

➤ **Frais d'acquisition reportés**

En assurance non vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

**b. Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

➤ **Primes**

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

➤ **Charges des prestations des contrats**

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire,
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations,
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

➤ **Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

❖ **Provisions mathématiques**

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

❖ **Provision pour participation aux bénéfices**

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.



La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif / passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

#### ❖ Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années.

En cas de moins-value latente globale du portefeuille d'actifs de l'entité, le groupe enregistre une participation aux bénéfices différée active limitée à la fraction de participation aux bénéfices différée effectivement recouvrable. Un test de recouvrabilité s'appuyant sur une projection du comportement futur des portefeuilles d'assurance est mis en oeuvre. Ce test intègre notamment des plus-values latentes sur actifs comptabilisés au coût amorti.

#### ❖ Autres provisions techniques

##### **Provision globale de gestion**

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

##### ➤ Frais d'acquisition reportés

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmériées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, un amortissement exceptionnel est constaté en charge.

Le groupe applique la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

#### c. Test de suffisance des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Ce test est effectué à chaque arrêté comptable et au niveau de chaque entité consolidée.

#### **d. Contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4**

Les contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4 sont soit des contrats d'assurance comportant un risque d'assurance significatif tel qu'un risque décès, soit des contrats financiers avec participation discrétionnaire, pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré.

Les provisions techniques de ces contrats sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

#### **e. Dérivés incorporés dans les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation discrétionnaire**

Les dérivés incorporés sont des composantes de contrats d'assurance qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est évaluée séparément à la juste valeur lorsqu'elle n'est pas étroitement liée au contrat hôte ou lorsque les normes comptables n'obligent pas à comptabiliser ensemble les droits et obligations liés à la composante dépôt, en application des dispositions de la norme IFRS 4.

Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

### **3.11.3. Contrats financiers relevant de la norme IAS 39**

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouvrés. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

### **3.11.4. Opérations de réassurance**

#### **➤ Acceptations**

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.11.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants.

Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

#### **➤ Cessions**

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 3.11.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.



### 3.12 IMPOTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires.

Tous les passifs d'impôt différé doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôt différé ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme "plus probable qu'improbable", c'est à dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de 3 exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est, en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

### 3.13 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel correspond à une composante de l'entité qui se livre à des activités dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel du groupe (ou directeur général du groupe) en vue de prendre des décisions en matière de ressources à allouer au secteur et d'évaluer sa performance.

Le groupe est organisé en trois secteurs opérationnels : l'assurance en France, l'assurance à l'International et les activités bancaires et financières. Le secteur des activités bancaires et financières qui fait par ailleurs l'objet de notes annexes spécifiques (notes 9.1; 9.2 et 35.3) a été regroupé avec le secteur de l'assurance en France pour constituer un secteur opérationnel global intitulé France.

Les différentes activités de chaque secteur sont les suivantes :

- **Assurance de la personne.** L'activité d'assurance de la personne regroupe l'activité traditionnelle d'assurance Vie ainsi que l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;
- **Assurance de dommages aux biens et responsabilité.** L'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du groupe ;
- **Activité bancaire et financière.** L'activité bancaire et financière concerne les activités de distribution de produits bancaires mais également les activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « *private equity* » et d'épargne salariale ;
- **Activité de holdings.** Principalement composé des produits et charges relatifs à la gestion du groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama SA.



### 3.14 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liés à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition,
- les frais d'administration,
- les frais de règlement des sinistres,
- les charges des placements,
- les autres charges techniques,
- les charges non techniques.

#### 4. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

##### NOTE 1 – INFORMATION SECTORIELLE

##### NOTE 1.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL

##### NOTE 1.1.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL – BILAN

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs incorporels	1 288	2 386	3 674	1 361	2 585	3 946
Placements des activités d'assurance	65 385	7 605	72 990	72 483	8 350	80 833
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	3 302		3 302	3 429		3 429
Investissements dans les entreprises associées	831	153	984	173	129	303
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	864	247	1 111	946	284	1 230
Autres actifs	10 220	1 818	12 038	7 408	1 743	9 151
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 104	669	1 773	647	490	1 137
<b>Actif total consolidé</b>	<b>82 994</b>	<b>12 878</b>	<b>95 872</b>	<b>86 447</b>	<b>13 582</b>	<b>100 029</b>
Provisions pour risques et charges	452	153	604	422	158	580
Dettes de financement	2 143	18	2 162	2 823	19	2 842
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	46 259	7 317	53 576	44 765	7 490	52 255
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	20 796	1 351	22 148	21 722	1 450	23 172
Participation aux bénéfices différée passive				18		18
Ressources des activités du secteur bancaire	2 996		2 996	3 073		3 073
Autres passifs	8 518	592	9 110	10 231	689	10 920
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées						
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>81 165</b>	<b>9 432</b>	<b>90 596</b>	<b>83 054</b>	<b>9 806</b>	<b>92 860</b>



## NOTE 1.1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL – COMPTE DE RESULTAT

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Primes acquises	12 796	4 096	16 893	13 191	4 137	17 328
Produit net bancaire, net du coût du risque	234		234	234		234
Produits des placements	2 737	406	3 144	2 783	417	3 200
Charges des placements	(593)	(57)	(651)	(733)	(54)	(787)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	271	50	321	645	64	709
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(429)	(10)	(439)	153	(12)	141
Variation des dépréciations sur placements	(3 834)	(361)	(4 195)	(181)	(6)	(187)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>11 182</b>	<b>4 124</b>	<b>15 306</b>	<b>16 093</b>	<b>4 545</b>	<b>20 638</b>
Charges des prestations des contrats	(9 038)	(3 006)	(12 044)	(12 258)	(3 157)	(15 416)
Produits sur cession en réassurance	145	83	229	206	42	248
Charges sur cession en réassurance	(531)	(169)	(701)	(518)	(128)	(646)
Charges d'exploitation bancaire	(225)		(225)	(217)		(217)
Frais d'acquisition des contrats	(1 731)	(753)	(2 485)	(1 674)	(741)	(2 415)
Frais d'administration	(660)	(255)	(916)	(630)	(271)	(901)
Autres produits et charges opérationnels courants	(683)	(80)	(763)	(782)	(52)	(834)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>(1 542)</b>	<b>(56)</b>	<b>(1 599)</b>	<b>219</b>	<b>237</b>	<b>456</b>
Autres produits et charges opérationnels	117	(160)	(43)	27	(171)	(144)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>(1 425)</b>	<b>(217)</b>	<b>(1 642)</b>	<b>246</b>	<b>66</b>	<b>312</b>
Charges de financement	(89)	(2)	(90)	(129)	(2)	(131)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	20		19	2	(2)	0
Impôts sur les résultats	(48)	(5)	(53)	310	(58)	252
<b>Résultat net de l'ensemble combiné</b>	<b>(1 542)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 765)</b>	<b>428</b>	<b>5</b>	<b>433</b>
dont intérêts minoritaires	(3)		(3)	35		35
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>(1 539)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 762)</b>	<b>393</b>	<b>5</b>	<b>398</b>



## NOTE 1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE

## NOTE 1.2.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE – BILAN

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	Assurance	Banque	Eliminations Inter segment	Total	Assurance	Banque	Eliminations Inter segment	Total
Ecarts d'acquisition	2 935	20		2 955	3 138	20		3 158
Autres immobilisations incorporelles	706	13		719	776	12		788
Placements des activités d'assurance	75 632		(2 642)	72 990	82 818		(1 985)	80 833
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités		3 329	(27)	3 302		3 441	(12)	3 429
Investissements dans les entreprises associées	984			984	303			303
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	4 582		(3 471)	1 111	4 597		(3 367)	1 230
Autres actifs	12 902	160	(1 024)	12 038	10 601	177	(1 626)	9 152
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 773	17	(17)	1 773	1 137	20	(20)	1 137
<b>Actif total consolidé</b>	<b>99 514</b>	<b>3 539</b>	<b>(7 181)</b>	<b>95 872</b>	<b>103 369</b>	<b>3 670</b>	<b>(7 010)</b>	<b>100 029</b>
Provisions pour risques et charges	580	25		605	565	15		580
Dettes de financement	3 445	27	(1 311)	2 161	3 610	27	(796)	2 842
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	57 057		(3 481)	53 576	55 627		(3 372)	52 255
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	22 148			22 148	23 172			23 172
Participation aux bénéfices différée passive					18			18
Ressources des activités du secteur bancaire		3 040	(44)	2 996		3 105	(32)	3 073
Autres passifs	11 327	127	(2 344)	9 110	13 533	197	(2 810)	10 920
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées								
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>94 557</b>	<b>3 219</b>	<b>(7 180)</b>	<b>90 596</b>	<b>96 525</b>	<b>3 345</b>	<b>(7 010)</b>	<b>92 860</b>



## NOTE 1.2.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE – COMPTE DE RESULTAT

En millions d'euros	31.12.2011									
	France					International				TOTAL
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	
<b>Primes acquises</b>	<b>6 014</b>	<b>6 783</b>			<b>12 796</b>	<b>3 001</b>	<b>1 095</b>		<b>4 096</b>	<b>16 893</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>			<b>234</b>		<b>234</b>					<b>234</b>
Produits des placements	381	2 351		4	2 737	190	212	4	406	3 144
Charges des placements	(118)	(477)		2	(593)	(41)	(16)	(1)	(57)	(651)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	152	117		2	271	27	23		50	321
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(29)	(422)		22	(429)	(4)	(5)		(10)	(439)
Variation des dépréciations sur placements	(573)	(3 261)			(3 834)	(140)	(221)		(361)	(4 195)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>5 827</b>	<b>5 090</b>	<b>234</b>	<b>30</b>	<b>11 182</b>	<b>3 033</b>	<b>1 089</b>	<b>3</b>	<b>4 124</b>	<b>15 306</b>
Charges des prestations des contrats	(3 805)	(5 233)			(9 038)	(1 968)	(1 039)		(3 006)	(12 044)
Produits sur cession en réassurance	114	32			145	31	52		83	229
Charges sur cession en réassurance	(498)	(34)			(531)	(126)	(44)		(169)	(701)
Charges d'exploitation bancaire			(225)		(225)					(225)
Frais d'acquisition des contrats	(1 049)	(682)			(1 731)	(616)	(137)		(753)	(2 485)
Frais d'administration	(340)	(321)			(660)	(184)	(71)		(255)	(916)
Autres produits et charges opérationnels courants	(363)	(148)	6	(177)	(683)	(63)	(13)	(4)	(80)	(763)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>(113)</b>	<b>(1 296)</b>	<b>14</b>	<b>(147)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>107</b>	<b>(162)</b>	<b>(1)</b>	<b>(56)</b>	<b>(1 599)</b>
Autres produits et charges opérationnels	91	27		(1)	117	(60)	(10)	(90)	(160)	(43)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>(22)</b>	<b>(1 269)</b>	<b>14</b>	<b>(148)</b>	<b>(1 425)</b>	<b>47</b>	<b>(173)</b>	<b>(91)</b>	<b>(217)</b>	<b>(1 642)</b>
Charges de financement	(2)	(1)		(86)	(89)			(1)	(2)	(90)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	10	10			20					19
Impôts sur les résultats	(62)	(148)	(7)	169	(48)	(13)	8		(5)	(53)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>	<b>(76)</b>	<b>(1 408)</b>	<b>7</b>	<b>(65)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>34</b>	<b>(165)</b>	<b>(92)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 765)</b>
dont intérêts minoritaires		(3)			(3)					(3)
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>(76)</b>	<b>(1 405)</b>	<b>7</b>	<b>(65)</b>	<b>(1 539)</b>	<b>33</b>	<b>(165)</b>	<b>(92)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 762)</b>



En millions d'euros	31.12.2010										
	France					International					TOTAL
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total		
<b>Primes acquises</b>	5 792	7 399			13 191	2 978	1 159		4 137	17 328	
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>			234		234					234	
Produits des placements	576	2 199		8	2 783	193	219	5	417	3 200	
Charges des placements	(241)	(502)		11	(733)	(35)	(18)	(1)	(54)	(787)	
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	163	482			645	49	15		64	709	
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	22	162		(30)	153	(4)	(8)		(12)	141	
Variation des dépréciations sur placements	(33)	(149)			(181)	(3)	(3)		(6)	(187)	
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>6 278</b>	<b>9 592</b>	<b>234</b>	<b>(11)</b>	<b>16 093</b>	<b>3 178</b>	<b>1 364</b>	<b>4</b>	<b>4 545</b>	<b>20 638</b>	
Charges des prestations des contrats	(4 249)	(8 009)			(12 258)	(2 083)	(1 075)		(3 157)	(15 416)	
Produits sur cession en réassurance	189	17			206	28	13		42	248	
Charges sur cession en réassurance	(488)	(30)			(518)	(110)	(18)		(128)	(646)	
Charges d'exploitation bancaire			(217)		(217)					(217)	
Frais d'acquisition des contrats	(998)	(676)			(1 674)	(606)	(135)		(741)	(2 415)	
Frais d'administration	(294)	(336)			(630)	(196)	(75)		(271)	(901)	
Autres produits et charges opérationnels courants	(380)	(252)	8	(158)	(782)	(41)	(7)	(5)	(52)	(834)	
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>58</b>	<b>305</b>	<b>25</b>	<b>(169)</b>	<b>219</b>	<b>171</b>	<b>68</b>	<b>(1)</b>	<b>237</b>	<b>456</b>	
Autres produits et charges opérationnels	(6)	32			27	(87)	(5)	(79)	(171)	(144)	
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>52</b>	<b>338</b>	<b>25</b>	<b>(169)</b>	<b>246</b>	<b>84</b>	<b>63</b>	<b>(81)</b>	<b>66</b>	<b>312</b>	
Charges de financement	(34)	(9)		(86)	(129)			(2)	(2)	(131)	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(4)	5			2	(2)			(2)		
Impôts sur les résultats	101	138	(13)	84	310	(39)	(19)	1	(58)	252	
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>	<b>115</b>	<b>472</b>	<b>12</b>	<b>(172)</b>	<b>428</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>(82)</b>	<b>5</b>	<b>433</b>	
dont intérêts minoritaires	26	9			35					35	
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>89</b>	<b>463</b>	<b>12</b>	<b>(171)</b>	<b>393</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>(82)</b>	<b>5</b>	<b>398</b>	



## NOTE 2 – ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
Valeur à l'ouverture	3 538	(200)	(180)	3 158	3 231
Entrées de périmètre					
Sorties de périmètre	(35)			(35)	
France	(6)			(6)	3
Pays de l'Europe Centrale et Orientale		(51)	(30)	(81)	(91)
Turquie			(40)	(40)	10
Royaume-Uni			3	3	4
Grèce	(6)	(39)		(45)	
Espagne					
Autres mouvements de l'exercice	(11)	(90)	(67)	(168)	(73)
Valeur à la clôture	3 492	(289)	(247)	2 955	3 158

**Autres mouvements de l'exercice :**

Outre les mouvements liés aux différences de cours de conversion des écarts d'acquisition au bilan, les mouvements suivants ont été enregistrés.

Pays de l'Europe centrale et orientale

Le groupe a procédé à une dépréciation de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe Centrale et Orientale pour un montant de 51 millions d'euros. Cette dépréciation provient de l'activité roumaine.

France

La cession de la participation de Groupama SA dans la société immobilière Silic à hauteur de 6,5%, a donné lieu à la reprise de l'écart d'acquisition de cette filiale dans le résultat consolidé pour un montant de -35 millions d'euros. Suite à cette cession, la participation résiduelle de Silic est désormais consolidée par la méthode de la mise en équivalence au 31 décembre 2011.

Grèce

Un accord transactionnel a été conclu avec l'ancien actionnaire de Groupama Phoenix portant sur les garanties de passif octroyées au moment de l'acquisition. Cet accord met fin de manière définitive à la mise en jeu de ces garanties par le versement à Groupama SA d'une indemnité forfaitaire de 14 millions d'euros. L'impact a été enregistré en diminution de l'écart d'acquisition pour un montant résiduel de 5,5 millions d'euros.

Le groupe a également procédé à une dépréciation de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie de ce pays pour un montant de 39 millions d'euros, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'économie grecque.

Royaume-Uni

Les prix d'acquisition des cabinets de courtage acquis au cours de l'exercice 2007 (Bollington Ltd et Lark Insurance Broking Group) sont constitués d'options de vente inconditionnelles accordées aux vendeurs. La valorisation de ces options est assise sur les performances financières réalisées par ces cabinets postérieurement à leur intégration au groupe.

Au 31 décembre 2011, l'évaluation des options a été révisée, générant ainsi une diminution du complément de prix à verser aux vendeurs pour un montant de 0,3 million d'euros.

## **Test de dépréciation :**

Les écarts d'acquisition donnent lieu à un test de dépréciation au moins une fois par an. Ce test est mené à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie.

Pour les entités d'assurance acquises au cours de l'exercice, en l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'est mené. Néanmoins, un contrôle interne est effectué sur des bases simplifiées pour démontrer l'adossement du prix d'acquisition.

La valeur d'utilité de référence pour la justification des tests de dépréciation correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs devant être générés par cette unité génératrice de trésorerie.

Les flux retenus correspondent en règle générale :

- A une période explicite qui s'appuie pour les premières années sur la planification stratégique opérationnelle du groupe. Celle-ci fait l'objet d'un processus itératif d'échange entre le management local et le groupe.
- Au-delà de la période explicite, la chronique de flux est complétée par une valeur terminale. Cette valeur terminale s'appuie sur des hypothèses de croissance à long terme appliquées à une projection actualisée d'un flux normé.

Dans les pays matures, la période explicite en assurance vie s'établit en règle générale à 10 ans et à 6 ans en assurance non vie. Elle peut être rallongée sur une période plus longue (qui peut être de 10 ans ou 15 ans) pour des pays émergents. Cette période est en effet nécessaire pour que le marché atteigne un niveau de maturité suffisant afin que le flux normé soit représentatif de la performance récurrente de long terme.

Le taux de croissance retenu pour la valorisation au-delà de la période explicite est fonction de la maturité des marchés. Il repose sur des indicateurs issus d'études stratégiques. Les taux retenus pour les marchés matures d'Europe Occidentale et du Sud sont compris dans une fourchette de 1% à 3%. Ces taux peuvent être portés sur des marchés émergents à faible taux de pénétration d'assurance jusqu'à 5%.

Les taux d'actualisation sont établis à partir du taux sans risque propre à chaque pays majoré d'une prime de risque spécifique à l'exercice de l'activité d'assurance.

Le taux ainsi retenu dans les principaux pays d'Europe Occidentale et du Sud, hors Grèce, se situe à 8%. En dépit de la crise actuelle, l'utilisation d'un tel taux pour les pays d'Europe Occidentale et du Sud est jugée pertinente. Les mesures de rigueur menées pour les pays qui ne font pas l'objet d'un plan de soutien conduiront à un redressement de leur situation qui peuvent être appréhendées dans les courbes de taux.

S'agissant des pays émergents, la courbe de taux utilisée tient compte dans la phase explicite d'une prime de risque plus élevée et intègre ensuite l'évolution future de la situation macroéconomique du pays et de l'atteinte d'un degré de maturité plus élevé de ces économies. Ceci est en particulier le cas des « nouveaux pays » de l'Union Européenne pour lesquels la présomption d'entrée dans la zone euro est jugée forte.

S'agissant de la Hongrie, la courbe de taux utilisée correspond à une fourchette de taux qui se situe autour de 13 à 14% jusqu'en 2015 pour ensuite converger à moyen terme vers 9%.

S'agissant de la Roumanie, la courbe de taux utilisée conduit à une fourchette de taux qui se situe autour de 15 à 16% jusqu'en 2015 pour ensuite converger à moyen terme vers 11%.

Sur la Turquie, la courbe des taux présente un profil similaire à celui de la Roumanie, mais décalée en moyenne de 100 points de base (taux légèrement supérieurs à 15% les premières années pour converger vers 12%).

S'agissant de la Grèce, en dépit de bons indicateurs de performance de la filiale (résultats, niveau d'activité), le contexte général en Grèce soulève une incertitude sur les cash flows futurs. Au vu de cette situation très particulière, le taux d'escompte des cash flows modélisés a été porté en 2011 à 19% pour l'ensemble des projections et ce afin de tenir compte de cette incertitude. Le taux de rendement des actifs a également été ajusté pour tenir compte de la prime de risque accrue.

L'application de ces tests de dépréciation a conduit à déprécier les écarts d'acquisition des unités génératrices de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale et de la Grèce pour respectivement 51 millions d'euros et 39 millions d'euros.

Des tests de sensibilité ont été menés sur la valeur d'utilité retenue avec les hypothèses de variation suivantes :

- hausse de 100 points de base du taux d'escompte et ;
- baisse de 50 points de base du taux de croissance à long terme.



Pour les unités génératrices de trésorerie qui n'ont pas fait l'objet à ce jour de dépréciation, les tests de sensibilité ainsi menés n'ont pas conduit à constater de complément de dépréciation sur leurs écarts d'acquisition.

S'agissant cependant de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale, une hausse de 100 points de base du taux d'escompte conduirait à un besoin de couverture supplémentaire de 57 millions d'euros (alors qu'une variation de 100 points de base à la baisse du taux d'escompte se traduirait par un effet de couverture favorable de 85 millions d'euros). Sur cette même unité génératrice de trésorerie, le test de sensibilité portant sur le taux de croissance à long terme aurait aussi un effet défavorable en couverture de 31 millions d'euros si celui-ci baissait de 50 points de base (il serait en excédent de 37 millions d'euros avec une variation favorable de + 50 points de base).

En ce qui concerne l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie de la filiale grecque, Groupama Phoenix, une hausse de 100 points de base du taux d'escompte conduirait à un besoin de couverture supplémentaire de 5 millions d'euros (alors qu'une variation de 100 points de base à la baisse du taux d'escompte se traduirait par un effet de couverture favorable de 6 millions d'euros). Le test de sensibilité portant sur le taux de croissance à long terme a un impact négligeable (avec une variation favorable de + 50 points de base, il serait en excédent de 1 million d'euros).

Sur ces deux unités génératrices de trésorerie, un test de sensibilité à la baisse de 10% a par ailleurs été réalisé sur le niveau d'atteinte des cash flows futurs. Ce test aurait un effet défavorable à hauteur de 13 millions d'euros sur la Grèce et de 63 millions d'euros sur les pays de l'Europe centrale et orientale.

La réalisation simultanée de tous les scénarii adverses ou favorables aurait un impact quasi-identique au cumul des impacts pris isolément.

#### NOTE 2.1 – ECARTS D'ACQUISITION – DETAIL PAR UNITE GENERATRICE DE TRESORERIE

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
Pays de l'Europe Centrale et Orientale	1 029	(243)	(168)	619	700
Italie	781			781	781
Turquie	262		(43)	219	259
Espagne	131	(3)		128	128
Royaume-Uni	186	(4)	(36)	146	143
Grèce	131	(39)		92	137
<b>Total International</b>	<b>2 522</b>	<b>(289)</b>	<b>(247)</b>	<b>1 986</b>	<b>2 147</b>
Groupama Gan Vie	470			470	470
Gan Assurances	196			196	196
Gan Eurocourtage	265			265	168
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	39			39	177
<b>Total France et Outre-mer</b>	<b>970</b>			<b>970</b>	<b>1 011</b>
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>3 492</b>	<b>(289)</b>	<b>(247)</b>	<b>2 955</b>	<b>3 158</b>

Les pertes de valeurs sur les écarts d'acquisition au Royaume-Uni et en Espagne datent de 2006.

S'agissant du Royaume-Uni, l'écart d'acquisition constaté sur l'entité Clinicare acquise fin 2005 par Groupama Insurances pour un montant de 4 millions d'euros a été totalement déprécié en 2006.

En ce qui concerne l'Espagne, l'acquisition des sociétés Azur Multiramios et Azur Vida a généré un écart d'acquisition de 3 millions d'euros qui a été enregistré en charge compte tenu de son caractère non significatif.

Il convient également de rappeler qu'au cours des exercices 2009 et 2010, le groupe a procédé à une dépréciation de 192 millions d'euros relatif à l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale : 113 millions d'euros en 2009 correspondant au risque de démarrage d'activités dans des pays émergents de l'Europe de l'Est où est implanté le groupe OTP Bank et 79 millions d'euros en 2010 provenant des flux issus des activités bulgare et slovaque.

**NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>686</b>	<b>1 334</b>	<b>2 020</b>	<b>678</b>	<b>1 121</b>	<b>1 799</b>
Augmentation	5	156	161	3	241	244
Diminution		(45)	(45)		(28)	(28)
Ecart de conversion	(24)	(5)	(29)	5		5
Variation de périmètre		(3)	(3)			
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>667</b>	<b>1 437</b>	<b>2 104</b>	<b>686</b>	<b>1 334</b>	<b>2 020</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(192)</b>	<b>(950)</b>	<b>(1 142)</b>	<b>(142)</b>	<b>(800)</b>	<b>(942)</b>
Augmentation	(39)	(155)	(194)	(46)	(155)	(201)
Diminution		19	19		5	5
Ecart de conversion	17	2	19	(4)		(4)
Variation de périmètre						
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(214)</b>	<b>(1 084)</b>	<b>(1 298)</b>	<b>(192)</b>	<b>(950)</b>	<b>(1 142)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(78)</b>	<b>(11)</b>	<b>(89)</b>	<b>(77)</b>	<b>(10)</b>	<b>(87)</b>
Dépréciation durable comptabilisée		(1)	(1)		(1)	(1)
Dépréciation durable reprise						
Ecart de conversion	4		4	(1)		(1)
Variation de périmètre						
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(74)</b>	<b>(12)</b>	<b>(86)</b>	<b>(78)</b>	<b>(11)</b>	<b>(89)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>416</b>	<b>373</b>	<b>789</b>	<b>459</b>	<b>311</b>	<b>770</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>379</b>	<b>341</b>	<b>720</b>	<b>416</b>	<b>373</b>	<b>789</b>

Les immobilisations incorporelles du groupe sont composées de deux rubriques :

- les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance
- les autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs des réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques.

Au global, la dotation annuelle aux amortissements des valeurs de portefeuille du groupe au cours de l'exercice représente une charge de -43 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et développés en interne.

Elles comprennent également 35 millions d'euros relatifs au montant estimé recouvrable de l'indemnité de résiliation prévue à l'article 26 de la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites.

**NOTE 3.1 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011						31.12.2010	
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance		Autres immobilisations incorporelles		Total		Total	
	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>41</b>	<b>626</b>	<b>1 294</b>	<b>143</b>	<b>1 335</b>	<b>769</b>	<b>1 253</b>	<b>766</b>
Amortissements cumulés à la clôture	(2)	(212)	(988)	(97)	(990)	(309)	(877)	(264)
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(15)	(60)	(11)		(26)	(60)	(26)	(64)
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(17)</b>	<b>(272)</b>	<b>(999)</b>	<b>(97)</b>	<b>(1 016)</b>	<b>(369)</b>	<b>(903)</b>	<b>(328)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>24</b>	<b>354</b>	<b>295</b>	<b>46</b>	<b>319</b>	<b>400</b>	<b>350</b>	<b>438</b>

**NOTE 4 – IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC)**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>3 859</b>	<b>404</b>	<b>4 263</b>	<b>4 062</b>	<b>506</b>	<b>4 568</b>
Acquisitions	17	36	53	183	11	194
Variation de périmètre	(2 075)	(14)	(2 089)	5	(35)	(30)
Dépenses ultérieures						
Production immobilisée de l'exercice	16		16	15		15
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	3	(2)	1	(101)	(6)	(107)
Ecarts de conversion	(5)		(5)	1		1
Cessions	(182)	(74)	(256)	(306)	(72)	(378)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 633</b>	<b>350</b>	<b>1 983</b>	<b>3 859</b>	<b>404</b>	<b>4 263</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(852)</b>		<b>(852)</b>	<b>(880)</b>		<b>(880)</b>
Augmentation	(17)		(17)	(76)		(76)
Variation de périmètre	463		463			
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	(2)		(2)	28		28
Diminution	35		35	76		76
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(373)</b>		<b>(373)</b>	<b>(852)</b>		<b>(852)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(9)</b>	<b>(4)</b>	<b>(14)</b>	<b>(11)</b>	<b>(5)</b>	<b>(16)</b>
Dépréciation durable comptabilisée		(1)	(1)			
Variation de périmètre						
Dépréciation durable reprise	3	3	6	2	1	2
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(6)</b>	<b>(2)</b>	<b>(9)</b>	<b>(9)</b>	<b>(4)</b>	<b>(14)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>2 998</b>	<b>400</b>	<b>3 397</b>	<b>3 171</b>	<b>501</b>	<b>3 672</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 254</b>	<b>348</b>	<b>1 602</b>	<b>2 998</b>	<b>400</b>	<b>3 398</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>3 068</b>	<b>636</b>	<b>3 704</b>	<b>6 305</b>	<b>732</b>	<b>7 037</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 814</b>	<b>288</b>	<b>2 102</b>	<b>3 307</b>	<b>332</b>	<b>3 639</b>

Les variations de périmètre sont liées aux changements de méthode de consolidation de différentes entités, dont principalement Silic désormais mise en équivalence.

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats ainsi qu'à des impositions.

Les plus-values latentes y compris l'immobilier d'exploitation (voir note 5) revenant au groupe s'élèvent à 1,03 milliard d'euros au 31 décembre 2011 (nettes de participation aux bénéfices et d'impôts) contre 1,76 milliard d'euros au 31 décembre 2010.



Le tableau intègre également des immeubles sous contrat de crédit-bail pour un montant à la valeur nette comptable de 40 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 116 millions au 31 décembre 2010. La juste valeur de ces immeubles est estimée à 47 millions d'euros (soit un montant de plus-values latentes de 7 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 40 millions d'euros au 31 décembre 2010).

**NOTE 4.1 – IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011						31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	1 563	70	1 633	350		350	3 776	83	3 858	404		404
Amortissements cumulés	(354)	(19)	(373)				(837)	(15)	(852)			
Dépréciation durable	(6)		(6)	(2)		(2)	(9)		(9)	(4)		(4)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 203</b>	<b>51</b>	<b>1 254</b>	<b>348</b>		<b>348</b>	<b>2 930</b>	<b>68</b>	<b>2 998</b>	<b>401</b>		<b>401</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 961</b>	<b>107</b>	<b>3 068</b>	<b>636</b>		<b>636</b>	<b>6 162</b>	<b>143</b>	<b>6 305</b>	<b>733</b>		<b>733</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>1 758</b>	<b>56</b>	<b>1 814</b>	<b>288</b>		<b>288</b>	<b>3 232</b>	<b>75</b>	<b>3 307</b>	<b>332</b>		<b>332</b>



## NOTE 4.2 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE

## NOTE 4.2.1 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	1 047	516	1 563	174	177	350
Amortissements cumulés	(224)	(130)	(354)			
Dépréciation durable	(3)	(3)	(6)	(1)	(2)	(2)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>820</b>	<b>383</b>	<b>1 203</b>	<b>173</b>	<b>175</b>	<b>348</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 030</b>	<b>932</b>	<b>2 961</b>	<b>321</b>	<b>315</b>	<b>636</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>1 210</b>	<b>548</b>	<b>1 758</b>	<b>148</b>	<b>140</b>	<b>288</b>

En millions d'euros	31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	1 518	2 258	3 776	251	153	404
Amortissements cumulés	(321)	(517)	(837)			
Dépréciation durable	(5)	(4)	(9)	(1)	(3)	(4)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 193</b>	<b>1 737</b>	<b>2 930</b>	<b>250</b>	<b>150</b>	<b>401</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 485</b>	<b>3 677</b>	<b>6 162</b>	<b>487</b>	<b>246</b>	<b>733</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>1 292</b>	<b>1 940</b>	<b>3 232</b>	<b>236</b>	<b>95</b>	<b>332</b>

**NOTE 4.2.2 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	29	41	70			
Amortissements cumulés	(12)	(7)	(19)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>17</b>	<b>34</b>	<b>51</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>44</b>	<b>63</b>	<b>107</b>			
<b>Plus values latentes</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>56</b>			

En millions d'euros	31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	25	57	83			
Amortissements cumulés	(7)	(8)	(15)			
Dépréciation durable			(0)			
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>19</b>	<b>49</b>	<b>68</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>56</b>	<b>87</b>	<b>143</b>			
<b>Plus values latentes</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>75</b>			



## NOTE 5 – IMMOBILIER D'EXPLOITATION

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>1 500</b>	<b>77</b>	<b>1 576</b>	<b>1 337</b>	<b>73</b>	<b>1 410</b>
Acquisitions	28	3	31	58		58
Variation de périmètre	1	6	7			
Production immobilisée de l'exercice	30		30	30		30
Transfert de/vers les immeubles de placement	(2)	1	(1)	101	6	107
Ecart de conversion	(3)		(3)			
Cessions	(22)	(2)	(24)	(27)	(2)	(29)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 533</b>	<b>85</b>	<b>1 616</b>	<b>1 500</b>	<b>77</b>	<b>1 576</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(328)</b>		<b>(328)</b>	<b>(276)</b>		<b>(276)</b>
Augmentation	(36)		(36)	(35)		(35)
Variation de périmètre	(1)		(1)			
Transfert de/vers les immeubles de placement	2		2	(28)		(28)
Diminution	11		11	11		11
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(352)</b>		<b>(352)</b>	<b>(328)</b>		<b>(328)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(3)</b>	<b>(5)</b>	<b>(8)</b>	<b>(3)</b>	<b>(5)</b>	<b>(8)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(2)		(2)			
Variation de périmètre						
Dépréciation durable reprise						
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>(5)</b>	<b>(8)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>1 169</b>	<b>72</b>	<b>1 240</b>	<b>1 058</b>	<b>68</b>	<b>1 126</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 176</b>	<b>80</b>	<b>1 256</b>	<b>1 169</b>	<b>72</b>	<b>1 240</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 664</b>	<b>115</b>	<b>1 779</b>	<b>1 598</b>	<b>99</b>	<b>1 697</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>488</b>	<b>35</b>	<b>523</b>	<b>429</b>	<b>27</b>	<b>457</b>



## NOTE 5.1 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2011						31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	1 398	134	1 532	85		85	1 363	136	1 499	77		77
Amortissements cumulés	(335)	(17)	(352)				(312)	(16)	(328)			
Dépréciation durable	(4)		(4)	(6)		(6)	(2)		(2)	(6)		(6)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 059</b>	<b>117</b>	<b>1 176</b>	<b>79</b>		<b>79</b>	<b>1 049</b>	<b>120</b>	<b>1 169</b>	<b>72</b>		<b>72</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 480</b>	<b>184</b>	<b>1 664</b>	<b>115</b>		<b>115</b>	<b>1 403</b>	<b>195</b>	<b>1 598</b>	<b>99</b>		<b>99</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>420</b>	<b>67</b>	<b>488</b>	<b>36</b>		<b>36</b>	<b>354</b>	<b>75</b>	<b>429</b>	<b>28</b>		<b>28</b>



## NOTE 5.2 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE

## NOTE 5.2.1 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	670	728	1 398	21	64	85
Amortissements cumulés	(120)	(215)	(335)			
Dépréciation durable	(1)	(3)	(4)	(1)	(5)	(6)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>549</b>	<b>510</b>	<b>1 059</b>	<b>20</b>	<b>59</b>	<b>79</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>734</b>	<b>746</b>	<b>1 480</b>	<b>31</b>	<b>84</b>	<b>115</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>185</b>	<b>236</b>	<b>420</b>	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>36</b>

En millions d'euros	31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	670	693	1 363	21	56	77
Amortissements cumulés	(111)	(201)	(312)			
Dépréciation durable	(1)	(1)	(2)	(1)	(5)	(6)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>558</b>	<b>491</b>	<b>1 049</b>	<b>20</b>	<b>52</b>	<b>72</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>696</b>	<b>707</b>	<b>1 403</b>	<b>29</b>	<b>70</b>	<b>99</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>138</b>	<b>217</b>	<b>354</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>28</b>

**NOTE 5.2.2 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	58	76	134			
Amortissements cumulés	(7)	(9)	(17)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>51</b>	<b>66</b>	<b>117</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>83</b>	<b>101</b>	<b>184</b>			
<b>Plus values latentes</b>	<b>32</b>	<b>35</b>	<b>67</b>			

En millions d'euros	31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	54	82	136			
Amortissements cumulés	(6)	(9)	(16)			
Dépréciation durable		(1)	(1)			
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>48</b>	<b>72</b>	<b>120</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>80</b>	<b>114</b>	<b>195</b>			
<b>Plus values latentes</b>	<b>32</b>	<b>43</b>	<b>75</b>			

**NOTE 6 – PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
	Valeur nette	Valeur nette
Actifs évalués à la juste valeur	65 542	71 840
Actifs évalués au coût amorti	964	566
<b>Total placements financiers hors UC</b>	<b>66 506</b>	<b>72 406</b>

Le total des placements financiers (hors immobilier, UC et dérivés) au 31 décembre 2011 s'élève à 66 506 millions d'euros et présente une diminution de 5 900 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2010.

Le montant réinvesti issu de la trésorerie des titres mis en pension s'élève à 4 245 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 5 847 millions d'euros au 31 décembre 2010.

**NOTE 6.1 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	7 264	398	7 662	6 615	354	6 969	(649)	(44)	(693)
Obligations et autres placements à revenu fixe	39 725	5 997	45 722	37 158	5 671	42 829	(2 567)	(326)	(2 893)
Autres placements	12	2	14	13	2	15	1		1
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>47 001</b>	<b>6 397</b>	<b>53 398</b>	<b>43 786</b>	<b>6 027</b>	<b>49 813</b>	<b>(3 215)</b>	<b>(370)</b>	<b>(3 585)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	157		157	157		157			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	1 226	311	1 537	1 226	311	1 537			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	130	23	153	130	23	153			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 488	50	2 538	2 488	50	2 538			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	8 699	25	8 724	8 699	25	8 724			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 617		2 617	2 617		2 617			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	3		3	3		3			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>15 320</b>	<b>409</b>	<b>15 729</b>	<b>15 320</b>	<b>409</b>	<b>15 729</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>62 321</b>	<b>6 806</b>	<b>69 127</b>	<b>59 106</b>	<b>6 436</b>	<b>65 542</b>	<b>(3 215)</b>	<b>(370)</b>	<b>(3 585)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.



Au 31 décembre 2011, les plus et moins-values latentes non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs financiers de transaction s'établissent respectivement à -3 585 millions d'euros et -65 millions d'euros contre -2 790 millions d'euros et +138 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La variation des moins-values latentes par rapport au 31 décembre 2010 s'explique principalement par l'évolution des indices boursiers pour la poche actions et par la hausse des spreads de crédit sur certains titres de dettes souveraines.

Dans le but d'optimiser le rendement de ses actifs financiers, le groupe a poursuivi au cours de l'exercice 2011 son activité de mise en pension de titres obligataires. Ces opérations de mise en pension sont pratiquées sous 2 formes distinctes :

- Des mises en pension d'investissement : Au 31 décembre 2011, le montant concerné est de 4 017 millions d'euros. La trésorerie issue de ces mises en pension est investie dans des fonds spécifiques. Ces fonds sont en direct dans le cadre d'un mandat de gestion obligataire signé avec Groupama Asset Management.
- Des mises en pension de financement conjoncturel : Le montant au 31 décembre 2011 est de 228 millions d'euros. Pour cette nature d'opération, la trésorerie est réinvestie sous différentes formes de placement.

En millions d'euros	31.12.2010								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	10 854	414	11 268	9 832	398	10 230	(1 022)	(16)	(1 038)
Obligations et autres placements à revenu fixe	44 242	6 576	50 818	42 670	6 396	49 066	(1 572)	(180)	(1 752)
Autres placements	11	1	12	11	1	12			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>55 107</b>	<b>6 991</b>	<b>62 098</b>	<b>52 513</b>	<b>6 795</b>	<b>59 308</b>	<b>(2 594)</b>	<b>(196)</b>	<b>(2 790)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	129	1	130	129	1	130			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	1 205	145	1 350	1 205	145	1 350			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	215	28	243	215	28	243			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	3 269	86	3 355	3 269	86	3 355			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	4 554	16	4 570	4 554	16	4 570			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 881		2 881	2 881		2 881			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	3		3	3		3			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>12 256</b>	<b>276</b>	<b>12 532</b>	<b>12 256</b>	<b>276</b>	<b>12 532</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>67 363</b>	<b>7 267</b>	<b>74 630</b>	<b>64 769</b>	<b>7 071</b>	<b>71 840</b>	<b>(2 594)</b>	<b>(196)</b>	<b>(2 790)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur

**NOTE 6.2 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ**
**NOTE 6.2.1 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2011											
	Coût amorti net				Juste valeur <sup>(a)</sup>				Plus ou moins-values latentes brutes			
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>												
Actions et autres placements à revenu variable	5 131	2 133		7 264	4 598	2 016		6 614	(533)	(117)		(650)
Obligations et autres placements à revenu fixe	35 270	4 455		39 725	32 826	4 333		37 159	(2 444)	(122)		(2 566)
Autres placements		12		12		13		13		1		1
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>40 401</b>	<b>6 600</b>		<b>47 001</b>	<b>37 424</b>	<b>6 362</b>		<b>43 786</b>	<b>(2 977)</b>	<b>(238)</b>		<b>(3 215)</b>
<b>Actifs de transaction</b>												
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	71	86		157	71	86		157				
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	988	238		1 226	988	238		1 226				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	111	19		130	111	19		130				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	1 871	610	7	2 488	1 871	610	7	2 488				
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	7 473	1 170	56	8 699	7 473	1 170	56	8 699				
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 586	31		2 617	2 586	31		2 617				
Autres placements classés en "trading"												
Autres placements classés en "held for trading"	1	2		3	1	2		3				
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>13 101</b>	<b>2 156</b>	<b>63</b>	<b>15 320</b>	<b>13 101</b>	<b>2 156</b>	<b>63</b>	<b>15 320</b>				
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>53 502</b>	<b>8 756</b>	<b>63</b>	<b>62 321</b>	<b>50 525</b>	<b>8 518</b>	<b>63</b>	<b>59 106</b>	<b>(2 977)</b>	<b>(238)</b>		<b>(3 215)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.



En millions d'euros	31.12.2010											
	Coût amorti net				Juste valeur <sup>(a)</sup>				Plus ou moins-values latentes brutes			
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>												
Actions et autres placements à revenu variable	8 138	2 716		10 854	7 310	2 522		9 832	(828)	(194)		(1 022)
Obligations et autres placements à revenu fixe	38 715	5 527		44 242	37 175	5 495		42 670	(1 540)	(32)		(1 572)
Autres placements		11		11		11		11				
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>46 853</b>	<b>8 254</b>		<b>55 107</b>	<b>44 485</b>	<b>8 028</b>		<b>52 513</b>	<b>(2 368)</b>	<b>(226)</b>		<b>(2 594)</b>
<b>Actifs de transaction</b>												
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	69	60		129	69	60		129				
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	914	291		1 205	914	291		1 205				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	126	36	53	215	126	36	53	215				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 511	747	11	3 269	2 511	747	11	3 269				
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	3 691	863		4 554	3 691	863		4 554				
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 629	252		2 881	2 629	252		2 881				
Autres placements classés en "trading"												
Autres placements classés en "held for trading"	1	2		3	1	2		3				
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>9 941</b>	<b>2 251</b>	<b>64</b>	<b>12 256</b>	<b>9 941</b>	<b>2 251</b>	<b>64</b>	<b>12 256</b>				
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>56 794</b>	<b>10 505</b>	<b>64</b>	<b>67 363</b>	<b>54 426</b>	<b>10 279</b>	<b>64</b>	<b>64 769</b>	<b>(2 368)</b>	<b>(226)</b>		<b>(2 594)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.



## NOTE 6.2.2 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	217	181	398	186	168	354	(31)	(13)	(44)
Obligations et autres placements à revenu fixe	2 873	3 124	5 997	2 681	2 990	5 671	(192)	(134)	(326)
Autres placements	1	1	2	1	1	2			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>3 091</b>	<b>3 306</b>	<b>6 397</b>	<b>2 868</b>	<b>3 159</b>	<b>6 027</b>	<b>(223)</b>	<b>(147)</b>	<b>(370)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	156	155	311	156	155	311			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	11	12	23	11	12	23			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	30	20	50	30	20	50			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	23	2	25	23	2	25			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"									
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>220</b>	<b>189</b>	<b>409</b>	<b>220</b>	<b>189</b>	<b>409</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>3 311</b>	<b>3 495</b>	<b>6 806</b>	<b>3 088</b>	<b>3 348</b>	<b>6 436</b>	<b>(223)</b>	<b>(147)</b>	<b>(370)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.



En millions d'euros	31.12.2010								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	217	197	414	204	194	398	(13)	(3)	(16)
Obligations et autres placements à revenu fixe	3 157	3 419	6 576	3 047	3 349	6 396	(110)	(70)	(180)
Autres placements		1	1		1	1			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>3 374</b>	<b>3 617</b>	<b>6 991</b>	<b>3 251</b>	<b>3 544</b>	<b>6 795</b>	<b>(123)</b>	<b>(73)</b>	<b>(196)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"		1	1		1	1			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	71	74	145	71	74	145			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	12	16	28	12	16	28			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	43	43	86	43	43	86			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"		16	16		16	16			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"									
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>126</b>	<b>150</b>	<b>276</b>	<b>126</b>	<b>150</b>	<b>276</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>3 500</b>	<b>3 767</b>	<b>7 267</b>	<b>3 377</b>	<b>3 694</b>	<b>7 071</b>	<b>(123)</b>	<b>(73)</b>	<b>(196)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

**NOTE 6.3 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR NATURE DE TITRES**

En millions d'euros	31.12.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actions et autres placements à revenu variable</b>									
Actifs disponibles à la vente	7 264	398	7 662	6 615	354	6 969	(649)	(44)	(693)
Actifs classés en "trading"	157		157	157		157			
Actifs classés en "held for trading"	1 226	311	1 537	1 226	311	1 537			
<b>Total actions et autres placements à revenu variable</b>	<b>8 647</b>	<b>709</b>	<b>9 356</b>	<b>7 998</b>	<b>665</b>	<b>8 663</b>	<b>(649)</b>	<b>(44)</b>	<b>(693)</b>
<b>Obligations et autres placements à revenu fixe</b>									
Actifs disponibles à la vente	39 725	5 997	45 722	37 158	5 671	42 829	(2 567)	(326)	(2 893)
Actifs classés en "trading"	130	23	153	130	23	153			
Actifs classés en "held for trading"	2 488	50	2 538	2 488	50	2 538			
<b>Total obligations et autres placements à revenu fixe</b>	<b>42 343</b>	<b>6 070</b>	<b>48 413</b>	<b>39 776</b>	<b>5 744</b>	<b>45 520</b>	<b>(2 567)</b>	<b>(326)</b>	<b>(2 893)</b>
<b>OPCVM de trésorerie</b>									
Actifs classés en "trading"	8 699	25	8 724	8 699	25	8 724			
Actifs classés en "held for trading"	2 617		2 617	2 617		2 617			
<b>Total OPCVM de trésorerie</b>	<b>11 316</b>	<b>25</b>	<b>11 341</b>	<b>11 316</b>	<b>25</b>	<b>11 341</b>			
<b>Autres placements</b>									
Actifs disponibles à la vente	12	2	14	13	2	15	1		1
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	3		3	3		3			
<b>Total autres placements</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>18</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>62 321</b>	<b>6 806</b>	<b>69 127</b>	<b>59 106</b>	<b>6 436</b>	<b>65 542</b>	<b>(3 215)</b>	<b>(370)</b>	<b>(3 585)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2010								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actions et autres placements à revenu variable</b>									
Actifs disponibles à la vente	10 854	414	11 268	9 832	398	10 230	(1 022)	(16)	(1 038)
Actifs classés en "trading"	129	1	130	129	1	130			
Actifs classés en "held for trading"	1 205	145	1 350	1 205	145	1 350			
<b>Total actions et autres placements à revenu variable</b>	<b>12 188</b>	<b>560</b>	<b>12 748</b>	<b>11 166</b>	<b>544</b>	<b>11 710</b>	<b>(1 022)</b>	<b>(16)</b>	<b>(1 038)</b>
<b>Obligations et autres placements à revenu fixe</b>									
Actifs disponibles à la vente	44 242	6 576	50 818	42 670	6 396	49 066	(1 572)	(180)	(1 752)
Actifs classés en "trading"	215	28	243	215	28	243			
Actifs classés en "held for trading"	3 269	86	3 355	3 269	86	3 355			
<b>Total obligations et autres placements à revenu fixe</b>	<b>47 726</b>	<b>6 690</b>	<b>54 416</b>	<b>46 154</b>	<b>6 510</b>	<b>52 664</b>	<b>(1 572)</b>	<b>(180)</b>	<b>(1 752)</b>
<b>OPCVM de trésorerie</b>									
Actifs classés en "trading"	4 554	16	4 570	4 554	16	4 570			
Actifs classés en "held for trading"	2 881		2 881	2 881		2 881			
<b>Total OPCVM de trésorerie</b>	<b>7 435</b>	<b>16</b>	<b>7 451</b>	<b>7 435</b>	<b>16</b>	<b>7 451</b>			
<b>Autres placements</b>									
Actifs disponibles à la vente	11	1	12	11	1	12			
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	3		3	3		3			
<b>Total autres placements</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>15</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>67 363</b>	<b>7 267</b>	<b>74 630</b>	<b>64 769</b>	<b>7 071</b>	<b>71 840</b>	<b>(2 594)</b>	<b>(196)</b>	<b>(2 790)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

#### NOTE 6.4 – PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI EN VALEUR NETTE

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Prêts	164	91	255	191	93	284
Dépôts	604	64	668	142	83	225
Autres	41		41	57		57
<b>Total actifs évalués au coût amorti</b>	<b>809</b>	<b>155</b>	<b>964</b>	<b>390</b>	<b>176</b>	<b>566</b>

**NOTE 6.5 – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES PLACEMENTS**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Coût amorti			Coût amorti		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	9 922	(2 260)	7 662	11 674	(406)	11 268
Obligations et autres placements à revenu fixe	48 066	(2 344)	45 722	50 832	(14)	50 818
Autres placements	15		15	12		12
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>58 003</b>	<b>(4 604)</b>	<b>53 399</b>	<b>62 518</b>	<b>(420)</b>	<b>62 098</b>
Placements financiers évalués au coût amorti	968	(4)	964	569	(3)	566
<b>Placements financiers évalués au coût amorti</b>	<b>968</b>	<b>(4)</b>	<b>964</b>	<b>569</b>	<b>(3)</b>	<b>566</b>

Le groupe a enregistré au 31 décembre 2011 sur ses placements financiers évalués à la juste valeur une charge de dépréciation à caractère durable de 4 184 millions d'euros. Le stock des provisions pour dépréciation durable sur les placements évalués à la juste valeur s'établit à 4 604 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 420 millions d'euros au 31 décembre 2010. Au total, les provisions pour dépréciation sur actifs financiers d'assurance représentent 7,02% des placements du groupe.

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués au coût amorti s'élève à 4 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 3 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Les provisions pour dépréciation des placements ont été déterminées conformément aux règles exposées au paragraphe 3.2.1 des principes comptables.

S'agissant des obligations, la provision pour dépréciation comprend quasi-exclusivement la dépréciation de la dette souveraine grecque. Cette provision a été déterminée en s'appuyant sur une valorisation construite sur la base d'un modèle. Ce modèle reprend les derniers paramètres connus tels que retenus dans le plan d'échange négocié entre l'IIF (Institute of International Finance) et l'Etat grec (communiqué du Ministère des finances grec du 24 février 2012). La décote moyenne enregistrée sur les différentes lignes de titres représente un effet défavorable de 73 % du prix de revient.

Concernant les dettes souveraines des pays périphériques de la zone euro (Irlande, Italie, Espagne et Portugal), le groupe observe que leur valorisation est affectée par un certain niveau de défiance des marchés financiers. Certains pays émetteurs ont pu faire l'objet d'une dégradation de leur notation, voire d'un plan de soutien du Fonds monétaire international. Il convient cependant de souligner qu'à ce jour :

- aucune de ces dettes n'a fait l'objet d'un défaut de paiement d'intérêts ou de principal,
- qu'aucune procédure collective ou de restructuration financière n'a été engagée ou, qu'en l'état actuel de notre connaissance et perception de la situation, ne paraît probable.

Par conséquent, le groupe considère qu'il n'y a pas de risque avéré de dépréciation de ces titres de dette et donc qu'il n'y a pas lieu de provisionner ces titres.

S'agissant des actions, la provision pour dépréciation comprend une dépréciation des titres stratégiques pour 1 984 millions d'euros, dont 175 millions d'euros déjà constatés en 2010 sur les titres Eiffage.

Conformément à ses principes et méthodes, le groupe applique d'abord des critères de dépréciation automatiques à ses actifs. Le portefeuille d'actifs fait en second lieu l'objet d'un examen complémentaire basé sur une présomption de provisionnement assise sur des critères non automatiques. Contrairement à l'exercice 2010 où les critères non automatiques de dépréciation avaient notamment conduit à constater une provision sur le titre Eiffage, dans le contexte financier de l'année 2011, le critère non automatique a été recouvert par le critère de baisse significative (décote supérieure à 50% à la date de l'arrêt) des critères de dépréciation automatiques. C'est en application de ce critère automatique que les provisions pour dépréciation 2011 ont été enregistrées. Aucune provision significative ne se trouve déclenchée dans les comptes au 31 décembre 2011 sur la base des seuls critères non automatiques.



## NOTE 6.6 – PLACEMENTS FINANCIERS – PAR DEVISE

En millions d'euros	31.12.2011					
	Euro	Dollar	Livres	Yens	Autres	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	6 553	56	49	7	303	6 968
Obligations et autres placements à revenu fixe	41 398	162	785	18	467	42 830
Autres placements	14					14
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>47 965</b>	<b>218</b>	<b>834</b>	<b>25</b>	<b>770</b>	<b>49 812</b>
<b>Actifs de transaction</b>						
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	157					157
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	1 525	7	3	1	2	1 538
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	153					153
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 492	8	4	1	32	2 537
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	8 704	13	4	1	3	8 725
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 597	10	5	1	3	2 617
Autres placements classés en "trading"						
Autres placements classés en "held for trading"	2					2
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>15 630</b>	<b>38</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>40</b>	<b>15 729</b>
<b>Prêts et créances</b>						
Prêts	246		9		1	255
Dépôts	623	13			32	668
Autres placements	41					41
<b>Total prêts et créances</b>	<b>910</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>964</b>
<b>Total des placements financiers (hors dérivés et hors UC)</b>	<b>64 505</b>	<b>269</b>	<b>859</b>	<b>29</b>	<b>843</b>	<b>66 505</b>



En millions d'euros	31.12.2010					
	Euro	Dollar	Livres	Yens	Autres	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	9 656	65	28	6	475	10 231
Obligations et autres placements à revenu fixe	47 696	112	721	9	528	49 065
Autres placements	11	1				12
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>57 364</b>	<b>178</b>	<b>749</b>	<b>15</b>	<b>1 003</b>	<b>59 308</b>
<b>Actifs de transaction</b>						
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	130					131
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	1 346	3				1 350
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	243					243
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	3 324	5			25	3 355
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	4 556	11	1	1	2	4 571
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 875	4			1	2 881
Autres placements classés en "trading"						
Autres placements classés en "held for trading"	3					2
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>12 476</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>28</b>	<b>12 533</b>
<b>Prêts et créances</b>						
Prêts	272	2	9		1	284
Dépôts	181	9			35	225
Autres placements	56					56
<b>Total prêts et créances</b>	<b>509</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>566</b>
<b>Total des placements financiers (hors dérivés et hors UC)</b>	<b>70 349</b>	<b>213</b>	<b>760</b>	<b>17</b>	<b>1 067</b>	<b>72 406</b>

**NOTE 6.7 – DETAIL DES PLACEMENTS COTES**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Actions	4 085	6 727
Parts d'OPCVM à revenu fixe	3 317	3 647
Parts d'autres OPCVM	4 079	4 572
OPCVM de trésorerie	11 341	7 451
Obligations et autres titres à revenu fixe	42 062	48 771
<b>Total placements cotés</b>	<b>64 884</b>	<b>71 169</b>

Au 31 décembre 2011, le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements cotés évalués à la juste valeur s'établit à 4 491 millions d'euros contre 301 millions d'euros au 31 décembre 2010.

**NOTE 6.8 – DETAIL DES PLACEMENTS NON COTES**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Actions en juste valeur	500	411
Obligations et autres titres à revenu fixe en juste valeur	141	245
Autres placements en juste valeur	17	14
Prêts au coût amorti	255	285
Autres placements en coût amorti	709	281
<b>Total placements non cotés</b>	<b>1 621</b>	<b>1 237</b>

Au 31 décembre 2011, le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements non cotés évalués à la juste valeur s'établit à 113 millions d'euros contre 119 millions d'euros au 31 décembre 2010.

**NOTE 6.9 – PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) <sup>(1)</sup>	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) <sup>(1)</sup>
Bolloré Investissement	4,13%	159	157	(2)	4,31%	130	172	42
Société Générale	3,92%	528	523	(5)	4,25%	1 765	1 311	(454)
Lagardère	1,90%	92	51	(41)	2,01%	100	82	(18)
Veolia Environnement	5,53%	252	252		5,68%	795	620	(175)
Saint Gobain	1,90%	442	302	(140)	1,92%	443	396	(47)
Eiffage	6,91%	113	113		6,73%	205	205	
<b>Sociétés Françaises</b>		<b>1 586</b>	<b>1 398</b>	<b>(188)</b>		<b>3 438</b>	<b>2 786</b>	<b>(652)</b>
Mediobanca	4,93%	186	186		4,93%	493	288	(205)
OTP Bank	8,28%	261	237		8,28%	629	432	(164)
<b>Sociétés Étrangères</b>		<b>447</b>	<b>423</b>			<b>1 122</b>	<b>720</b>	<b>(369)</b>
<b>Total des placements significatifs dans des sociétés non consolidées</b>		<b>2 033</b>	<b>1 821</b>	<b>(188)</b>		<b>4 560</b>	<b>3 506</b>	<b>(1 021)</b>

(1) La réserve de réévaluation tient compte des effets des instruments de couverture

Les titres présentés dans cette note correspondent exclusivement aux titres qualifiés de « titres stratégiques » dont le traitement en matière de dépréciation est indiqué au point 3.2.1 des principes comptables.

Comme rappelé à ce point 3.2.1, les titres stratégiques sont ceux pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme. Ils sont caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée.

Les titres de participation stratégiques ont vu leur valeur nette comptable très fortement baisser suite à la prise en charge de pertes liées à ces actifs. Ces pertes se sont matérialisées soit au travers de moins-values, soit du fait d'enregistrement de provisions pour dépréciation. En application des principes de dépréciation rappelés précédemment, un montant de 1 803 millions d'euros a été doté au titre des provisions pour dépréciation.

La variation de pourcentage d'intérêt sur les titres Eiffage résulte mécaniquement de l'annulation des titres d'autocontrôle par Eiffage le 14 décembre 2011.

**NOTE 6.10 – DECOMPOSITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE**
**NOTE 6.10.1 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR TAUX**

Le poids des instruments de taux sur le total des placements financiers hors UC en valeur de marché s'élève à 68%, dont 64% sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » et 4% dans la catégorie « actifs de transaction » fin décembre 2011.

Le tableau ci-après montre l'exposition du groupe aux risques de taux d'intérêt à la clôture de chaque exercice. Cette présentation concerne uniquement les placements en obligations, détenus directement ou par le biais d'OPCVM consolidés, mais ne prend pas en compte les autres placements ayant des caractéristiques similaires (OPCVM obligataires, OPCVM de taux, fonds obligataires, ...).

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
<b>Obligations cotées</b>						
Disponibles à la vente	39 394	2 260	41 653	46 656	1 216	47 872
Classées en "trading"	20	11	31	42	5	47
Classées en "held for trading"	121	256	377	704	148	852
<b>Total obligations cotées</b>	<b>39 535</b>	<b>2 527</b>	<b>42 061</b>	<b>47 402</b>	<b>1 369</b>	<b>48 771</b>
<b>Obligations non cotées</b>						
Disponibles à la vente	75	39	114	132	44	176
Classées en "trading"		10	10	26		26
Classées en "held for trading"	17	1	17	4	39	43
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>91</b>	<b>50</b>	<b>141</b>	<b>162</b>	<b>83</b>	<b>245</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>39 626</b>	<b>2 577</b>	<b>42 203</b>	<b>47 564</b>	<b>1 452</b>	<b>49 016</b>

**NOTE 6.10.2 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR ECHEANCE**

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires, y compris OPCVM consolidés, est le suivant :

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
<b>Obligations cotées</b>								
Disponibles à la vente	1 866	9 333	30 454	41 653	2 331	7 683	37 857	47 872
Classées en "trading"	4	17	10	31	11	22	14	47
Classées en "held for trading"	123	100	154	377	354	219	280	852
<b>Total obligations cotées</b>	<b>1 993</b>	<b>9 450</b>	<b>30 618</b>	<b>42 061</b>	<b>2 696</b>	<b>7 924</b>	<b>38 151</b>	<b>48 771</b>
<b>Obligations non cotées</b>								
Disponibles à la vente	16		97	114	23	98	54	176
Classées en "trading"	10			10	26			26
Classées en "held for trading"	10	3	4	17	1	2	40	43
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>37</b>	<b>3</b>	<b>101</b>	<b>141</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	<b>94</b>	<b>245</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>2 030</b>	<b>9 453</b>	<b>30 719</b>	<b>42 203</b>	<b>2 746</b>	<b>8 025</b>	<b>38 245</b>	<b>49 016</b>

La répartition du portefeuille obligataire fait ainsi apparaître que les natures de placements privilégiés par le groupe sont principalement des emprunts obligataires d'échéance longue (à plus de 5 ans) et présentant des taux de rémunération fixes.

**NOTE 6.10.3 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR RATING**

Il est précisé que le rating indiqué est une moyenne des notations communiquées fin 2011 par les trois principales agences (S&P, MOODY'S et FITCH Ratings) concernant les titres obligataires du groupe.

En millions d'euros	31.12.2011						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
<b>Obligations cotées</b>							
Disponibles à la vente	16 065	6 935	12 050	4 583	1 568	452	41 653
Classées en "trading"	1	6	6	14		4	31
Classées en "held for trading"	28	16	88	102	4	139	377
<b>Total obligations cotées</b>	<b>16 094</b>	<b>6 957</b>	<b>12 144</b>	<b>4 699</b>	<b>1 572</b>	<b>595</b>	<b>42 061</b>
<b>Obligations non cotées</b>							
Disponibles à la vente	33		77	4			114
Classées en "trading"			10				10
Classées en "held for trading"					1	16	17
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>87</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>141</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>16 127</b>	<b>6 957</b>	<b>12 231</b>	<b>4 703</b>	<b>1 573</b>	<b>611</b>	<b>42 203</b>

En millions d'euros	31.12.2010						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
<b>Obligations cotées</b>							
Disponibles à la vente	17 167	8 470	14 979	3 660	3 282	314	47 872
Classées en "trading"	1	14	7	15	4	6	47
Classées en "held for trading"	47	57	237	147	150	214	852
<b>Total obligations cotées</b>	<b>17 215</b>	<b>8 541</b>	<b>15 223</b>	<b>3 822</b>	<b>3 436</b>	<b>534</b>	<b>48 771</b>
<b>Obligations non cotées</b>							
Disponibles à la vente	38	4	2	6	123	2	176
Classées en "trading"	26						26
Classées en "held for trading"						43	43
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>64</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>123</b>	<b>45</b>	<b>245</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>17 279</b>	<b>8 545</b>	<b>15 225</b>	<b>3 828</b>	<b>3 559</b>	<b>579</b>	<b>49 016</b>

**NOTE 6.10.4 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR NATURE DES EMETTEURS OBLIGATAIRES**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Obligations émises par des États faisant partie de l'UE	22 532	27 923
Obligations émises par des États hors UE	51	121
Obligations des secteurs publics et semi-publics	3 964	3 214
Obligations du secteur privé	15 380	17 526
Autres obligations (dont les fonds obligataires)	276	233
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>42 203</b>	<b>49 016</b>

La valeur au bilan des investissements du groupe en obligations émises par les Etats considérés comme « non core », c'est-à-dire Portugal, Irlande, Italie, Grèce et Espagne, s'élève à 10 392 millions d'euros au 31 décembre 2011.

**NOTE 6.10.5 – TITRES DE DETTE SOUVERAINE DES PAYS PERIPHERIQUES DE LA ZONE EURO**

En millions d'euros	31.12.2011					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins values latentes brutes	Plus ou moins values latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	2 953		2 953	2 612	(341)	(54)
Grèce	3 247	(2 321)	926	926		
Irlande	85		85	70	(15)	(4)
Italie	7 719		7 720	6 215	(1 505)	(285)
Portugal	1 093		1 093	570	(523)	(130)
<b>Total</b>	<b>15 097</b>	<b>(2 321)</b>	<b>12 775</b>	<b>10 392</b>	<b>(2 383)</b>	<b>(473)</b>

Comme indiqué à la note 6.5, le groupe considère qu'il n'y a pas de risque avéré de dépréciation sur les titres de dette souveraines des pays périphériques de la zone euro (Irlande, Italie, Espagne et Portugal) et donc qu'il n'y a pas lieu de provisionner ces titres. La moins-value latente sur ces titres représente au 31 décembre 2011 un montant de 473 millions d'euros net d'impôt et de participation aux bénéfices.

Le groupe n'a pas réalisé de cessions significatives d'obligations souveraines des pays périphériques de la zone euro. Seules des opérations portant sur les OAT et des titres obligataires allemands ont été réalisées pour un montant brut de 459 millions d'euros.

**Titres de dette souveraine grecque**

L'absence de liquidité du marché secondaire de la dette grecque a conduit le groupe à adopter une valorisation selon une approche de valorisation basée sur un modèle. Des signes de très forte réduction du marché secondaire de la dette grecque depuis mai 2010, date du premier plan de soutien à la Grèce, ont pu être observés. Le groupe estime que la perte totale de liquidité du marché déjà latente depuis cette période est caractérisée par l'arrêt des interventions de la BCE depuis le 25 mars 2011. Depuis cette date, le groupe a étudié les critères qualifiant l'inactivité des marchés (volumes, écartements des « spreads acheteur/vendeur », positions des courtiers,...) et considère que le marché de la dette grecque n'est plus actif.

Les dettes souveraines grecques détenues par le groupe sont donc valorisées depuis cette date selon une approche basée sur un modèle, et sont classées en niveau 3, selon l'approche IFRS 7 de classification par niveau de liquidité des actifs.

La plupart des acteurs bancaires et assureurs s'étant prononcés en faveur de l'apport de leurs titres à l'opération d'échange proposée par l'IIF et l'Etat grec, le modèle s'appuie sur les caractéristiques des obligations qui seront reçues en échange et telles que précisées dans le communiqué du Ministère des finances grec du 24 février 2012. Il est considéré que la meilleure estimation de la valeur de ces titres correspond à la valeur issue du modèle de valorisation. Il est à noter que Groupama détient exclusivement des titres de droit grec. Comme mentionné dans les événements postérieurs à la clôture, ces titres ont fait l'objet d'un échange dans le cadre du PSI (Private Sector Involvement) le 12 mars 2012.

Ce modèle conduit à constater une provision pour dépréciation moyenne de 73 % du prix de revient. Cette provision pour dépréciation supporte de manière systématique de l'impôt sur les sociétés. S'agissant des activités vie, une étude a été faite pour justifier le cas échéant de l'affectation à la participation aux bénéfices d'une partie de la perte. Dans la pratique, la quasi-intégralité de la perte a été supportée par l'assureur, étant donné en outre que, sur les principales entités vie du groupe, aucune participation aux bénéfices différée active n'a été enregistrée sur les provisions pour dépréciations relatives à la dette grecque.

**NOTE 6.11 – HIERARCHIE DE LA JUSTE VALEUR**

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (de niveau 1) ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

La détermination du caractère actif ou pas d'un marché s'appuie notamment sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, la forte dispersion des prix disponibles dans le temps et entre les différents intervenants du marché ou le fait que les prix ne correspondent plus à des transactions suffisamment récentes.

en millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>								
Actions et autres placements à revenu variable	6 412	110	447	6 969	9 712	126	392	10 231
Obligations et autres placements à revenu fixe	40 949	844	1 036	42 829	48 107	758	201	49 066
Autres placements	4		11	15	2		10	12
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>47 365</b>	<b>954</b>	<b>1 494</b>	<b>49 813</b>	<b>57 822</b>	<b>884</b>	<b>603</b>	<b>59 309</b>
<b>Actifs de transaction</b>								
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading" ou en "held for trading"	1 126	1	567	1 694	962	6	512	1 480
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading" ou en "held for trading"	2 561	46	84	2 691	3 398	118	82	3 597
OPCVM de trésorerie classés en "trading" ou en "held for trading"	11 341			11 341	7 450		1	7 451
Autres placements			2	2			2	2
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>15 028</b>	<b>47</b>	<b>653</b>	<b>15 728</b>	<b>11 810</b>	<b>124</b>	<b>597</b>	<b>12 531</b>
<b>Sous-total des placements financiers hors UC</b>	<b>62 393</b>	<b>1 001</b>	<b>2 147</b>	<b>65 541</b>	<b>69 632</b>	<b>1 008</b>	<b>1 200</b>	<b>71 840</b>
<b>Placements de contrats en UC</b>	<b>2 675</b>	<b>102</b>	<b>730</b>	<b>3 507</b>	<b>2 912</b>	<b>152</b>	<b>599</b>	<b>3 663</b>
<b>Instruments dérivés actifs et passifs</b>		<b>(169)</b>	<b>(1)</b>	<b>(170)</b>		<b>(120)</b>	<b>(17)</b>	<b>(137)</b>
<b>Total actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>65 068</b>	<b>934</b>	<b>2 876</b>	<b>68 878</b>	<b>72 543</b>	<b>1 041</b>	<b>1 781</b>	<b>75 365</b>

S'agissant des placements de contrats en UC, le risque est supporté par les assurés.



Les instruments dérivés figurant à l'actif s'élèvent à 120 millions d'euros et les instruments dérivés figurant au passif du bilan sont de 290 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ces instruments sont principalement classés en niveau 2.

Concernant les placements de niveau 3, il s'agit pour les actions principalement de parts de fonds de private equity et pour les obligations, de titres de dette souveraine grecque à hauteur de 926 millions d'euros.

Au-delà des instruments financiers actifs et passifs décrits dans le tableau, le groupe a enregistré dans ses passifs techniques des contrats financiers en juste valeur sans participation discrétionnaire. Ceux-ci représentent un montant de 69 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 116 millions d'euros au 31 décembre 2010.

En millions d'euros	31.12.2011								
	Actifs disponibles à la vente			Actifs de transaction				Placements de contrats en UC	Dérivés actifs et passifs
	Actions	Obligations	Autres placements	Actions	Obligations	OPCVM de trésorerie	Autres placements		
<b>Montant en niveau 3 à l'ouverture</b>	<b>392</b>	<b>201</b>	<b>10</b>	<b>512</b>	<b>81</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>599</b>	<b>(17)</b>
Variation de la plus ou moins value latente reconnue en :									
- résultat	2			32				(10)	
- gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	20	(47)	1						
Transfert vers le niveau 3	92	921		5	2				
Transfert hors du niveau 3	(1)	(47)		(2)					
Reclassement en prêts et créances									
Variation de périmètre									16
Acquisitions	35	13		166	30			277	
Cessions / Remboursements	(88)	(5)		(146)	(28)	(1)		(90)	
Ecart de conversion	(5)				(1)			(46)	
<b>Montant en niveau 3 à la clôture</b>	<b>447</b>	<b>1 036</b>	<b>11</b>	<b>567</b>	<b>84</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>730</b>	<b>(1)</b>

**NOTE 7 – PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Titres à revenu variable et assimilés		5	5		12	12
Obligations	191	547	738	25	641	665
Parts d'OPCVM d'actions	2 324	49	2 373	2 581	56	2 637
Parts d'OPCVM obligataires et autres	46	75	121	49	85	133
Autres placements		171	171		120	120
<b>Sous-total placements financiers en UC</b>	<b>2 561</b>	<b>847</b>	<b>3 408</b>	<b>2 655</b>	<b>914</b>	<b>3 569</b>
Immobilier de placement en UC	99		99	94		94
<b>Sous-total immobilier de placement en UC</b>	<b>99</b>		<b>99</b>	<b>94</b>		<b>94</b>
<b>Total</b>	<b>2 659</b>	<b>847</b>	<b>3 507</b>	<b>2 749</b>	<b>914</b>	<b>3 663</b>

Les placements en unités de compte (UC) relèvent exclusivement de l'activité de l'assurance de la personne.



## NOTE 8 – INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS ET PASSIFS ET DERIVES INCORPORES SEPARES

En millions d'euros	31.12.2011					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	64	(289)			64	(289)
Options	56				56	
Contrats à terme de devises		(1)				(1)
Autres						
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>(290)</b>			<b>120</b>	<b>(290)</b>

En millions d'euros	31.12.2010					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	97	(232)			97	(232)
Options	27				27	
Contrats à terme de devises		(3)				(3)
Autres	1	(25)		(2)	1	(27)
<b>Total</b>	<b>125</b>	<b>(260)</b>		<b>(2)</b>	<b>125</b>	<b>(262)</b>

Les contrats de swaps, bien que non documentés selon les normes IFRS, comme des contrats de couverture, visent principalement à protéger de manière macro le portefeuille obligataire contre une hausse des taux. Il en est de même pour les options.

**NOTE 9 – EMPLOIS ET RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**
**NOTE 9.1 – EMPLOIS DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Caisse, banques centrales, CCP	40		40	46		46
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	480		480	1 361		1 361
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	904	(6)	898	225		225
Prêts et créances sur les établissements de crédit	132		132	290		290
Prêts et créances sur la clientèle	1 400	(22)	1 378	1 232	(28)	1 204
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3		3			
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	372		372	302		302
Immeubles de placement						
<b>Total emplois des activités du secteur bancaire</b>	<b>3 331</b>	<b>(29)</b>	<b>3 302</b>	<b>3 456</b>	<b>(28)</b>	<b>3 429</b>

Suivi des titres reclassés en 2008 de la catégorie « Trading » à la catégorie des « actifs détenus jusqu'à l'échéance » :

Conformément à l'amendement d'IAS 39 adopté le 15 octobre 2008, un reclassement de la catégorie « Trading » à la catégorie des « actifs détenus jusqu'à l'échéance » d'un portefeuille d'obligations bancaires à taux révisable a eu lieu en 2008.

La variation de valeur, qui aurait été constatée dans les comptes si ces actifs n'avaient pas été reclassés, est un résultat positif de 2,8 millions d'euros au 31 décembre 2011. La juste valeur de ces actifs est de 116 millions d'euros.

**NOTE 9.2 – RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Banques centrales, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	124	1 028
Instruments dérivés de couverture	3	
Dettes envers les établissements de crédit	428	48
Dettes envers la clientèle	2 437	1 992
Dettes représentées par des titres	4	5
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
<b>Total des ressources des activités du secteur bancaire</b>	<b>2 996</b>	<b>3 073</b>

La structure des emplois et des ressources des activités bancaires a été notablement modifiée par la conjonction de plusieurs éléments :

- La baisse de la notation du groupe et de Groupama Banque a entraîné une forte diminution des émissions de certificats de dépôt classés en « passifs financiers à la juste valeur par résultat », avec en parallèle, la décision prise en août de ne pas renouveler les positions de trésorerie en portefeuille, classées en « actifs financiers à la juste valeur par résultat », afin de conserver une position de prêteur net sur le marché.
- Face au risque de tarissement du financement sur le marché interbancaire, le recours à la Banque Centrale Européenne a été renforcé, ce qui explique la progression du poste « dettes envers les établissements de crédit ».
- Le groupe a mis en place une mutualisation de la trésorerie de Groupama SA et de ses principales filiales, qui s'est traduite par une augmentation d'apport de trésorerie, dans le poste « dettes envers la clientèle », qui a été investie dans un OPCVM classé en « actifs financiers disponibles à la vente ».



## NOTE 10 – INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

En millions d'euros	31.12.2011		31.12.2010	
	Valeur d'équivalence	Quote Part Résultat	Valeur d'équivalence	Quote Part Résultat
Günes Sigorta	41	1	44	(6)
Socomie			(1)	
Cegid	70	3	76	5
Sepac (société immobilière)	2	2		
La Banque Postale IARD	88	(9)	98	(4)
Silic (société immobilière)	671	24		
Star	85	1	86	5
Groupama Insurances China	28	(3)		
<b>Total Investissements dans les entreprises associées</b>	<b>984</b>	<b>19</b>	<b>303</b>	<b>0</b>

Les entités SILIC et SEPAC ont changé de méthode d'intégration et passent d'une intégration globale à une mise en équivalence suite à la cession d'une partie de la participation détenue et de la perte du contrôle de ces entités.

Groupama Insurances China devient une entité consolidée à part entière et est intégrée dans le périmètre par la méthode de la mise en équivalence.

## NOTE 10.1 – DONNEES SIGNIFICATIVES

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres
Günes Sigorta	351	10	nc	114	nc	(20)	nc	118
Socomie	14	1	8	nc	13	nc	6	(1)
Cegid	264	16	365	181	250	20	336	174
Sepac (société immobilière)	13	4	66	4				
La Banque Postale IARD	24	(27)	nc	nc		(11)	96	90
Silic (société immobilière)	213	58	1 749	128				
Star	104	10	364	110	111	15	359	110
Groupama Insurances China	11	(5)	79	56				

Compte tenu des dates d'arrêté, les données financières présentées dans ce tableau sont estimées sur la base des derniers états financiers disponibles.

**NOTE 11 – PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS**

En millions d'Euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie</b>						
Provisions pour primes non acquises	31	38	69	31	44	74
Provisions pour sinistres à payer	663	167	831	743	197	940
Autres provisions techniques	151	5	156	146	7	153
<b>Total</b>	<b>846</b>	<b>210</b>	<b>1 055</b>	<b>921</b>	<b>247</b>	<b>1 168</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>						
Provisions d'assurance vie	10	30	40	10	31	41
Provisions pour sinistres à payer	1	7	8	3	6	9
Provisions pour participation aux bénéfices	9		9	10		10
Autres provisions techniques	(1)		(1)			
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>37</b>	<b>56</b>	<b>23</b>	<b>37</b>	<b>60</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers</b>				<b>2</b>		<b>2</b>
<b>Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	<b>864</b>	<b>247</b>	<b>1 111</b>	<b>946</b>	<b>284</b>	<b>1 230</b>

**NOTE 11.1 – VARIATION DE LA PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS POUR SINISTRES NON VIE PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à l'ouverture</b>	<b>742</b>	<b>197</b>	<b>939</b>	<b>851</b>	<b>232</b>	<b>1 083</b>
Transfert de portefeuille et variation de périmètre						
Part des réassureurs dans la charge de sinistres totale	92	67	160	153	54	207
Part des réassureurs dans les paiements totaux	(172)	(91)	(263)	(262)	(92)	(354)
Variation de change		(6)	(6)		3	3
<b>Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à la clôture</b>	<b>663</b>	<b>167</b>	<b>830</b>	<b>742</b>	<b>197</b>	<b>939</b>

**NOTE 12 – AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
**NOTE 12.1 – VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>763</b>	<b>71</b>	<b>834</b>	<b>705</b>	<b>54</b>	<b>759</b>
Acquisitions	107	1	108	103	3	106
Variation de périmètre	(2)		(2)		16	16
Production immobilisée de l'exercice	1		1	5		5
Ecarts de conversion	(3)		(3)	1		1
Cessions	(48)	(15)	(63)	(51)	(2)	(53)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>818</b>	<b>58</b>	<b>876</b>	<b>763</b>	<b>71</b>	<b>834</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(508)</b>		<b>(508)</b>	<b>(464)</b>		<b>(464)</b>
Augmentation	(84)		(84)	(73)		(73)
Variation de périmètre	2		2			
Ecarts de conversion	2		2	(1)		(1)
Diminution	38		38	30		30
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(549)</b>		<b>(549)</b>	<b>(508)</b>		<b>(508)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(3)</b>	<b>(5)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(2)		(3)			
Variation de périmètre						
Ecarts de conversion						
Dépréciation durable reprise		2	1	1		1
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>	<b>(4)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>254</b>	<b>68</b>	<b>322</b>	<b>239</b>	<b>51</b>	<b>290</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>265</b>	<b>56</b>	<b>321</b>	<b>254</b>	<b>68</b>	<b>322</b>
<b>Juste valeur des autres immobilisations corporelles à la clôture</b>	<b>265</b>	<b>83</b>	<b>348</b>	<b>254</b>	<b>99</b>	<b>353</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>31</b>

Les plus-values latentes constatées sur les actifs à long terme concernent essentiellement des actifs biologiques traités selon la norme IAS 41. Il s'agit principalement de forêts.



## NOTE 12.2 – AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2011						31.12.2010					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	630	187	818	58		58	587	176	763	71		71
Amortissements cumulés	(408)	(141)	(549)				(380)	(128)	(508)			
Dépréciation durable	(4)		(4)	(2)		(2)	(1)		(1)	(3)		(3)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>219</b>	<b>46</b>	<b>265</b>	<b>56</b>		<b>56</b>	<b>207</b>	<b>47</b>	<b>254</b>	<b>68</b>		<b>68</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>218</b>	<b>47</b>	<b>265</b>	<b>83</b>		<b>83</b>	<b>206</b>	<b>47</b>	<b>253</b>	<b>99</b>		<b>99</b>
<b>Plus values latentes</b>				<b>27</b>		<b>27</b>				<b>31</b>		<b>31</b>



## NOTE 13 – FRAIS D'ACQUISITION REPORTES

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non vie	211		211	186		186
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	177	13	189	199	8	207
<b>France</b>	<b>387</b>	<b>13</b>	<b>400</b>	<b>385</b>	<b>8</b>	<b>393</b>
Contrats d'assurance non vie	216		216	228		228
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	32	(1)	31	35	(10)	25
<b>International</b>	<b>248</b>	<b>(1)</b>	<b>247</b>	<b>263</b>	<b>(10)</b>	<b>253</b>
<b>Total frais d'acquisition reportés</b>	<b>635</b>	<b>12</b>	<b>647</b>	<b>648</b>	<b>(2)</b>	<b>647</b>

**NOTE 14 – PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE**
**NOTE 14.1 – PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Participation aux bénéfices différée active	3 704	246	3 951	1 590	128	1 718
<b>Total participation aux bénéfices différée active</b>	<b>3 704</b>	<b>246</b>	<b>3 951</b>	<b>1 590</b>	<b>128</b>	<b>1 718</b>

La participation aux bénéfices différée active provient essentiellement des moins-values latentes en application du principe de la comptabilité reflet.

Le taux de participation aux bénéfices différée est déterminé entité par entité (sur la base des cantons réglementaires). Il s'appuie sur le taux réel de partage des produits financiers entre les assurés et les actionnaires et correspond à la moyenne des taux réels des 3 dernières années. Cette moyenne permet d'éviter d'intégrer dans le calcul des éléments atypiques non récurrents.

Par exception, l'année 2011 étant une année particulièrement atypique en termes de résultat financier, le taux de participation aux bénéfices différée de l'année 2010 des principales entités a été reconduit dans les comptes consolidés 2011.

Ainsi, les taux de participation aux bénéfices différée, utilisés en France dans le cadre de la comptabilité reflet, au 31 décembre 2011 sont compris dans une fourchette entre 75,99% et 78,34%, dont 77,49% sur Groupama Gan Vie. Le taux moyen en 2011 aurait été de 83,89 % sur l'entité Groupama Gan Vie si on avait pris en compte pour le calcul du taux moyen le taux de partage réellement observé sur l'année 2011.

Pour l'exercice 2011, les principales sources de la participation aux bénéfices différée active sont relatives :

- aux moins-values latentes des dettes souveraines des pays périphériques de la zone euro, soit 1 672 millions d'euros ;
- aux compléments de provisions pour dépréciation sur les titres stratégiques pour 908 millions d'euros ;
- aux retraitements de consolidation relatifs à l'annulation dans les comptes consolidés des réévaluations immobilières pratiquées dans les comptes sociaux et aux éliminations des plus-values internes pour 492 millions d'euros ;
- aux moins-values latentes sur les autres actifs financiers.

Un test de recouvrabilité a été réalisé permettant de démontrer la capacité du groupe à imputer le montant de la participation aux bénéfices différée active sur les participations futures des assurés.

Le test de recouvrabilité de la participation aux bénéfices différée active mentionné dans les principes du groupe vise à démontrer que les participations qui seront servies aux assurés dans le futur permettent d'absorber les moins-values latentes des actifs de placement en tenant compte des incidences probables sur le comportement des assurés selon un environnement financier considéré comme raisonnable.

Le groupe a procédé à un test de projection des rendements futurs dans lequel le taux de croissance des marchés actions est de 5,5% et dans lequel les taux des réinvestissements obligataires se situent à 3,90% en 2012, 4,10% en 2013 et 4,30% en 2014 et au-delà.

Une analyse de sensibilité a été réalisée en considérant un taux de rachat correspondant au taux de rachat moyen constaté sur l'année 2011 augmenté de 300 points de base. Cette analyse de sensibilité permet de démontrer d'une part que les flux de trésorerie restent positifs et qu'il n'est pas nécessaire de réaliser des moins-values pour payer les prestations et d'autre part que la marge financière reste positive.

Le groupe dispose en outre d'une poche de trésorerie de 5,9 milliards d'euros dans sa principale structure vie pour faire face à une évolution adverse significative (non observée) de sa collecte.

L'évolution observée des marchés financiers à fin février 2012 confirme en outre une évolution très favorable des moins-values latentes des obligations et des actions.

**NOTE 14.2 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE PASSIVE**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance				18		18
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers						
<b>Total participation aux bénéfices différée passive</b>				<b>18</b>		<b>18</b>

**NOTE 15 – IMPOTS DIFFERES**
**NOTE 15.1 – IMPOTS DIFFERES ACTIFS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010
	France	International	Total	Total
Impôts différés actifs	588	134	722	571
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>588</b>	<b>134</b>	<b>722</b>	<b>571</b>

**NOTE 15.2 – IMPOTS DIFFERES PASSIFS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010
	France	International	Total	Total
Impôts différés passifs	233	46	279	301
<b>Total impôts différés passifs</b>	<b>233</b>	<b>46</b>	<b>279</b>	<b>301</b>

**NOTE 15.3 – ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPOT DIFFERE**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
<b>Impôts différés issus des décalages temporaires</b>		
Retraitements sur instruments financiers AFS & Trading (nets de participation aux bénéfices différée)	(52)	(54)
Frais d'acquisition vie et provision globale de gestion	(34)	(52)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(278)	(125)
Autres différences sur retraitements de consolidation	47	48
Frais d'acquisition non vie reportés	(70)	(64)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	528	420
Plus-values en sursis d'imposition	(5)	(8)
Ecart d'évaluation sur OPCVM	(18)	31
Couverture de change	24	22
Autres différences temporaires fiscales	18	19
<b>Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires</b>	<b>159</b>	<b>237</b>
<b>Reconnaissance des actifs d'impôts sur les déficits ordinaires</b>	<b>284</b>	<b>33</b>
<b>Impôts différés enregistrés au bilan</b>	<b>443</b>	<b>270</b>
dont actif	722	571
dont passif	(279)	(301)

Les comptes combinés du groupe font ressortir au global un impôt différé actif de 443 millions d'euros. Cet impôt différé actif se décompose comme suit :

- Un impôt différé actif de 722 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 571 millions d'euros au 31 décembre 2010 soit une augmentation de 151 millions d'euros.
- Un impôt différé passif de 279 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 301 millions d'euros au 31 décembre 2010 soit une diminution de 22 millions d'euros.

Le montant des actifs non constatés (déficits non activés) s'élève au 31 décembre 2011 à 124 millions d'euros (62% pour les activités bancaires et 38% pour les filiales étrangères) contre 116 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La recouvrabilité de l'impôt actif en France, à savoir 355 millions d'euros, sera réalisée dans les 3 années à venir compte tenu des projections de business plan.

**NOTE 16 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE**
**NOTE 16.1 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011						31.12.2010	
	France			International			Total	Total
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette		
Primes acquises non émises	951		951	61		61	1 012	1 030
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 579	(35)	1 544	701	(72)	628	2 173	1 727
Comptes courants coassureurs et autres tiers	46		46	67	(33)	34	80	88
Comptes courants cédants et rétrocedants	231	(1)	230	5	(1)	4	234	235
<b>Total</b>	<b>2 807</b>	<b>(36)</b>	<b>2 771</b>	<b>834</b>	<b>(107)</b>	<b>727</b>	<b>3 499</b>	<b>3 080</b>

**NOTE 16.2 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Primes acquises non émises	1 015	(3)		1 012	1 033	(3)		1 030
Assurés, intermédiaires et autres tiers	2 150	23		2 173	1 713	14		1 727
Comptes courants coassureurs et autres tiers	78	2		80	71	17		88
Comptes courants cédants et rétrocedants	216	17	1	234	212	19	4	235
<b>Total</b>	<b>3 459</b>	<b>39</b>	<b>1</b>	<b>3 499</b>	<b>3 029</b>	<b>47</b>	<b>4</b>	<b>3 080</b>



## NOTE 17 – CREANCES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	100	(12)	88	79
Autres créances sur opérations de réassurance	52	(7)	46	34
<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>(19)</b>	<b>133</b>	<b>113</b>

## NOTE 17.1 – CREANCES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE – PAR ECHEANCE

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	49	38		88	64	15		79
Autres créances sur opérations de réassurance	25	20	1	46	30	4	1	34
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>58</b>	<b>1</b>	<b>133</b>	<b>94</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>113</b>

**NOTE 18 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT**
**NOTE 18.1 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	169	2		171	259			259

Le poste « Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt » comprend l'impôt sur les sociétés et les autres créances sur l'Etat et collectivités publiques.

Les créances d'impôt exigible s'élèvent à 31 millions d'euros contre 108 millions d'euros au 31 décembre 2010. En mai 2011, Groupama SA a recouvré la créance sur l'Etat de 55 millions d'euros correspondant au 4ème acompte d'impôt sur les sociétés diminué de l'impôt long terme. Au cours de l'exercice 2011, Groupama SA n'a versé aucun acompte d'impôt sur les sociétés. La créance sur imposition dans les pays étrangers se chiffre à 29 millions d'euros en 2011 représentant une diminution de 22 millions d'euros par rapport à 2010.

Les autres créances sur l'Etat et collectivités publiques comprennent, l'acompte versé pour les prélèvements sociaux des contrats d'épargne pour 76 millions d'euros, la TVA déductible et les crédits de TVA pour 9 millions d'euros, la subvention grêle en faveur des caisses régionales pour 4 millions d'euros, diverses taxes pour 5 millions d'euros (CET, CRL, TCAS ...) ainsi que les taxes des sociétés étrangères pour 45 millions d'euros.

**NOTE 18.2 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	97	74	171	166	93	259

**NOTE 19 – AUTRES CREANCES**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010
	Valeurs brutes	Provisions	Total	Total
Intérêts courus non échus	789		789	952
Personnel débiteur	20		20	25
Organismes sociaux	9		9	10
Débiteurs divers	1 467	(106)	1 361	1 052
Autres créances	415		415	402
<b>Total</b>	<b>2 700</b>	<b>(106)</b>	<b>2 594</b>	<b>2 441</b>

**NOTE 19.1 – AUTRES CREANCES – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Intérêts courus non échus	789			789	952			952
Personnel débiteur	20			20	25			25
Organismes sociaux	9			9	10			10
Débiteurs divers	1 287	55	19	1 361	863	149	39	1 052
Autres créances	416			416	402			402
<b>Total</b>	<b>2 520</b>	<b>55</b>	<b>19</b>	<b>2 594</b>	<b>2 253</b>	<b>149</b>	<b>39</b>	<b>2 441</b>

**NOTE 19.2 – AUTRES CREANCES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Intérêts courus non échus	672	116	789	820	131	952
Personnel débiteur	18	2	20	21	5	25
Organismes sociaux	9		9	10		10
Débiteurs divers	1 231	130	1 361	928	124	1 052
Autres créances	360	55	415	354	48	402
<b>Total</b>	<b>2 290</b>	<b>304</b>	<b>2 594</b>	<b>2 133</b>	<b>308</b>	<b>2 441</b>



## NOTE 20 – TRESORERIE

## NOTE 20.1 – TRESORERIE PORTEE A L'ACTIF DU BILAN

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
France	1 105	647
International	668	490
<b>Total</b>	<b>1 773</b>	<b>1 137</b>

## NOTE 20.2 – TRESORERIE PORTEE AU PASSIF DU BILAN

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	364			364	459	51		510
<b>Total</b>	<b>364</b>			<b>364</b>	<b>459</b>	<b>51</b>		<b>510</b>

En millions d'euros	31.12.2011			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	364		364	
<b>Total</b>	<b>364</b>		<b>364</b>	

**NOTE 21 – CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES****NOTE 21.1 – CONTRAINTES REGLEMENTAIRES LIEES AU CAPITAL DES ENTREPRISES D'ASSURANCE**

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires qui définissent notamment le capital social minimum. En France, conformément à la directive européenne et en vertu des articles R322-5 et R322-44 du code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'Etat et constituées sous forme d'assurance mutuelles doivent avoir un fonds d'établissement au moins égal à 240 000 ou 400 000 euros selon les branches pratiquées. Pour les sociétés anonymes, le montant de capital minimum requis s'établit à 480 000 euros ou 800 000 euros en fonction des branches exercées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et garantir la protection des assurés, un dispositif prudentiel est édicté en France par l'article R 334-1 du code des assurances. Il oblige les compagnies d'assurance à respecter une marge de solvabilité minimum de manière permanente relative à ses activités (vie et non-vie). Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes consolidés par la mise en place d'une solvabilité dite « ajustée », en tenant compte, le cas échéant, des activités bancaires exercées par le groupe d'assurance, selon le référentiel comptable et réglementaire français.

**NOTE 21.2 – INCIDENCE DES OPERATIONS AVEC LES SOCIETAIRES****➤ Variation des capitaux propres du groupe au cours de l'exercice 2011**

Au cours de l'exercice 2011, aucune opération n'a eu une incidence sur le capital et les primes d'émission.

**➤ Traitement comptable des titres supersubordonnés émis le 10 octobre 2007**

En date du 10 octobre 2007, Groupama a émis un emprunt obligataire perpétuel d'un montant nominal de 1 000 millions d'euros au taux d'intérêt fixe de 6,298%. Cet emprunt comporte en outre des caractéristiques particulières, telles que :

- la durée illimitée de l'emprunt,
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire,
- une clause de majoration d'intérêt « *step-up* » intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un instrument de capitaux propres et non comme un passif financier. Il est donc comptabilisé en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).

**NOTE 21.3 – RESERVES LIEES AUX VARIATIONS DE JUSTE VALEUR INSCRITES EN CAPITAUX PROPRES**

La réconciliation entre les plus et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	(3 585)	(2 790)
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance de la personne	(3 200)	(2 491)
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance dommage aux biens	(385)	(299)
Comptabilité reflet	2 576	2 005
Cash flow hedge et autres variations	(109)	(162)
Impôts différés	217	36
Part des minoritaires	1	42
<b>Réserve de réévaluation - part du Groupe</b>	<b>(901)</b>	<b>(869)</b>

Le montant de l'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du régime des plus ou moins-values à long terme applicable au 1er janvier 2006, les plus-values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour la calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 1,72 %).

Le poste « cash flow hedge et autres variations » pour un montant de – 109 millions d'euros se décompose comme suit :

- - 90 millions au titre de la réserve de réévaluation de cash flow hedge qui correspond à la part efficace des couvertures de flux de trésorerie mises en oeuvre par le groupe ;
- - 19 millions d'euros de réserve de réévaluation de net investment hedge.

La diminution de la réserve de réévaluation est principalement liée à la hausse des moins-values latentes sous l'effet des conditions de marché financier toujours difficiles et notamment de la hausse des spreads de crédit sur les titres de dette souveraine des pays d'Europe du Sud.



## NOTE 22 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'euros	31.12.2011						Total
	France			International			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	
<b>Solde à l'ouverture</b>	290	133	423	92	66	158	581
Variation de périmètre et changements de méthodes comptables							
Dotations de l'exercice	39	51	90	7	20	27	117
Reprises de l'exercice	(10)	(51)	(61)	(10)	(21)	(31)	(92)
Variation de change					(1)	(1)	(1)
<b>Solde à la clôture</b>	<b>319</b>	<b>133</b>	<b>452</b>	<b>89</b>	<b>64</b>	<b>153</b>	<b>605</b>

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours

En millions d'euros	31.12.2010						Total
	France			International			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	
<b>Solde à l'ouverture</b>	271	155	426	98	57	155	581
Variation de périmètre et changements de méthodes comptables	11	4	15				15
Dotations de l'exercice	53	46	99	10	23	33	132
Reprises de l'exercice	(45)	(72)	(117)	(18)	(14)	(32)	(149)
Variation de change				2		2	2
<b>Solde à la clôture</b>	<b>290</b>	<b>133</b>	<b>423</b>	<b>92</b>	<b>66</b>	<b>158</b>	<b>581</b>

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours

**NOTE 23 – INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DE PERSONNEL – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES**
**NOTE 23.1 – PROVISION POUR PENSIONS A LA CLOTURE**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<b>Dettes actuarielles à l'ouverture</b>	<b>545</b>	<b>58</b>	<b>603</b>	<b>503</b>	<b>58</b>	<b>561</b>
Coût des services rendus	14	5	19	25	6	31
Prestations payées	(16)	(3)	(18)	(22)	(3)	(26)
Intérêt sur la dette actuarielle	22	2	24	23	2	25
Pertes / Gains actuariels (écarts d'expérience)	(4)	(5)	(8)		(3)	(4)
Pertes / Gains actuariels (écarts d'hypothèse)	6	7	13	26	(1)	25
Modifications de régime	1		1	(14)		(14)
Variation de périmètre				(2)	(1)	(3)
Variation de taux de change	8		8	8		8
Autres	14		15	(2)	1	(1)
<b>Dettes actuarielles à la clôture (A)</b>	<b>589</b>	<b>66</b>	<b>655</b>	<b>545</b>	<b>58</b>	<b>603</b>
<b>Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture</b>	<b>221</b>		<b>221</b>	<b>191</b>		<b>191</b>
Rendement des actifs de couverture	13		13	12		12
Prestations payées	(10)		(10)	(8)		(8)
Cotisations requises	11		11	8		8
Pertes / Gains actuariels	4		4	10		10
Variation de périmètre						
Variation de taux de change	7		7	6		6
Autres						
<b>Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)</b>	<b>246</b>		<b>246</b>	<b>221</b>		<b>221</b>
<b>Dettes actuarielles nettes à la clôture (A)-(B)</b>	<b>343</b>	<b>66</b>	<b>408</b>	<b>324</b>	<b>58</b>	<b>382</b>

**NOTE 23.2 – VARIATION DE LA PROVISION POUR PENSIONS COMPTABILISEE EN PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES AU BILAN**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<b>Montant comptabilisé en provision pour risques et charges à l'ouverture</b>	<b>324</b>	<b>58</b>	<b>382</b>	<b>311</b>	<b>58</b>	<b>369</b>
Variation de l'engagement actualisé	26	10	36	19	6	25
Ecart actuariels impactés en capitaux propres	(1)		(1)	15		15
Reprise de provision relative à des prestations réglées par l'employeur	(7)	(3)	(10)	(11)	(4)	(15)
Reclassements				(11)	(1)	(12)
Variation de périmètre	1	1	2	(1)	(1)	(2)
Variation de taux de change				2		2
Autres						
<b>Montant comptabilisé en provision pour risques et charges à la clôture</b>	<b>343</b>	<b>66</b>	<b>409</b>	<b>324</b>	<b>58</b>	<b>382</b>

Le montant des provisions repris dans cette note ne concerne que les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et les autres avantages à long terme (médailles du travail, congés anniversaires...).

**NOTE 23.3 – CHARGE DES AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI COMPTABILISEE DANS LE COMPTE DE RESULTAT**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Coût des services rendus	(14)	(25)
Prestations réglées par l'employeur	(15)	(23)
Intérêts sur la dette actuarielle	(22)	(23)
Rendement attendu des actifs de couverture	13	13
Sortie Option	(1)	15
Modification de régime	14	(16)
Effets des variations de change	(1)	(2)
Autres		
<b>Charge annuelle des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(26)</b>	<b>(61)</b>

**NOTE 23.4 – INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL – REPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Actions	166	128
Obligations	54	80
Fonds général en euros	10	6
Autres	16	6
<b>Juste valeur des actifs de clôture</b>	<b>246</b>	<b>220</b>

**NOTE 23.5 – PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	France	Royaume-Uni	Autres	Total	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Dettes actuarielles	328	283	43	654	296	261	46	603
Juste valeur des actifs de couverture	9	234	2	245	6	212	2	220
<b>Dettes actuarielles nettes</b>	<b>319</b>	<b>49</b>	<b>41</b>	<b>409</b>	<b>290</b>	<b>49</b>	<b>44</b>	<b>383</b>
<b>Principales hypothèses actuarielles</b>								
Taux d'actualisation	4,25%	4,80%	4,25%		4,50%	5,60%	4,90%	
Taux de rendement attendu des actifs du régime	2,00%	6,14%	2,00%		2,00%	6,58%	2,00%	
Taux attendu d'augmentation des salaires/pensions	2,42%	3,00%	4,35%		2,44%	3,40%	6,06%	
Turn-over								
- 18 à 34 ans	4,30%	NA	NS		4,36%	NA	NS	
- 35 à 44 ans	2,90%	NA	NS		2,81%	NA	NS	
- 45 à 54 ans	1,20%	NA	NS		1,16%	NA	NS	
- 55 ans et plus	0,00%	NA	NS		0,00%	NA	NS	

Seuls les taux de turn-over de la zone « France » présentent un caractère de matérialité.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2011 pour évaluer les engagements actuariels correspond, comme en 2010, au taux d'intérêt des obligations privées.

La sensibilité à une augmentation de 50 points de base de ce taux d'actualisation est de - 4,9% sur le montant de la dette actuarielle brute pour la France et de -10% pour le Royaume-Uni.

Sensibilité du montant des engagements sociaux relatifs aux plans de couverture maladie, au 31 décembre 2011, la dette actuarielle relative aux plans de couverture maladie s'élève à 9,9 millions d'euros. La sensibilité de cette dette à une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base est de - 4,25%.

Une variation de 0,5% du taux d'évolution des coûts médicaux serait sans impact sur les comptes consolidés du groupe.

**NOTE 23.6 – VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Salaires	(1 376)	(1 338)
Charges de sécurité sociale	(610)	(581)
Avantages postérieurs à l'emploi		
Régimes à cotisations définies		
Régimes à prestations définies	(26)	(61)
Jours anniversaires et médailles du travail	(10)	(6)
Autres avantages au personnel	(58)	(56)
<b>Charge annuelle des salaires</b>	<b>(2 080)</b>	<b>(2 042)</b>

**NOTE 24 – DETTES DE FINANCEMENT**
**NOTE 24.1 – DETTES DE FINANCEMENT – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes subordonnées			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres					1		154	155
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	825	14	78	917	223	835	384	1 442
<b>Total dettes de financement</b>	<b>825</b>	<b>14</b>	<b>1 323</b>	<b>2 162</b>	<b>223</b>	<b>835</b>	<b>1 783</b>	<b>2 842</b>

L'endettement externe du groupe diminue de près de 680 millions d'euros du fait principalement de la perte de contrôle exclusif de Silic, qui portait des dettes de financement de sa propre activité.

Les dettes de financement représentées par des titres diminuent en effet de 155 millions d'euros. Cette diminution provient du changement de méthode de consolidation de la société SILIC suite à la perte de contrôle sur cette société. Il s'agissait de titres obligataires émis par cette structure.

Les dettes de financement envers le secteur bancaire enregistrent également une diminution nette de 525 millions d'euros. Cette diminution provient de deux effets contraires :

- en flux positif, un tirage par Groupama SA d'une partie du crédit syndiqué (+601 millions d'euros)
- et en flux négatif, un changement de méthode de consolidation de la société SILIC suite à la perte de contrôle sur cette société (- 1 115 millions d'euros) (ce qui conduit à déconsolider la dette senior constatée pour son développement propre).

**NOTE 24.2 – DETTES DE FINANCEMENT – PAR DEVISE ET PAR TAUX**

En millions d'euros	31.12.2011			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	1 245		1 245	
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	898	18	903	13
<b>Total</b>	<b>2 143</b>	<b>18</b>	<b>2 148</b>	<b>13</b>

Le poste « dettes subordonnées » correspond à l'émission de plusieurs emprunts obligataires :

- Un emprunt obligataire perpétuel de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) à taux fixe émis par Groupama SA en juillet 2005 pour un montant de 495 millions d'euros.
  - Cet emprunt est assorti d'une clause permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année.
  - Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%.

Au 31 décembre 2011, la cotation de cette émission s'établit à 35% contre 77% au 31 décembre 2010. Cette cotation est issue d'une valorisation de contrepartie, la liquidité de ce titre étant extrêmement faible.

- Un emprunt obligataire de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) émis en octobre 2009 par Groupama SA pour un montant de 750 millions d'euros.
 

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

  - la durée de l'emprunt est établie sur 30 ans,
  - une clause offre la possibilité à Groupama SA de pratiquer un remboursement anticipé à partir de la dixième année,
  - une clause permet de différer le paiement des intérêts sur une échéance suivante, les intérêts différés restant dus aux porteurs de titres.
  - Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 100%.

Au 31 décembre 2011, la cotation de cette émission s'établit à 49% contre 98% au 31 décembre 2010.

Compte tenu des conditions propres à chacune des émissions et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, ces emprunts sont considérés comme des passifs financiers et non comme des instruments de capitaux propres. Ils sont donc comptabilisés dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Le poste « dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire » correspond principalement à l'utilisation d'un crédit syndiqué pour un montant de 801 millions d'euros contre 201 millions d'euros au 31 décembre 2010.

**NOTE 25 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE**
**NOTE 25.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	28 451	1 921	30 372	27 142	1 960	29 102
Provisions pour sinistres à payer	1 089	89	1 178	506	103	609
Provisions pour participation aux bénéfices	427	17	443	429	18	447
Autres provisions techniques	22	29	51	22	10	32
<b>Total Assurance vie</b>	<b>29 990</b>	<b>2 055</b>	<b>32 045</b>	<b>28 099</b>	<b>2 090</b>	<b>30 190</b>
Provisions pour primes non acquises	1 105	1 385	2 490	1 035	1 395	2 431
Provisions pour sinistres à payer	9 313	2 979	12 291	9 480	3 123	12 603
Autres provisions techniques	2 970	83	3 054	3 203	89	3 292
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>13 388</b>	<b>4 448</b>	<b>17 836</b>	<b>13 718</b>	<b>4 608</b>	<b>18 325</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	2 882	814	3 696	2 948	792	3 740
<b>Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance</b>	<b>46 259</b>	<b>7 317</b>	<b>53 576</b>	<b>44 765</b>	<b>7 490</b>	<b>52 255</b>

Les passifs techniques des contrats d'assurance progressent par rapport au 31 décembre 2010. L'augmentation de 1 321 millions d'euros concerne principalement les provisions techniques vie (1 855 millions d'euros), dont 1 891 millions d'euros en France. Les provisions techniques non vie diminuent, quant à elles, de 489 millions d'euros et les provisions UC de 44 millions d'euros.

Les principales variations concernent les provisions d'assurance vie de la branche « épargne individuelle » (+ 622 millions d'euros) résultant principalement de l'incorporation de la participation aux bénéfices attribuée aux assurés au titre de l'activité en vie capitalisation ainsi que de la branche « retraite individuelle » (+ 274 millions d'euros) de l'entité Groupama Gan Vie.

Les tests d'adéquation des passifs menés au 31 décembre 2011 se sont avérés satisfaisants et n'ont conduit à la constatation d'aucune charge technique complémentaire.

S'agissant des provisions mathématiques de rentes non vie en France, le groupe avait évalué de manière additionnelle à la réglementation l'allongement de la durée de vie. La publication en 2011 de nouvelles références statistiques a permis de procéder à un changement d'estimation sur ce point. Celui-ci conduit à constater un produit net de 216 millions d'euros sur le portefeuille (avant effet d'IS).

**NOTE 25.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE****NOTE 25.2.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	28 451		28 451	27 142		27 142
Provisions pour sinistres à payer	1 089		1 089	506		506
Provisions pour participation aux bénéfécies	427		427	429		429
Autres provisions techniques	22		22	22		22
<b>Total Assurance vie</b>	<b>29 989</b>		<b>29 989</b>	<b>28 099</b>		<b>28 099</b>
Provisions pour primes non acquises	120	985	1 105	116	919	1 035
Provisions pour sinistres à payer	852	8 461	9 313	789	8 690	9 479
Autres provisions techniques	2 280	690	2 970	2 253	949	3 202
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>3 252</b>	<b>10 136</b>	<b>13 388</b>	<b>3 158</b>	<b>10 558</b>	<b>13 716</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	2 882		2 882	2 948		2 948
<b>Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance</b>	<b>36 123</b>	<b>10 136</b>	<b>46 259</b>	<b>34 205</b>	<b>10 558</b>	<b>44 763</b>



## NOTE 25.2.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	1 921		1 921	1 960		1 960
Provisions pour sinistres à payer	89		89	103		103
Provisions pour participation aux bénéfices	16		16	18		18
Autres provisions techniques	29		29	10		10
<b>Total Assurance vie</b>	<b>2 055</b>		<b>2 055</b>	<b>2 091</b>		<b>2 091</b>
Provisions pour primes non acquises	105	1 280	1 385	113	1 283	1 396
Provisions pour sinistres à payer	143	2 836	2 979	122	3 001	3 123
Autres provisions techniques	9	74	83	10	79	89
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>257</b>	<b>4 190</b>	<b>4 447</b>	<b>245</b>	<b>4 363</b>	<b>4 608</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	814		814	792		792
<b>Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance</b>	<b>3 126</b>	<b>4 190</b>	<b>7 316</b>	<b>3 128</b>	<b>4 363</b>	<b>7 491</b>



## NOTE 25.3 – VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATEGORIE

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	160	2	162	144	2	146
Assurance individuelle	10 061	698	10 759	9 048	112	9 160
Contrats collectifs	214	7	222	245	10	255
Autres	2 132	22	2 154	2 067	22	2 089
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>12 566</b>	<b>730</b>	<b>13 296</b>	<b>11 504</b>	<b>145</b>	<b>11 649</b>
<b>Contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	457	22	479	447	5	451
Assurance individuelle	7 098	125	7 222	7 069	193	7 261
Contrats collectifs	7 404	266	7 670	7 246	236	7 483
Autres	643	3	645	630	9	639
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>15 601</b>	<b>416</b>	<b>16 017</b>	<b>15 392</b>	<b>443</b>	<b>15 834</b>
<b>Acceptations</b>	<b>2 204</b>	<b>33</b>	<b>2 237</b>	<b>2 206</b>	<b>22</b>	<b>2 228</b>
<b>Total Provisions Vie</b>	<b>30 372</b>	<b>1 178</b>	<b>31 550</b>	<b>29 102</b>	<b>609</b>	<b>29 711</b>

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité non vie</b>						
Automobile	1 117	4 870	5 987	1 103	4 874	5 977
Dommmages corporels	245	1 145	1 390	250	1 083	1 333
Dommmages aux biens	774	2 595	3 369	730	2 773	3 503
Responsabilité civile générale	87	1 031	1 118	86	1 086	1 172
Marine, aviation, transports	12	536	548	12	570	582
Autres	247	1 764	2 011	237	1 818	2 055
<b>Acceptations</b>	<b>9</b>	<b>351</b>	<b>360</b>	<b>12</b>	<b>399</b>	<b>411</b>
<b>Total Provisions Non Vie</b>	<b>2 491</b>	<b>12 292</b>	<b>14 783</b>	<b>2 430</b>	<b>12 603</b>	<b>15 033</b>

**NOTE 25.4 – VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER NON VIE**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions pour sinistres Non Vie à l'ouverture</b>	<b>9 480</b>	<b>3 123</b>	<b>12 603</b>	<b>9 448</b>	<b>3 178</b>	<b>12 626</b>
<b>Transfert de portefeuille / variation de périmètre</b>	<b>6</b>		<b>6</b>			
Charge des sinistres de l'exercice en cours	6 356	2 407	8 763	6 614	2 580	9 194
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(458)	(94)	(552)	(554)	(186)	(740)
<b>Charge des sinistres totale</b>	<b>5 898</b>	<b>2 314</b>	<b>8 212</b>	<b>6 060</b>	<b>2 394</b>	<b>8 453</b>
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(3 085)	(1 265)	(4 350)	(3 209)	(1 344)	(4 553)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(2 986)	(1 171)	(4 157)	(2 822)	(1 121)	(3 943)
<b>Paiements totaux</b>	<b>(6 071)</b>	<b>(2 436)</b>	<b>(8 507)</b>	<b>(6 031)</b>	<b>(2 466)</b>	<b>(8 496)</b>
<b>Variation de change</b>		<b>(22)</b>	<b>(22)</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>22</b>
<b>Total Provisions pour sinistres Non Vie à la clôture</b>	<b>9 313</b>	<b>2 979</b>	<b>12 292</b>	<b>9 480</b>	<b>3 123</b>	<b>12 603</b>

**NOTE 25.5 – DEROULE DES SINISTRES BRUTS**

En millions d'euros	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Estimation de la charge des sinistres</b>					
A fin N	7 287	7 839	8 845	9 137	8 756
A fin N+1	7 229	7 802	8 655	9 221	
A fin N+2	7 032	7 588	8 494		
A fin N+3	6 885	7 511			
A fin N+4	6 794				
A fin N+5					
<b>Charge des sinistres</b>	<b>6 794</b>	<b>7 511</b>	<b>8 494</b>	<b>9 221</b>	<b>8 756</b>
<b>Paiements cumulés des sinistres</b>	<b>6 175</b>	<b>6 592</b>	<b>7 344</b>	<b>7 229</b>	<b>4 342</b>
<b>Provisions pour sinistres à payer</b>	<b>619</b>	<b>919</b>	<b>1 150</b>	<b>1 992</b>	<b>4 414</b>
<b>Primes acquises</b>	<b>9 428</b>	<b>10 384</b>	<b>10 999</b>	<b>11 543</b>	<b>11 853</b>
<b>S/P</b>	<b>72,1%</b>	<b>72,3%</b>	<b>77,2%</b>	<b>79,9%</b>	<b>73,9%</b>

Le tableau des déroulés de sinistres présente l'évolution des estimations de la charge de sinistres brute par exercice de survenance relative aux exercices 2007 à 2011 c'est-à-dire l'évolution entre l'estimation initiale et le coût réestimé à la date de clôture de l'exercice.

La provision par année de survenance est calculée par différence entre l'estimation de la charge de sinistres (réévaluée à la clôture des comptes) et les paiements cumulés réalisés.



## NOTE 25.6 – IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES NON VIE PAR SEGMENT OPERATIONNEL

## VALEUR BRUTE

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>2 060</b>	<b>28</b>	<b>2 088</b>	<b>2 188</b>	<b>27</b>	<b>2 215</b>
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	2 045	28	2 073	2 155	27	2 181
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2 660	35	2 695	2 925	34	2 959
Intérêts techniques	(615)	(7)	(622)	(770)	(7)	(777)
Effet du changement de taux d'actualisation	16		16	34		34

## PART CEDEE

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>99</b>	<b>12</b>	<b>111</b>	<b>93</b>	<b>11</b>	<b>104</b>
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	98	12	110	89	11	100
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	129	18	147	117	17	135
Intérêts techniques	(31)	(6)	(37)	(28)	(7)	(35)
Effet du changement de taux d'actualisation	1		1	4		4

**NOTE 26 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
<b>Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	21 844	22 184
Provisions des contrats en UC	104	158
Provisions pour sinistres à payer	84	259
Provisions pour participation aux bénéfices	40	449
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>	<b>22 072</b>	<b>23 050</b>
<b>Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	7	6
Provisions des contrats en UC	69	116
Provisions pour sinistres à payer		
Provisions pour participation aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>122</b>
<b>Total passifs relatifs à des contrats financiers</b>	<b>22 148</b>	<b>23 172</b>

**NOTE 26.1 – PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions des contrats financiers vie	20 557	1 294	21 851	20 846	1 345	22 191
Provisions pour sinistres à payer	55	28	84	249	10	259
Provisions participation aux bénéfices	37	2	40	446	2	449
Autres provisions techniques						
<b>Total Provisions techniques brutes</b>	<b>20 649</b>	<b>1 325</b>	<b>21 974</b>	<b>21 541</b>	<b>1 357</b>	<b>22 899</b>



## NOTE 26.2 – VENTILATION DES PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS PAR PRINCIPALE CATEGORIE

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	786	41	828	1 109	34	1 143
Assurance individuelle	19 699	32	19 730	19 806	190	19 996
Contrats collectifs	78		78	57		57
Autres						
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>20 563</b>	<b>73</b>	<b>20 636</b>	<b>20 971</b>	<b>225</b>	<b>21 196</b>
<b>Contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	190	2	192	217	8	225
Assurance individuelle	646	5	651	571	22	593
Contrats collectifs	442	5	447	428	2	430
Autres	9		9	3	2	5
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>1 288</b>	<b>11</b>	<b>1 299</b>	<b>1 219</b>	<b>34</b>	<b>1 253</b>
<b>Acceptations</b>		(1)	(1)			
<b>Total Provisions Vie</b>	<b>21 851</b>	<b>84</b>	<b>21 935</b>	<b>22 190</b>	<b>259</b>	<b>22 449</b>

**NOTE 27 – VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET FINANCIERS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions mathématiques à l'ouverture</b>	<b>47 988</b>	<b>3 304</b>	<b>51 292</b>	<b>44 667</b>	<b>3 258</b>	<b>47 925</b>
Primes de l'année	3 170	437	3 608	4 169	547	4 717
Transfert de portefeuille / Variation de portefeuille						
Intérêts crédités	340	93	433	373	99	472
Participation aux bénéfices	1 147	14	1 160	1 699	14	1 714
Termes	(296)	(208)	(504)	(282)	(277)	(558)
Rachats	(2 272)	(369)	(2 641)	(1 582)	(244)	(1 826)
Arrérages de rentes	(473)	(6)	(480)	(456)	(7)	(463)
Décès	(611)	(20)	(631)	(540)	(21)	(562)
Autres mouvements	15	(30)	(15)	(60)	(66)	(126)
<b>Total Provisions mathématiques à la clôture</b>	<b>49 008</b>	<b>3 215</b>	<b>52 223</b>	<b>47 988</b>	<b>3 304</b>	<b>51 292</b>

**NOTE 28 – DETTES ENVERS LES PORTEURS DE PARTS D'OPCVM CONSOLIDÉS**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	476		476	470		470
<b>Total</b>	<b>476</b>		<b>476</b>	<b>470</b>		<b>470</b>

**NOTE 29 – DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Assurés, intermédiaires et autres tiers	795	4		799	802	4		806
Coassureurs	99	10		109	94	10		104
Comptes courants cédants et rétrocedants	45	3		48	43	6		49
<b>Total</b>	<b>939</b>	<b>16</b>		<b>955</b>	<b>939</b>	<b>19</b>		<b>958</b>



## NOTE 30 – DETTES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Compte courants cessionnaires et rétrocessionnaires (1)	225	22		248	226	41	1	268
Autres dettes sur opérations de réassurance	82	6		88	82	7		89
<b>Total</b>	<b>307</b>	<b>28</b>		<b>335</b>	<b>308</b>	<b>48</b>	<b>1</b>	<b>357</b>

(1) Y compris les dépôts espèces reçus des réassureurs

## NOTE 31 – DETTES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES D'IMPOT

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	319	2		321	354	3		356
<b>Total</b>	<b>319</b>	<b>2</b>		<b>321</b>	<b>354</b>	<b>3</b>		<b>356</b>

**NOTE 32 – AUTRES DETTES**
**NOTE 32.1 – AUTRES DETTES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Personnel créiteur	297	8	305	285	7	291
Organismes sociaux	221	12	233	203	11	214
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	3 857	20	3 877	6 006	79	6 084
Créditeurs divers	1 263	128	1 391	631	108	739
Autres dettes	225	57	282	330	46	375
<b>Total</b>	<b>5 863</b>	<b>226</b>	<b>6 088</b>	<b>7 454</b>	<b>251</b>	<b>7 704</b>

Le poste "autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus" représente 3 877 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 6 084 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une diminution de 2 208 millions d'euros. Ce poste s'est contracté au 31 décembre 2011 et provient, essentiellement, de la dette de la mise en pension des titres obligataires, qui s'élève à 3 772 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 5 879 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une baisse de 2 106 millions d'euros dont 1 613 millions d'euros sur Groupama Gan Vie, 281 millions d'euros sur Gan Eurocourtage et 203 millions d'euros sur Gan Assurances (non renouvellement des titres mis en pension).

Le poste "créditeurs divers" représente 1 391 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 739 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 652 millions d'euros. Cette augmentation provient, essentiellement, de la trésorerie des OPCVM consolidés détenus par Groupama Gan Vie pour 435 millions d'euros.

**NOTE 32.2 – AUTRES DETTES – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Personnel créiteur	291		14	305	278		13	291
Organismes sociaux	233			233	214			214
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	3 786	20	71	3 877	5 959	54	71	6 084
Créditeurs divers	1 373	8	11	1 391	716	14	9	739
Autres dettes	282			282	375			375
<b>Total</b>	<b>5 965</b>	<b>28</b>	<b>96</b>	<b>6 088</b>	<b>7 542</b>	<b>68</b>	<b>94</b>	<b>7 704</b>

**NOTE 32.3 – AUTRES DETTES – PAR DEVISE ET PAR TAUX**

En millions d'euros	31.12.2011			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Personnel créditeur	302	3	305	
Organismes sociaux	227	6	231	1
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	3 876		3 843	34
Créditeurs divers	1 247	144	1 299	92
Autres dettes	282		282	
<b>Total</b>	<b>5 935</b>	<b>153</b>	<b>5 961</b>	<b>127</b>

**NOTE 33 – ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES**
**NOTE 33.1 – ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATEGORIE**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Epargne retraite individuelle	3 183	558	3 741	3 877	647	4 525
Prévoyance individuelle	597	138	735	595	123	718
Santé individuelle	1 273	131	1 404	1 268	126	1 395
Autres	145		145	148		148
<b>Assurance de la personne individuelle</b>	<b>5 197</b>	<b>826</b>	<b>6 023</b>	<b>5 888</b>	<b>896</b>	<b>6 785</b>
Epargne retraite collective	242	63	305	251	85	337
Prévoyance collective	557	105	662	481	99	580
Santé collective	509	98	607	492	94	586
Autres	277		277	293		293
<b>Assurance de la personne collective</b>	<b>1 585</b>	<b>266</b>	<b>1 851</b>	<b>1 518</b>	<b>278</b>	<b>1 796</b>
<b>Assurance de la personne</b>	<b>6 782</b>	<b>1 092</b>	<b>7 874</b>	<b>7 407</b>	<b>1 175</b>	<b>8 581</b>
Automobile	1 550	1 852	3 402	1 462	1 853	3 315
Autres véhicules	126		126	122		122
Habitation	887	437	1 324	834	421	1 255
Dommmages aux biens des particuliers et professionnels	459	39	498	435	37	472
Construction	220		220	218		218
<b>Particuliers et professionnels</b>	<b>3 242</b>	<b>2 329</b>	<b>5 571</b>	<b>3 071</b>	<b>2 311</b>	<b>5 382</b>
Flottes	441	101	542	421	114	535
Dommmages aux biens entreprises et collectivités	713	405	1 118	700	410	1 110
<b>Entreprises et collectivités</b>	<b>1 154</b>	<b>506</b>	<b>1 660</b>	<b>1 121</b>	<b>524</b>	<b>1 645</b>
Risques agricoles	449	125	574	441	102	543
Risques climatiques	224		224	168		168
TMA	213		213	204		204
<b>Métiers agricoles</b>	<b>886</b>	<b>125</b>	<b>1 011</b>	<b>813</b>	<b>102</b>	<b>915</b>
Autres métiers	716	139	855	697	136	833
<b>Assurance de biens et responsabilité</b>	<b>5 998</b>	<b>3 099</b>	<b>9 097</b>	<b>5 702</b>	<b>3 073</b>	<b>8 775</b>
<b>Total</b>	<b>12 780</b>	<b>4 191</b>	<b>16 971</b>	<b>13 109</b>	<b>4 248</b>	<b>17 356</b>

**NOTE 33.2 – ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR ACTIVITE**

En millions d'euros	31.12.2011					31.12.2010				
	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %
France	6 782	5 998	269	13 049	76%	7 406	5 702	277	13 385	76%
Europe du Sud Est	542	1 596		2 138	12%	587	1 486		2 073	12%
Europe du Sud Ouest	269	743		1 012	6%	302	778		1 080	6%
PECO	204	311		515	3%	203	342		546	3%
Grande Bretagne	77	448		525	3%	82	467		549	3%
<b>Total</b>	<b>7 874</b>	<b>9 097</b>	<b>269</b>	<b>17 240</b>	<b>100%</b>	<b>8 581</b>	<b>8 775</b>	<b>277</b>	<b>17 632</b>	<b>100%</b>

Les zones géographiques se décomposent de la manière suivante :

- France
- Europe du Sud Ouest : Espagne, Portugal et Tunisie
- Europe du Sud Est : Italie, Grèce et Turquie
- Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) : Bulgarie, Hongrie, Roumanie et Slovaquie
- Grand Bretagne

Le chiffre d'affaires combiné en France est en diminution sous l'effet du retrait enregistré en assurance de la personne, en lien avec le contexte économique. L'assurance de biens et responsabilité progresse quant à elle fortement.

La croissance du chiffre d'affaires de l'International est portée par l'Europe du Sud Est.

**NOTE 33.3 – ANALYSE DES ELEMENTS BANCAIRES CONTRIBUANT AU CHIFFRE D’AFFAIRES**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Groupama Banque	Autres sociétés	Total	Groupama Banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	25		25	36		36
Commissions (produits)	64	139	203	70	151	221
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	28	1	28	16		16
Gains sur les actifs financiers disponibles à la vente	6	1	7	1		1
Produits des autres activités	(0)	5	5		3	3
<b>Eléments bancaires contribuant au chiffre d'affaires</b>	<b>123</b>	<b>146</b>	<b>269</b>	<b>123</b>	<b>154</b>	<b>277</b>

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes combinés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

**NOTE 34 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION**
**NOTE 34.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>2 737</b>	<b>406</b>	<b>3 143</b>	<b>2 783</b>	<b>417</b>	<b>3 200</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	2 319	373	2 692	2 133	395	2 527
Gains sur les opérations de change	30	21	51	34	13	47
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	159	5	164	177	5	182
Revenus des immeubles	229	8	237	439	4	442
Autres produits des placements						
<b>Charges des placements</b>	<b>(593)</b>	<b>(57)</b>	<b>(651)</b>	<b>(733)</b>	<b>(54)</b>	<b>(787)</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(2)	(2)	(4)	(1)	(2)	(3)
Pertes sur les opérations de change	(15)	(15)	(30)	(97)	(14)	(110)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(112)	(22)	(134)	(101)	(20)	(121)
Amortissements et provisions sur immeubles	(60)	(2)	(62)	(115)	(2)	(116)
Charges de gestion	(404)	(17)	(421)	(419)	(18)	(437)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>271</b>	<b>50</b>	<b>321</b>	<b>645</b>	<b>64</b>	<b>709</b>
Détenus à des fins de transaction	104	5	110	17	9	26
Disponibles à la vente	(41)	24	(18)	446	36	482
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	208	21	229	183	19	202
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>(429)</b>	<b>(10)</b>	<b>(439)</b>	<b>153</b>	<b>(12)</b>	<b>141</b>
Détenus à des fins de transaction	(76)	(7)	(82)	65	(9)	57
Dérivés	(190)	1	(189)	(56)	(2)	(58)
Ajustements ACAV	(164)	(4)	(167)	144	(1)	142
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(3 834)</b>	<b>(361)</b>	<b>(4 195)</b>	<b>(181)</b>	<b>(6)</b>	<b>(187)</b>
Disponibles à la vente	(3 834)	(361)	(4 195)	(183)	(6)	(189)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts			(1)	1		1
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>(1 849)</b>	<b>28</b>	<b>(1 821)</b>	<b>2 668</b>	<b>408</b>	<b>3 076</b>

**NOTE 34.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITE**
**NOTE 34.2.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>381</b>	<b>2 351</b>	<b>4</b>	<b>2 737</b>	<b>576</b>	<b>2 199</b>	<b>8</b>	<b>2 783</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	290	2 025	4	2 319	285	1 842	5	2 133
Gains sur les opérations de change	14	16		30	24	7	3	34
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	6	152		159	7	171		177
Revenus des immeubles	71	158		229	260	179		439
Autres produits des placements								
<b>Charges des placements</b>	<b>(118)</b>	<b>(478)</b>	<b>2</b>	<b>(594)</b>	<b>(241)</b>	<b>(502)</b>	<b>11</b>	<b>(733)</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(2)			(2)	(1)	(1)		(1)
Pertes sur les opérations de change	(12)	(3)		(15)	(25)	(70)	(2)	(97)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(13)	(99)		(112)	(13)	(88)		(101)
Amortissements et provisions sur immeubles	(29)	(32)		(61)	(72)	(43)		(115)
Charges de gestion	(62)	(344)	2	(404)	(131)	(300)	12	(419)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>152</b>	<b>117</b>	<b>2</b>	<b>271</b>	<b>163</b>	<b>482</b>		<b>645</b>
Détenus à des fins de transaction	12	91	2	104	7	10		17
Disponibles à la vente	104	(145)	1	(41)	69	377		446
Détenus jusqu'à l'échéance								
Autres	36	171		208	87	96		183
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>(29)</b>	<b>(422)</b>	<b>22</b>	<b>(429)</b>	<b>22</b>	<b>162</b>	<b>(30)</b>	<b>153</b>
Détenus à des fins de transaction	(28)	(69)	22	(76)	21	76	(32)	65
Dérivés		(190)		(190)		(58)	2	(56)
Ajustements ACAV		(164)		(164)		144		144
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(573)</b>	<b>(3 261)</b>		<b>(3 834)</b>	<b>(33)</b>	<b>(149)</b>		<b>(181)</b>
Disponibles à la vente	(573)	(3 261)		(3 834)	(33)	(150)		(183)
Détenus jusqu'à l'échéance								
Créances et prêts						1		1
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>(186)</b>	<b>(1 692)</b>	<b>30</b>	<b>(1 849)</b>	<b>486</b>	<b>2 193</b>	<b>(11)</b>	<b>2 668</b>

**NOTE 34.2.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>190</b>	<b>212</b>	<b>4</b>	<b>406</b>	<b>193</b>	<b>219</b>	<b>5</b>	<b>417</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	163	206	4	373	176	214	5	395
Gains sur les opérations de change	19	1		21	12	1		13
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	2	4		5	2	3		5
Revenus des immeubles	6	1		8	2	1		4
Autres produits des placements								
<b>Charges des placements</b>	<b>(41)</b>	<b>(16)</b>	<b>(1)</b>	<b>(57)</b>	<b>(35)</b>	<b>(18)</b>	<b>(1)</b>	<b>(54)</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(1)	(1)		(2)		(1)		(2)
Pertes sur les opérations de change	(14)	(1)		(15)	(12)	(1)		(14)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(14)	(8)		(22)	(12)	(8)		(20)
Amortissements et provisions sur immeubles	(1)			(2)	(1)			(2)
Charges de gestion	(10)	(6)	(1)	(17)	(9)	(8)	(1)	(18)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>27</b>	<b>23</b>		<b>50</b>	<b>49</b>	<b>15</b>		<b>64</b>
Détenus à des fins de transaction	1	5		5	7	3		9
Disponibles à la vente	13	10		24	27	9		36
Détenus jusqu'à l'échéance								
Autres	13	8		21	15	4		19
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>(4)</b>	<b>(5)</b>		<b>(10)</b>	<b>(4)</b>	<b>(8)</b>		<b>(12)</b>
Détenus à des fins de transaction	(4)	(2)		(7)	(4)	(4)		(9)
Dérivés		1		1		(2)		(2)
Ajustements ACAV		(4)		(4)		(1)		(1)
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(140)</b>	<b>(221)</b>		<b>(361)</b>	<b>(3)</b>	<b>(3)</b>		<b>(6)</b>
Disponibles à la vente	(140)	(221)		(361)	(3)	(3)		(6)
Détenus jusqu'à l'échéance								
Créances et prêts								
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>31</b>	<b>(6)</b>	<b>3</b>	<b>28</b>	<b>200</b>	<b>205</b>	<b>4</b>	<b>408</b>

**NOTE 34.3 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)**

En millions d'euros	31.12.2011					31.12.2010				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	237	227			464	443	203			646
Actions	256	(543)			(287)	214	91	(6)		299
Obligations	2 406	548	(3)		2 951	2 252	306	(26)		2 532
OPCVM actions	38	(61)	(4)		(27)	43	53	43		139
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		30	2		32		14	3		17
Autres OPCVM de trésorerie		34	3		37		16	3		19
OPCVM obligations	35	34	(82)		(13)	53	16	39		108
Intérêts sur dépôts espèces	15				15	17				17
Autres produits des placements	157	51	(188)	(4 195)	(4 175)	178	11	(57)	(188)	(56)
<b>Produits des placements</b>	<b>3 144</b>	<b>320</b>	<b>(272)</b>	<b>(4 195)</b>	<b>(1 003)</b>	<b>3 200</b>	<b>710</b>	<b>(1)</b>	<b>(188)</b>	<b>3 721</b>
Frais internes et externes de gestion	(385)				(385)	(388)				(388)
Autres charges des placements	(266)				(266)	(399)				(399)
<b>Charges des placements</b>	<b>(651)</b>				<b>(651)</b>	<b>(787)</b>				<b>(787)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>2 493</b>	<b>320</b>	<b>(272)</b>	<b>(4 195)</b>	<b>(1 654)</b>	<b>2 413</b>	<b>710</b>	<b>(1)</b>	<b>(188)</b>	<b>2 934</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			175		175			241		241
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(342)		(342)			(99)		(99)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>2 493</b>	<b>320</b>	<b>(439)</b>	<b>(4 195)</b>	<b>(1 821)</b>	<b>2 413</b>	<b>710</b>	<b>141</b>	<b>(188)</b>	<b>3 076</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

Les produits des placements nets de charges de gestion diminuent de 4 897 millions d'euros. Cette variation s'explique essentiellement par :

- La diminution des revenus financiers de 56 millions d'euros, dont une diminution de 206 millions d'euros sur les immeubles et une augmentation de 154 millions d'euros sur les obligations,
- La diminution de la variation de juste valeur de 580 millions d'euros, dont 309 millions d'euros sur les valeurs représentatives des contrats en UC, 121 millions d'euros sur les OPCVM obligataires et 131 millions sur les instruments dérivés,
- Une variation des dépréciations de - 4 007 millions d'euros portant principalement sur les dettes souveraines grecques et les titres stratégiques,
- La diminution nette des plus-values réalisées de 390 millions d'euros, dont une diminution de 634 millions sur les actions et une augmentation de 242 millions d'euros sur les obligations,
- La diminution des charges de gestion des placements de 136 millions d'euros.

**NOTE 34.3.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010					
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	229	206			435	439	184			623
Actions	245	(546)	1		(300)	203	72	(6)		269
Obligations	2 068	527	(3)		2 592	1 904	285	(19)		2 170
OPCVM actions	38	(61)	4		(19)	39	50	44		133
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		30	2		32		14	3		17
Autres OPCVM de trésorerie		34	3		37		16	3		19
OPCVM obligations	28	31	(82)		(23)	53	12	39		104
Intérêts sur dépôts espèces	3				3	3				3
Autres produits des placements	126	49	(190)	(3 834)	(3 849)	142	13	(55)	(181)	(81)
<b>Produits des placements</b>	<b>2 737</b>	<b>270</b>	<b>(265)</b>	<b>(3 834)</b>	<b>(1 092)</b>	<b>2 783</b>	<b>646</b>	<b>9</b>	<b>(181)</b>	<b>3 257</b>
Frais internes et externes de gestion	(372)				(372)	(374)				(374)
Autres charges des placements	(221)				(221)	(359)				(359)
<b>Charges des placements</b>	<b>(593)</b>				<b>(593)</b>	<b>(733)</b>				<b>(733)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>2 144</b>	<b>270</b>	<b>(265)</b>	<b>(3 834)</b>	<b>(1 685)</b>	<b>2 050</b>	<b>646</b>	<b>9</b>	<b>(181)</b>	<b>2 524</b>
Plus-values sur valeurs représentatives de contrats en UC			138		138			208		208
Moins-values sur valeurs représentatives de contrats en UC			(302)		(302)			(64)		(64)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>2 144</b>	<b>270</b>	<b>(429)</b>	<b>(3 834)</b>	<b>(1 849)</b>	<b>2 050</b>	<b>646</b>	<b>153</b>	<b>(181)</b>	<b>2 668</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement



## NOTE 34.3.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2011					31.12.2010				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	8	21			29	4	19			23
Actions	11	3	(1)		13	11	18			29
Obligations	338	21			359	348	22	(7)		363
OPCVM actions			(8)		(8)	4	3	(1)		6
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension										0
Autres OPCVM de trésorerie										0
OPCVM obligations	7	3			10		4			4
Intérêts sur dépôts espèces	12				12	14				14
Autres produits des placements	31	2	2	(361)	(326)	36	(2)	(2)	(6)	26
<b>Produits des placements</b>	<b>407</b>	<b>50</b>	<b>(7)</b>	<b>(361)</b>	<b>89</b>	<b>417</b>	<b>64</b>	<b>(10)</b>	<b>(6)</b>	<b>465</b>
Frais internes et externes de gestion	(13)				(13)	(15)				(15)
Autres charges des placements	(45)				(45)	(40)				(40)
<b>Charges des placements</b>	<b>(58)</b>				<b>(58)</b>	<b>(55)</b>				<b>(55)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>349</b>	<b>50</b>	<b>(7)</b>	<b>(361)</b>	<b>31</b>	<b>362</b>	<b>64</b>	<b>(10)</b>	<b>(6)</b>	<b>410</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats UC			37		37			34		34
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats UC			(40)		(40)			(35)		(35)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>349</b>	<b>50</b>	<b>(10)</b>	<b>(361)</b>	<b>28</b>	<b>362</b>	<b>64</b>	<b>(11)</b>	<b>(6)</b>	<b>409</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

**NOTE 35 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS****NOTE 35.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(9 980)	(3 249)	(13 229)	(9 368)	(3 211)	(12 579)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(289)	147	(142)	(155)	114	(41)
Provisions mathématiques	499	218	718	(1 248)	93	(1 155)
Provisions en UC	97	(5)	92	(7)	(47)	(54)
Participation aux bénéfices	508	(115)	393	(1 427)	(145)	(1 572)
Autres provisions techniques	128	(5)	123	(53)	39	(14)
<b>Total charges de prestations des contrats d'assurance</b>	<b>(9 037)</b>	<b>(3 007)</b>	<b>(12 044)</b>	<b>(12 258)</b>	<b>(3 157)</b>	<b>(15 415)</b>

Les charges de prestations des contrats d'assurance s'élèvent à 12 044 millions d'euros au 31 décembre 2011 par rapport à 15 415 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une diminution de 3 371 millions d'euros.

Cette baisse concerne essentiellement les provisions mathématiques et la participation aux bénéfices des entités françaises.

**NOTE 35.2 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE**
**NOTE 35.2.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(4 071)	(5 910)	(9 980)	(4 138)	(5 230)	(9 369)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	153	(442)	(289)	(49)	(107)	(156)
Provisions mathématiques		499	499		(1 248)	(1 248)
Provisions en UC		97	97		(7)	(7)
Participation aux bénéfices	(1)	509	508	(8)	(1 419)	(1 426)
Autres provisions techniques	114	15	128	(54)	1	(53)
<b>Total charges de prestations des contrats d'assurance</b>	<b>(3 805)</b>	<b>(5 233)</b>	<b>(9 038)</b>	<b>(4 249)</b>	<b>(8 009)</b>	<b>(12 258)</b>

**NOTE 35.2.2 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(2 153)	(1 094)	(3 247)	(2 206)	(1 007)	(3 213)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	185	(38)	147	115	(1)	114
Provisions mathématiques		218	218		93	93
Provisions en UC		(5)	(5)		(47)	(47)
Participation aux bénéfices		(115)	(115)		(143)	(143)
Autres provisions techniques		(5)	(5)	8	31	39
<b>Total charges de prestations des contrats d'assurance</b>	<b>(1 968)</b>	<b>(1 038)</b>	<b>(3 006)</b>	<b>(2 083)</b>	<b>(1 075)</b>	<b>(3 157)</b>

**NOTE 36 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE**
**NOTE 36.1 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Frais d'acquisition et d'administration	48	28	76	35	19	54
Charges des sinistres	94	56	150	180	25	204
Variation des provisions techniques	3	(3)	0	(2)	(4)	(6)
Participation aux résultats	(1)	2	1	(6)	2	(4)
Variation de la provision pour égalisation	1		1			
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>145</b>	<b>83</b>	<b>229</b>	<b>206</b>	<b>42</b>	<b>248</b>
Primes cédées	(531)	(167)	(698)	(518)	(115)	(633)
Variation de primes non acquises		(3)	(3)		(13)	(12)
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(531)</b>	<b>(169)</b>	<b>(701)</b>	<b>(518)</b>	<b>(128)</b>	<b>(646)</b>
<b>Produits et charges des cessions en réassurance</b>	<b>(386)</b>	<b>(86)</b>	<b>(472)</b>	<b>(312)</b>	<b>(86)</b>	<b>(398)</b>

**NOTE 36.2 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE**
**NOTE 36.2.1 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	40	9	48	27	8	35
Charges des sinistres	72	22	94	155	25	180
Variation des provisions techniques	2	1	3	7	(9)	(2)
Participation aux résultats		(1)	(1)		(6)	(6)
Variation de la provision pour égalisation		1	1			
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>114</b>	<b>32</b>	<b>145</b>	<b>189</b>	<b>17</b>	<b>206</b>
Primes cédées	(496)	(35)	(531)	(487)	(31)	(518)
Variation de primes non acquises	(1)	1	0	(1)	1	0
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(498)</b>	<b>(34)</b>	<b>(531)</b>	<b>(488)</b>	<b>(30)</b>	<b>(518)</b>
<b>Produits et charges des cessions en réassurance</b>	<b>(384)</b>	<b>(2)</b>	<b>(386)</b>	<b>(299)</b>	<b>(13)</b>	<b>(312)</b>

**NOTE 36.2.2 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	19	9	28	16	3	19
Charges des sinistres	14	42	56	15	9	25
Variation des provisions techniques	(1)	(2)	(3)	(2)	(2)	(4)
Participation aux résultats		2	2		2	2
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>31</b>	<b>52</b>	<b>83</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>42</b>
Primes cédées	(123)	(44)	(167)	(99)	(16)	(115)
Variation de primes non acquises	(3)		(3)	(12)	(1)	(13)
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(126)</b>	<b>(44)</b>	<b>(169)</b>	<b>(110)</b>	<b>(18)</b>	<b>(128)</b>
<b>Produits et charges des cessions en réassurance</b>	<b>(95)</b>	<b>9</b>	<b>(86)</b>	<b>(82)</b>	<b>(4)</b>	<b>(86)</b>



## NOTE 37 – CHARGES D'EXPLOITATION

## NOTE 37.1 – CHARGES D'EXPLOITATION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Charges externes	(1 011)	(181)	(1 193)	(1 044)	(182)	(1 226)
Impôts et taxes	(248)	(15)	(262)	(361)	(17)	(378)
Charges de personnel	(1 740)	(306)	(2 046)	(1 673)	(306)	(1 978)
Commissions	(787)	(689)	(1 477)	(698)	(673)	(1 371)
Dotations aux amortissements et provisions (nettes des reprises)	(207)	(19)	(225)	(195)	(21)	(216)
Autres charges	(137)	(97)	(234)	(118)	(93)	(210)
<b>Total charges d'exploitation par nature</b>	<b>(4 131)</b>	<b>(1 307)</b>	<b>(5 437)</b>	<b>(4 089)</b>	<b>(1 291)</b>	<b>(5 380)</b>
Charges de personnel directement comptabilisées en prestations & frais payés	(31)		(31)	(32)		(32)
Frais de gestion des sinistres	(477)	(103)	(581)	(466)	(102)	(568)
Frais d'acquisition	(1 728)	(748)	(2 476)	(1 648)	(736)	(2 384)
Frais d'administration	(660)	(255)	(916)	(630)	(271)	(901)
Autres charges techniques	(666)	(148)	(814)	(728)	(146)	(874)
Frais de gestion des placements	(104)	(8)	(112)	(144)	(8)	(152)
Autres charges non techniques	(237)	(44)	(281)	(225)	(28)	(253)
Charges d'exploitation bancaire	(225)		(225)	(217)		(217)
<b>Total charges d'exploitation par destination</b>	<b>(4 131)</b>	<b>(1 307)</b>	<b>(5 437)</b>	<b>(4 089)</b>	<b>(1 291)</b>	<b>(5 380)</b>



## NOTE 37.2 – CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Charges externes	(1 119)	(72)	(1 193)	(1 153)	(73)	(1 226)
Impôts et taxes	(255)	(8)	(262)	(370)	(8)	(378)
Charges de personnel	(1 921)	(125)	(2 046)	(1 857)	(121)	(1 978)
Commissions	(1 477)		(1 477)	(1 371)		(1 371)
Dotations aux amortissements et provisions (nettes des reprises)	(219)	(7)	(225)	(208)	(8)	(216)
Autres charges	(208)	(26)	(234)	(186)	(24)	(210)
<b>Total charges d'exploitation par nature</b>	<b>(5 198)</b>	<b>(239)</b>	<b>(5 437)</b>	<b>(5 146)</b>	<b>(234)</b>	<b>(5 380)</b>
Charges de personnel directement comptabilisées en prestations & frais payés	(31)		(31)	(32)		(32)
Frais de gestion des sinistres	(581)		(581)	(568)		(568)
Frais d'acquisition	(2 476)		(2 476)	(2 384)		(2 384)
Frais d'administration	(916)		(916)	(901)		(901)
Autres charges techniques	(814)		(814)	(874)		(874)
Frais de gestion des placements	(112)		(112)	(152)		(152)
Autres charges non techniques	(267)	(14)	(281)	(236)	(17)	(253)
Charges d'exploitation bancaire		(225)	(225)		(217)	(217)
<b>Total charges d'exploitation par destination</b>	<b>(5 198)</b>	<b>(239)</b>	<b>(5 437)</b>	<b>(5 146)</b>	<b>(234)</b>	<b>(5 380)</b>

**NOTE 38 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS**
**NOTE 38.1 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Commissions	(521)	(569)	(1 090)	(474)	(575)	(1 050)
Variation des frais d'acquisition reportés	(4)	(5)	(9)	(26)	(5)	(31)
Autres charges	(1 207)	(179)	(1 386)	(1 174)	(160)	(1 334)
<b>Total Frais d'acquisition</b>	<b>(1 731)</b>	<b>(753)</b>	<b>(2 485)</b>	<b>(1 674)</b>	<b>(741)</b>	<b>(2 415)</b>

**NOTE 38.2 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE**
**NOTE 38.2.1 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(383)	(138)	(521)	(349)	(126)	(474)
Variation des frais d'acquisition reportés	17	(21)	(4)	(3)	(23)	(26)
Autres charges	(683)	(523)	(1 207)	(646)	(528)	(1 174)
<b>Total Frais d'acquisition</b>	<b>(1 049)</b>	<b>(682)</b>	<b>(1 731)</b>	<b>(998)</b>	<b>(676)</b>	<b>(1 674)</b>

**NOTE 38.2.2 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(471)	(98)	(569)	(475)	(100)	(575)
Variation des frais d'acquisition reportés	(3)	(2)	(5)	(7)	2	(5)
Autres charges	(142)	(37)	(179)	(124)	(37)	(160)
<b>Total Frais d'acquisition</b>	<b>(616)</b>	<b>(137)</b>	<b>(753)</b>	<b>(606)</b>	<b>(135)</b>	<b>(741)</b>

**NOTE 39 – FRAIS D'ADMINISTRATION****NOTE 39.1 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Commissions	(172)	(67)	(238)	(174)	(61)	(235)
Autres charges	(489)	(189)	(677)	(456)	(210)	(666)
<b>Total Frais d'administration</b>	<b>(660)</b>	<b>(255)</b>	<b>(916)</b>	<b>(630)</b>	<b>(271)</b>	<b>(901)</b>

**NOTE 39.2 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE****NOTE 39.2.1 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(108)	(64)	(172)	(97)	(78)	(174)
Autres charges	(232)	(257)	(489)	(197)	(259)	(456)
<b>Total Frais d'administration</b>	<b>(340)</b>	<b>(321)</b>	<b>(660)</b>	<b>(294)</b>	<b>(336)</b>	<b>(630)</b>

**NOTE 39.2.2 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(53)	(14)	(67)	(48)	(13)	(61)
Autres charges	(131)	(57)	(189)	(148)	(62)	(210)
<b>Total Frais d'administration</b>	<b>(184)</b>	<b>(71)</b>	<b>(255)</b>	<b>(196)</b>	<b>(75)</b>	<b>(271)</b>

**NOTE 40 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS**
**NOTE 40.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Commissions et autres charges techniques vie	(216)	(14)	(230)	(233)	(14)	(247)
Participation des salariés vie	(1)		(1)	(1)		(1)
Autres produits techniques vie	24	11	36	17	11	29
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie	21		21	18		18
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>	<b>(170)</b>	<b>(3)</b>	<b>(173)</b>	<b>(199)</b>	<b>(3)</b>	<b>(201)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(362)	(132)	(494)	(420)	(128)	(547)
Participation des salariés non vie	(6)	(1)	(7)	(7)	(1)	(8)
Autres produits techniques non vie	38	72	110	34	75	108
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	50		50	41		41
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(281)</b>	<b>(61)</b>	<b>(341)</b>	<b>(352)</b>	<b>(54)</b>	<b>(406)</b>
Autres charges non techniques	(264)	(43)	(307)	(257)	(28)	(285)
Autres produits non techniques	32	27	59	26	33	59
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(232)</b>	<b>(16)</b>	<b>(248)</b>	<b>(230)</b>	<b>5</b>	<b>(226)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants bancaires</b>						
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>(683)</b>	<b>(80)</b>	<b>(763)</b>	<b>(782)</b>	<b>(52)</b>	<b>(834)</b>

**NOTE 40.2 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS PAR ACTIVITE**
**NOTE 40.2.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2011					31.12.2010				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Commissions et autres charges techniques vie		(216)			(216)		(235)			(235)
Participation des salariés vie		(1)			(1)		(1)			(1)
Autres produits techniques vie		24			24		17			17
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie		21			21		18			18
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>		<b>(170)</b>			<b>(170)</b>		<b>(201)</b>			<b>(201)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(375)	13			(362)	(372)	(48)			(420)
Participation des salariés non vie	(5)		(1)		(6)	(6)		(1)		(7)
Autres produits techniques non vie	27	11			38	20	14			34
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	45	5			50	36	6			41
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(308)</b>	<b>28</b>	<b>(1)</b>		<b>(281)</b>	<b>(322)</b>	<b>(29)</b>	<b>(1)</b>		<b>(352)</b>
Autres charges non techniques	(65)	(22)		(177)	(264)	(66)	(33)		(158)	(257)
Autres produits non techniques	9	16	7		32	7	10	9		26
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(55)</b>	<b>(6)</b>	<b>7</b>	<b>(177)</b>	<b>(232)</b>	<b>(59)</b>	<b>(23)</b>	<b>9</b>	<b>(158)</b>	<b>(231)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants bancaires</b>										
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>(363)</b>	<b>(148)</b>	<b>6</b>	<b>(177)</b>	<b>(683)</b>	<b>(381)</b>	<b>(253)</b>	<b>8</b>	<b>(158)</b>	<b>(782)</b>



## NOTE 40.2.2 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2011					31.12.2010				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Commissions et autres charges techniques vie		(15)			(15)		(14)			(14)
Participation des salariés vie										
Autres produits techniques vie		11			11		11			11
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie										
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>		<b>(3)</b>			<b>(3)</b>		<b>(3)</b>			<b>(3)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(121)	(6)		(5)	(132)	(116)	(6)		(7)	(128)
Participation des salariés non vie	(1)				(1)	(1)				(1)
Autres produits techniques non vie	68			4	72	68			6	75
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie										
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(54)</b>	<b>(6)</b>		<b>(1)</b>	<b>(61)</b>	<b>(49)</b>	<b>(5)</b>		<b>(1)</b>	<b>(54)</b>
Autres charges non techniques	(30)	(10)		(3)	(43)	(23)	(1)		(4)	(28)
Autres produits non techniques	21	6			27	31	2			33
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(9)</b>	<b>(4)</b>		<b>(3)</b>	<b>(16)</b>	<b>8</b>	<b>1</b>		<b>(4)</b>	<b>5</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants bancaires</b>										
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>(63)</b>	<b>(13)</b>		<b>(4)</b>	<b>(80)</b>	<b>(40)</b>	<b>(7)</b>		<b>(5)</b>	<b>(52)</b>

**NOTE 41 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS**
**NOTE 41.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Produits opérationnels non courants	48	11	59	104	13	117
Charges opérationnelles non courantes	(81)	(82)	(163)	(77)	(105)	(182)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition	(6)	(90)	(96)		(79)	(79)
Autres	157		157			
<b>Total autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>117</b>	<b>(160)</b>	<b>(43)</b>	<b>27</b>	<b>(171)</b>	<b>(144)</b>

Le solde des autres produits et charges opérationnels non courants représente une charge de -43 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre une charge de -144 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Les principaux éléments constituant ce solde sont :

- Les amortissements des valeurs de portefeuille pour un montant global de -43 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre -46 millions d'euros au 31 décembre 2010.
- Les frais de restructuration engagés sur l'exercice 2011 représentent une charge globale d'un montant de -31 millions d'euros contre une charge globale de -10 millions au 31 décembre 2010.
- La constatation du badwill sur la SILIC représente un produit de 157 millions d'euros au 31 décembre 2011.
- La dépréciation de l'écart d'acquisition constatée au 31 décembre 2011 sur Groupama Asigurari pour un montant de -51 millions d'euros.
- La dépréciation de l'écart d'acquisition constatée au 31 décembre 2011 sur Groupama Phoenix pour un montant de -39 millions d'euros.
- La dépréciation de l'écart d'acquisition constatée au 31 décembre 2011 sur CEGID pour un montant de -6 millions d'euros.

Pour mémoire, au 31 décembre 2010, le solde des autres produits et charges opérationnels non courants intégrait le retraitement suite à la réforme des retraites qui présentait chez Groupama Gan Vie un produit exceptionnel de 35 millions d'euros, correspondant à l'amortissement de l'indemnité de résiliation.

**NOTE 41.2 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS PAR ACTIVITE**
**NOTE 41.2.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Produits opérationnels non courants	33	15		48	47	54	3	104
Charges opérationnelles non courantes	(60)	(20)	(1)	(81)	(53)	(22)	(3)	(77)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition		(6)		(6)				
Autres	118	39		157				
<b>Total autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>91</b>	<b>27</b>	<b>(1)</b>	<b>117</b>	<b>(6)</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>27</b>

**NOTE 41.2.2 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Produits opérationnels non courants	11	1		11	12			13
Charges opérationnelles non courantes	(70)	(11)		(82)	(99)	(5)	(1)	(105)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition			(90)	(90)			(79)	(79)
<b>Total autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>(60)</b>	<b>(10)</b>	<b>(90)</b>	<b>(160)</b>	<b>(87)</b>	<b>(5)</b>	<b>(79)</b>	<b>(171)</b>

**NOTE 42 – CHARGES DE FINANCEMENT**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(90)	(131)
Produits et charges d'intérêts - Autres		
<b>Total charges de financement</b>	<b>(90)</b>	<b>(131)</b>

Les charges de financement au 31 décembre 2011 s'élèvent à 90 millions d'euros contre 131 millions au 31 décembre 2010.

La diminution des charges de financement provient du changement de méthode de consolidation de la société SILIC suite à la perte de contrôle sur cette société.

**NOTE 42.1 – CHARGES DE FINANCEMENT PAR ACTIVITE**

En millions d'euros	31.12.2011					31.12.2010				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(2)	(1)		(87)	(90)	(34)	(9)		(88)	(131)
Produits et charges d'intérêts - Autres										
<b>Total charges de financement</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>		<b>(87)</b>	<b>(90)</b>	<b>(34)</b>	<b>(9)</b>		<b>(88)</b>	<b>(131)</b>

Les charges d'emprunt s'élèvent à 90 millions d'euros contre 131 millions d'euros au 31 décembre 2010. La diminution de 41 millions d'euros s'explique principalement par le changement de méthode de consolidation de la société SILIC suite à la perte de contrôle sur cette société.

**NOTE 43 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT**
**NOTE 43.1 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010
	France	International	Total	Total
Impôt courant	(82)	(1)	(83)	(239)
Impôt différé	34	(4)	30	491
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(48)</b>	<b>(5)</b>	<b>(53)</b>	<b>252</b>

Le groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2010. L'ensemble des redressements acceptés a été provisionné en 2010. En revanche, des redressements portant notamment sur le niveau jugé excessif par l'administration fiscale des provisions techniques en dommages aux biens et responsabilité ainsi que sur le risque de dépendance n'ont pas fait l'objet de provision. Le groupe considère en effet que les motifs de redressements sont fortement contestables et dispose d'arguments techniques dans le cadre d'un processus contentieux.

**NOTE 43.2 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR ACTIVITE**
**NOTE 43.2.1 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2011					31.12.2010				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Impôt courant	(135)	(107)	(12)	172	(82)	(129)	(177)	(16)	124	(199)
Impôt différé	73	(41)	5	(3)	34	230	315	3	(40)	508
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(62)</b>	<b>(148)</b>	<b>(7)</b>	<b>169</b>	<b>(48)</b>	<b>101</b>	<b>138</b>	<b>(13)</b>	<b>84</b>	<b>309</b>

**NOTE 43.2.2 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2011					31.12.2010				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Impôt courant		(2)			(1)	(28)	(13)		1	(40)
Impôt différé	(13)	9			(4)	(11)	(6)			(17)
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(13)</b>	<b>8</b>			<b>(5)</b>	<b>(39)</b>	<b>(19)</b>		<b>1</b>	<b>(58)</b>

**NOTE 43.3 – RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT TOTALE COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE CALCULEE**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>589</b>	<b>(62)</b>
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	87	390
Impact des différences de taux d'imposition	(722)	(84)
Crédit d'impôts et diverses imputations	2	2
Imputations des déficits antérieurs		(12)
Déficits de l'exercice non activés		
Actifs d'impôts différés non comptabilisés	(9)	18
Autres différences		
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>(53)</b>	<b>252</b>

L'impôt sur le résultat est une charge globale Impôt différé plus Impôt sur les Sociétés de -53 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre un produit de 252 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Le détail du taux d'impôt théorique se présente comme suit :

En millions d'euros	31.12.2011		31.12.2010	
	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique
France	(1 494)	34,43%	118	34,43%
Bulgarie		10,00%	(39)	10,00%
Chine	(3)	25,00%		
Espagne	31	30,00%	60	30,00%
Grèce	(128)	20,00%	8	24,00%
Hongrie	3	19,00%	12	19,00%
Italie	(97)	34,32%	72	32,32%
Portugal	(5)	26,50%	1	26,50%
Roumanie	(49)	16,00%	(7)	16,00%
Royaume-Uni	45	26,50%	21	28,00%
Slovaquie	(4)	19,00%	(44)	10,00%
Tunisie	1	30,00%	5	30,00%
Turquie	(12)	20,00%	(26)	20,00%
<b>Total</b>	<b>(1 713)</b>		<b>181</b>	

En 2011, les taux d'imposition théoriques ont été modifiés pour les filiales étrangères suivantes:

- Grèce : taux à 20% au 31 décembre 2011 contre 24% au 31 décembre 2010
- Royaume-Uni : taux à 26,5% au 31 décembre 2011 contre 28% au 31 décembre 2010
- Italie : taux à 34,32% au 31 décembre 2011 contre 32,32% au 31 décembre 2010
- Slovaquie : taux à 19% au 31 décembre 2011 contre 10% au 31 décembre 2010

D'autre part, le taux appliqué en Chine est de 25%.

## AUTRES INFORMATIONS

### NOTE 44 – EFFECTIF INSCRIT DES SOCIÉTÉS INTEGREGES

En nombre de personnes	31.12.2011			31.12.2010
	Assurance	Banque	Total	Total
France	26 279	1 185	27 464	27 456
Royaume Uni	1 553		1 553	1 612
Espagne	1 101		1 101	976
Italie	850		850	859
Grèce	364		364	386
Hongrie	2 617		2 617	2 639
Roumanie	2 204		2 204	2 490
Autres UE	483		483	387
Hors UE	1 012		1 012	874
<b>Total effectif des sociétés intégrées</b>	<b>36 463</b>	<b>1 185</b>	<b>37 648</b>	<b>37 679</b>

**NOTE 45 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS**
**NOTE 45.1 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS – ACTIVITE BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	312	165
Engagements sur titres à recevoir		
<b>Total engagements reçus au titre de l'activité bancaire</b>	<b>312</b>	<b>165</b>
Engagements reçus opérations en devise	6	23
Autres engagements reçus		
<b>Total des autres engagements reçus au titre de l'activité bancaire</b>	<b>6</b>	<b>23</b>
Engagements de financement donnés	239	305
Engagements de garantie donnés	93	93
Engagements sur titres à livrer		
<b>Total engagements donnés au titre de l'activité bancaire</b>	<b>332</b>	<b>398</b>
Engagements donnés sur opérations en devises	6	23
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers	(2)	
<b>Total des autres engagements donnés au titre de l'activité bancaire</b>	<b>5</b>	<b>23</b>
Autres engagements donnés	544	
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>544</b>	

Les engagements reçus hors bilan de l'activité bancaire s'élèvent à 312 millions d'euros. Pour les opérations de change au comptant, la situation au 31 décembre 2011 fait état d'une position :

de devises achetées contre euros non encore reçues	6 millions d'euros
de devises vendues contre euros non encore livrés	6 millions d'euros

Les engagements donnés s'élèvent à 332 millions d'euros et concernent plus particulièrement les engagements sur la clientèle. En outre de nouveaux engagements ont été donnés pour 544 millions d'euros représentant les titres nantis dans le cadre du refinancement de la banque du groupe auprès de la BCE.

**NOTE 45.2 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS – ACTIVITES ASSURANCE ET REASSURANCE**

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Avals, cautions et garanties reçus	520	566
Autres engagements reçus	428	1 414
<b>Total engagements reçus hors réassurance</b>	<b>947</b>	<b>1 980</b>
<b>Engagements reçus au titre de la réassurance</b>	<b>407</b>	<b>403</b>
Avals, cautions et garanties donnés	888	1 195
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	489	520
Autres engagements donnés	35	119
<b>Total engagements donnés hors réassurance</b>	<b>1 412</b>	<b>1 834</b>
<b>Engagements donnés au titre de la réassurance</b>	<b>411</b>	<b>252</b>
<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>		
<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>		

Les **avals, cautions et garanties reçus** s'élèvent à 520 millions d'euros et sont composés principalement des engagements reçus suite aux acquisitions de la société Asiban (88 millions d'euros) et des filiales d'assurance d' OTP Bank (261 millions d'euros).

Les **autres engagements reçus hors réassurance** sont principalement constitués des éléments suivants :

Des engagements dans le cadre d'opération d'acquisitions, cessions de sociétés à hauteur de 200 millions d'euros :

- Garantie reçue de CGU France lors de l'acquisition de CGU Courtage par le Gan en 2002 (150 millions d'euros).
- Garanties de passif reçues pour un montant global de 50 millions d'euros lors de l'acquisition de la société Nuova Tirrena.

De la facilité de crédit souscrite pour un milliard auprès d'un conglomérat de banques sur laquelle Groupama Sa a effectué un tirage de 800 millions d'euros.

Les **avals, cautions et garanties donnés** s'élèvent à 888 millions d'euros et se décomposent principalement des opérations suivantes :

- Cautionnement solidaire consenti par Groupama Holding afin de garantir aux porteurs le remboursement en principal et intérêts de l'emprunt obligataire de 750 millions d'euros émis en 1999 sous forme de titres subordonnés remboursables.
- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Minster Insurance Company Limited (MICL) par Groupama UK évaluée à 57 millions d'euros. Cette société a été cédée au cours de l'exercice 2006.

#### Les **Autres engagements sur titres, actifs ou revenus**

Les autres engagements sur titres, actifs ou revenus sont constitués exclusivement dans le cadre de souscriptions dans des fonds communs de placement à risques (FCPR). Le montant de 489 millions d'euros correspond principalement à la différence entre l'engagement d'investissement des souscripteurs et le total des appels de fonds effectivement perçus.

#### Les **Autres engagements donnés**

Les autres engagements donnés s'élèvent à 35 millions d'euros et sont composés principalement par les engagements sur loyers de crédit bail de la filiale Gan Assurance.



---

## Les Engagements non valorisés

### Clauses « Trigger » :

#### Groupama SA :

Dans le cadre des émissions de titres subordonnés (TSR et TSDI), Groupama SA bénéficie de clauses dites « trigger » :

Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSR d'octobre 2009 de 750 millions d'euros dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 100%.

De même, dans le cadre de l'émission de TSDI de 500 millions d'euros de juillet 2005, Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSDI dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%. Le groupe n'a pas utilisé cette faculté et a procédé au paiement du coupon le 6 juillet 2011.

Le déclenchement du « trigger » s'apprécie à la date d'arrêté précédant la date anniversaire (date de détachement du coupon).



## NOTE 46 – FACTEURS DE RISQUES ET ANALYSES DE SENSIBILITE

En tant qu'assureur généraliste, Groupama est soumis à des risques d'assurance de natures diverses dont les horizons de temps sont variables. Le groupe est également exposé aux risques de marché du fait de ses activités de placements financiers et notamment, les risques de crédit, ceux liés aux taux d'intérêt, aux marchés actions et au change. Les risques de liquidité et d'insolvabilité des réassureurs font également l'objet d'un suivi spécifique par le groupe. Par ailleurs, le groupe est soumis à des risques opérationnels, réglementaires, juridiques et fiscaux, au même titre que toutes les entreprises de secteurs d'activité différents.

### 1. ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES DANS LE GROUPE

Les principes généraux, les objectifs et l'organisation du contrôle des risques sont définis dans la charte de contrôle interne groupe. Diffusée au sein des entités du groupe, celle-ci constitue la référence commune à respecter dans le déploiement de la démarche de contrôle interne. Le dispositif général de contrôle interne est complété par une charte d'audit groupe et une charte de conformité groupe, également validées par les instances de gouvernance du groupe. L'ensemble de ces chartes constitue le socle sur lequel s'appuient les structures du groupe pour mettre en œuvre le dispositif général de contrôle interne selon une méthodologie commune.

Le pilotage des risques est réalisé conformément à la politique de risques groupe et à ses déclinaisons en politiques métiers et fonctionnelles. Selon le même principe, des politiques de risques entités servent de référence au pilotage des risques de chaque entité du groupe.

Le dispositif de suivi et de contrôle des risques repose sur un référentiel des risques commun à l'ensemble des entités du groupe et l'identification de risques majeurs fonctionnant à partir d'un réseau de propriétaires de risques. L'identification et le suivi de risques majeurs sont réalisés au niveau de l'entité et au niveau du groupe ; la mise en place de plans de maîtrise des risques est effectuée par les propriétaires de risques et est déclinée dans les entités du groupe.

Au niveau du groupe, les risques liés aux activités d'assurance sont suivis par les directions métiers de Groupama SA spécialisées dans le domaine considéré ; les risques de réassurance sont gérés par la Direction Réassurance et Pilotage. La Direction Financière groupe a en charge la gestion des risques liés aux actifs et à la gestion Actif/Passif. Les risques opérationnels sont suivis par les directions métiers, fonctionnelles ou supports de Groupama SA spécialisées dans le domaine considéré.

Opérationnellement, le dispositif de contrôle interne de chaque entité du groupe s'organise autour de trois dispositifs complémentaires :

- le contrôle interne de chaque entité ;
- l'audit interne ou opérationnel de l'entité ;
- le contrôle interne groupe et l'audit général groupe, rattachés à la Direction Générale de Groupama SA, qui assurent l'animation et la coordination des filières Risques et Audit au sein du groupe.

La gouvernance des risques est assurée au niveau groupe par deux instances principales : le comité technique des risques composé des propriétaires de risques majeurs groupe et le comité des risques groupe dont la composition est identique à celle du comité de direction générale de Groupama SA. Des dispositifs similaires sont mis en place au niveau des entités.

#### 1.1 Caisses régionales

Les caisses régionales en tant qu'entités juridiques autonomes mettent en œuvre leur dispositif de contrôle interne et assument la gestion de leurs risques conformément aux standards du groupe. Ainsi, en matière d'organisation et de gouvernance, la constitution de comités de gestion des risques spécifiques et la structuration des fonctions clés Solvabilité 2 s'effectuent sur la base des chartes « types » d'instances de gouvernance des risques et des descriptions des missions et calibrage des fonctions clés, validées par les instances de gouvernance du groupe. Les dispositifs de contrôle interne et d'audit sont adaptés à chaque caisse régionale en fonction de son organisation, ses activités et ses moyens, et sous la responsabilité de sa Direction Générale. La Direction Risques et Contrôle Interne Groupe accompagne les caisses régionales dans le suivi et le déploiement des standards groupe.

Des plateformes d'échanges et de bonnes pratiques (groupe de travail, ateliers thématiques, formations), animées par la Direction Risques et Contrôle Interne Groupe, complètent le dispositif et réunissent régulièrement l'ensemble des responsables contrôle interne des caisses régionales.

La réassurance des caisses régionales est portée par Groupama SA selon les modalités définies dans la Convention de Réassurance. Pour les risques liés aux fonctions de distribution de produits bancaires et d'assurance vie, les caisses régionales appliquent les dispositifs de maîtrise des risques définis par Groupama Banque et Groupama Gan Vie.



## 1.2 Groupama S.A. et ses filiales

Les risques des filiales font l'objet d'un triple suivi

- Suivi transverse par les directions métiers, fonctionnelles ou supports de Groupama SA spécialisées dans le domaine considéré. comme indiqué ci- dessus
- Suivi permanent par les services de leur pôle de rattachement :
  - o Direction Financement, Investissement et Actuariat au sein de la Direction Financière Groupe pour les filiales financières ;
  - o Direction Assurance, Banque et Services pour les filiales de services et Groupama Banque.
  - o Direction International et Filiales pour les filiales opérationnelles françaises et étrangères.
- Suivi par chaque filiale ou GIE de Groupama SA dans le cadre de la responsabilité de ses dirigeants et conformément aux standards du groupe. A l'instar des caisses régionales, la Direction Risques et Contrôle Interne Groupe accompagne Groupama SA et ses filiales dans le suivi et le déploiement du dispositif de contrôle interne.

Comme pour les caisses régionales, des plateformes d'échanges et de bonnes pratiques (groupe de travail, ateliers thématiques, formations), animées par la Direction Risques et Contrôle Interne Groupe, complètent le dispositif et réunissent régulièrement l'ensemble des responsables contrôle interne des filiales françaises et internationales.

Le conseil d'administration de Groupama SA et plus particulièrement le comité d'audit et des risques, composé pour moitié d'administrateurs indépendants, a pour mission principale l'examen de la cohérence des mécanismes de contrôle interne, le suivi des risques, le respect de l'éthique, l'examen des travaux d'audit interne et du rapport annuel sur le contrôle interne. Depuis le 27 avril 2011, les missions du comité d'audit ont été élargies au suivi de la politique, des procédures et des systèmes de gestion des risques. A cette occasion, le comité a changé sa dénomination en comité d'audit et des risques. Au cours du quatrième trimestre 2011, il a été convenu de revoir les seuils d'autorisation relatifs aux actifs de placement au-delà desquels les opérations d'investissement doivent obtenir au préalable l'autorisation du conseil d'administration de Groupama SA et de présenter successivement au comité d'audit et des risques puis au conseil, sur base semestrielle, un bilan de la gestion des placements financiers sur la période écoulée ainsi que les orientations de la politique financière de placements pour le semestre à venir.

## 1.3 Groupe

L'audit général groupe effectue un audit global économique et financier des principales entités du groupe sur une base triennale, et cela de façon complémentaire aux audits opérationnels effectués au sein des entités. Le plan des missions de l'audit général groupe est planifié et décidé par le Directeur Général de Groupama SA. Il est validé par le Comité d'Audit et des Risques de Groupama SA. Chaque mission amène notamment à examiner le dispositif de maîtrise des risques et de contrôle interne dans le domaine ou l'entité audités et fait l'objet d'un rapport présentant les constats, conclusions et recommandations à la Direction Générale de Groupama SA. Une synthèse régulière est faite au Comité d'Audit et des Risques. Un suivi est réalisé pour vérifier la bonne mise en application des recommandations par l'entité auditée.

La fonction Risques et Contrôle Interne groupe dont la finalité est d'assurer la conformité de l'ensemble des entités du groupe aux exigences de la Direction Générale en terme de dispositif de contrôle interne et gestion des risques ainsi qu'à celles du Pilier 2 de Solvabilité 2 a pour missions principales :

- la promotion de la culture de contrôle interne et de gestion des risques avec notamment l'animation de la filière via la coordination, l'animation et l'organisation d'échanges sur la gestion des risques au sein du groupe (groupes de travail, ateliers thématiques, formations) ou des actions de communication auprès des directions générales des entités ;
- l'accompagnement sur le terrain des équipes de contrôle interne dans la déclinaison et le déploiement des standards groupe ;
- le pilotage des actions de renforcement des dispositifs de contrôle interne et le suivi des risques majeurs groupe ;
- la définition et la mise en œuvre d'un cadre de tolérance au risque ;
- le développement de référentiels et d'outils méthodologiques pour le compte de l'ensemble des entités du groupe tels que le référentiel groupe des processus, la nomenclature groupe des risques opérationnels, la méthodologie commune d'évaluation des risques majeurs ou l'outil communautaire de gestion des risques opérationnels;
- la coordination des actions de conformité du groupe ;
- le reporting de contrôle interne à l'ensemble du périmètre groupe, la coordination de l'élaboration des rapports « LSF » et A.C.P. de Groupama SA, l'assistance pour la réalisation des rapports A.C.P. des filiales d'assurance ou des caisses régionales.

Chaque entité du groupe dispose d'une fonction Risques et Contrôle Interne.

Par ailleurs, la fonction contrôle de gestion groupe est chargée de la surveillance permanente des résultats et de l'atteinte des objectifs du groupe en s'appuyant sur un processus de pilotage prévisionnel commun à l'ensemble des entités.

Des revues d'affaires filiales sont organisées au minimum deux fois par an avec la Direction Générale de Groupama SA pour compléter ce dispositif de suivi. Elles intègrent un volet spécifique « risques » présentant par entité le niveau de déploiement du système de contrôle interne et les principales actions en cours en matière de gestion des risques.



## 2. RISQUES D'ASSURANCE

### 2.1 Surveillance prudentielle

Conformément aux directives européennes, Groupama est soumis à la réglementation, tant au niveau social pour chacune des compagnies d'assurance qu'au niveau du groupe combiné, en matière de couverture de la marge de solvabilité.

### 2.2 Objectifs de gestion des risques résultant des contrats d'assurance et méthodes pour atténuer ces risques

Les activités d'assurance du groupe l'exposent à des risques concernant principalement la conception des produits, la souscription et gestion des sinistres, l'évaluation des provisions et le processus de réassurance.

#### 2.2.1 Conception des produits

La plupart des activités de Groupama font l'objet d'une concurrence forte et croissante de la part des autres compagnies d'assurance, des bancassureurs et des compagnies d'assurance mutuelles. Ces pressions concurrentielles sont de nature à exercer une contrainte sur le prix de certains produits et services de Groupama et donc sur sa rentabilité. Les directions métiers assurance de Groupama SA veillent à ce que la gamme des produits soit adaptée à la stratégie du groupe. La conception des produits d'assurance vie et non-vie est effectuée par les directions métiers de Groupama SA pour le compte des entreprises du groupe. Elle résulte d'études de marché et de rentabilité effectuées avec des outils actuariels pour maîtriser les marges en lien avec la direction actuariat groupe. Les travaux réalisés par les directions métiers assurance portent notamment sur l'élaboration des conditions générales et des clauses d'exclusion des produits, des conditions de souscription et des tarifs. Les caisses régionales et les filiales de Groupama SA se chargent ensuite de leur commercialisation et de leur gestion. Les produits sont commercialisés et gérés par les entités des réseaux commerciaux Gan et Groupama.

#### 2.2.2 Souscription et gestion des sinistres

Les délégations de pouvoir en souscription et sinistres sont définies dans toutes les entreprises du groupe. Les risques sont acceptés ou refusés à chaque niveau de délégation en se fondant sur les guides de souscription, qui intègrent les règles techniques et commerciales du groupe. L'activité de souscription est notamment sécurisée par une procédure de contrôle croisé entre gestionnaires et par un contrôle intégré exercé de façon implicite par le système informatique.

Les procédures de gestion des sinistres sont définies de façon homogène dans le groupe, et régulièrement mises à jour dans les cahiers des procédures concernant la gestion des sinistres corporels et matériels. En outre, l'intégration des traitements au sein des systèmes informatiques des entités permet de s'assurer de la réalisation des actes de gestion. L'activité de gestion des sinistres fait l'objet d'une revue des dossiers de sinistres à partir d'un seuil moyen d'engagement. Par ailleurs, l'activité de règlement des sinistres est sécurisée par une procédure de contrôle interne.

Les activités d'assurance du groupe sont contrôlées de façon explicite ou implicite par des procédures d'analyse telles que l'analyse régulière des résultats de chaque entité et le suivi de statistiques de souscription et de sinistralité par entité. Les risques les plus importants et les plus complexes font l'objet d'un suivi commun individualisé par les directions métiers et les entités concernées. En outre, ces directions métiers exercent un rôle d'alerte et de conseil à l'égard des entités.

### 2.2.3 Evaluation des provisions

Conformément aux pratiques du secteur des assurances et aux exigences comptables et réglementaires, Groupama constitue des réserves techniques pour couvrir les sinistres de ses activités d'assurance de dommages et d'assurance vie.

La détermination des réserves techniques reste toutefois un processus intrinsèquement incertain, reposant sur des estimations.

L'application des règles de provisionnement fait l'objet d'un contrôle permanent tant à priori qu'à posteriori par des équipes dédiées à ce contrôle, en complément des revues qui sont effectuées par les autorités de contrôle locales.

Les règles de provisionnement des sinistres et des tables de provisionnement des rentes d'incapacité / invalidité en assurance vie et non vie sont définies au sein des directions métiers assurance dans un guide harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe. Les provisions sont évaluées par les gestionnaires sinistres au sein des entités opérationnelles et, le cas échéant, sont complétées par des provisions pour sinistres survenus non encore déclarés.

Le calcul des provisions techniques en assurance vie et de certaines provisions techniques en assurance non vie repose également sur l'utilisation d'un taux d'intérêt appelé « taux d'intérêt technique », dont les conditions sont fixées, en France par le Code des assurances. Celui-ci détermine notamment un niveau maximal par référence au taux moyen des emprunts d'Etat, le T.M.E. Il sert à la tarification des contrats et au calcul des engagements de l'assureur envers les assurés. Ces modalités varient en fonction du type de contrat et de la durée des engagements.

La ventilation des provisions techniques des contrats d'assurances vie et non vie est présentée dans la note 25.3 des comptes annuels.

➤ **Ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable ou absence d'engagements de taux**

Au 31 décembre 2011, la ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable (c'est-à-dire lié à un taux de marché) ou absence d'engagements de taux est la suivante :

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010
	France	International	Total	Total
Engagements garantis à taux fixe	43 343	3 391	46 734	45 847
Engagements garantis à taux variable	6 665	74	6 739	7 275
UC et autres produits sans engagement de taux	4 089	618	4 707	4 399
<b>Total</b>	<b>54 097</b>	<b>4 083</b>	<b>58 180</b>	<b>57 520</b>

11,6% du portefeuille est considéré à taux variable. Ce taux variable est généralement fonction d'un indice basé sur le T.M.E.

Les engagements sont classés entre taux fixe et taux variable selon une vision prospective.

### 2.2.4 Réassurance

Le processus de réassurance est organisé à deux niveaux. La réassurance interne prise en charge par Groupama SA pour l'ensemble des entités du groupe vise à optimiser les rétentions de chaque entité. La réassurance externe définit la structure optimale de réassurance pour le groupe et le niveau de couverture des risques sur la base de modèles informatisés. Les contrats de réassurance externe sont renégociés et renouvelés chaque année par Groupama SA pour le compte de l'ensemble du groupe. En outre, des règles de sélection définies dans le comité de sécurité et réassurance, composé de la direction des cessions externes de réassurance de Groupama SA et de plusieurs de ses filiales, et fondées sur les notations des agences de rating, visent à maîtriser le risque de solvabilité des réassureurs.

La liste des réassureurs est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.



## **2.3 Termes et conditions des contrats d'assurance qui ont un effet significatif sur le montant, l'échéance et l'incertitude des flux de trésorerie futurs de l'assureur**

### **2.3.1 Description générale**

Le groupe propose une large gamme de produits d'assurance non vie destinés aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises. Les contrats automobile, dommages aux biens particuliers, professionnels et agricoles proposés par le groupe sont généralement des contrats d'une durée d'un an à tacite reconduction et assortis d'une garantie responsabilité civile.

Le groupe propose une gamme complète de produits d'assurance vie : cette offre s'adresse aux particuliers sous forme de contrats individuels et aux entreprises sous forme de contrats collectifs.

Les principaux contrats d'assurance individuelle en euros offerts à nos clients sont les contrats d'épargne, les contrats temporaires décès, les contrats d'assurance mixte, les contrats rentes viagères différées avec sortie obligatoire en rentes et les contrats de capital différé avec contre assurance.

Les contrats collectifs proposés par le groupe sont essentiellement des contrats de retraite à cotisations définies et des contrats de retraite par capitalisation collective en points avec valeur du point garantie.

Le groupe commercialise par ailleurs des contrats multi-supports avec un compartiment de placements en euros et un ou plusieurs compartiments en unités de compte.

#### **2.3.1.1 Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance non vie**

A l'instar des autres assureurs, les résultats et la situation financière de Groupama peuvent être affectées de manière très importante par la survenance imprévisible et erratique de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, telles que des inondations, la sécheresse, des glissements de terrain, des tempêtes, des tremblements de terre, des émeutes, des incendies, des explosions ou des actes de terrorisme. À titre d'exemple, la tempête subie par la France en décembre 1999 s'est traduite par des dommages très importants et par une augmentation significative des demandes d'indemnisation de la part des clients de Groupama. Les changements climatiques intervenus au cours des dernières années, notamment le réchauffement global de la planète, ont contribué à renforcer le caractère imprévisible et la fréquence des événements climatiques et des catastrophes naturelles dans les régions où Groupama est présente, en particulier en Europe, et ont créé une nouvelle incertitude quant aux tendances de risque et à l'exposition de Groupama pour l'avenir.

Groupama met en œuvre un programme de réassurance afin de limiter les pertes qu'elle est susceptible de subir du fait des catastrophes ou d'autres événements affectant ses résultats techniques. Les programmes de réassurance mis en place par Groupama transfèrent une partie des pertes et des frais correspondants aux réassureurs. Ces programmes sont complétés par l'émission d'un « cat bond » sur la tranche haute des protections forces de la nature. Toutefois, en tant qu'émetteur des polices faisant l'objet des contrats de réassurance, Groupama reste engagée au titre de l'ensemble des risques réassurés. Les contrats de réassurance n'affranchissent donc pas Groupama de l'obligation de régler les sinistres. Le groupe reste sujet aux risques liés à la situation de crédit des réassureurs et de sa capacité à obtenir de ceux-ci les paiements qui lui sont dus. En outre, l'offre de réassurance, les montants pouvant être couverts et le coût de la couverture dépendent de conditions de marché et sont susceptibles de varier de manière significative.

D'autres facteurs d'évolution du risque peuvent être mentionnés :

- Vieillesse de la population (santé, dépendance),
- Accentuation des phénomènes de pollution,
- Renforcement de la jurisprudence (responsabilité – indemnisation des dommages corporels...).

#### **2.3.1.2 Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance vie et contrats financiers**

##### **➤ Clause de participation aux bénéfices discrétionnaire**

Certains produits d'assurance vie, épargne et retraite proposés par le groupe sont assortis d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire. Cette participation doit au moins correspondre aux contraintes réglementaires et/ou contractuelles. Des considérations commerciales peuvent conduire à un complément de cette participation. Ce complément, dont le montant est laissé à la discrétion de l'assureur, doit permettre aux assurés de participer au résultat de la gestion financière et aux résultats techniques de la compagnie d'assurance.

➤ **Possibilités de rachats anticipés**

La plupart des produits d'épargne et de retraite peuvent être rachetés par les assurés à une valeur fixée contractuellement avant l'échéance du contrat. Des rachats importants pourraient avoir des impacts significatifs sur les résultats ou la solvabilité dans certains environnements défavorables.

➤ **Spécificités des contrats en UC**

La plupart des contrats en unités de compte vendus par Groupama ne prévoit généralement pas de rémunération contractuelle. Dans ces conditions, l'assuré supporte seul et directement le risque de placement. Certains contrats peuvent prévoir une garantie de remboursement minimale en cas de décès de l'assuré.

### 2.3.1.3 Risques de mortalité et de longévité

En assurance vie, le paiement des prestations est conditionné par la survenance du décès ou la survie de la personne assurée. C'est la réalisation de l'un ou de l'autre de ces événements qui ouvre droit au versement d'une prestation. La probabilité de survenance de ces événements est estimée par des tables statistiques d'expérience ou réglementaires. Dans la plupart des cas, les provisions sont calculées en utilisant les tables réglementaires basées sur des données statistiques d'évolution de la population. Ces tables sont révisées régulièrement pour tenir compte de l'évolution démographique. Les résultats ou les fonds propres sont potentiellement exposés en cas de déviation de l'évolution démographique d'expérience par rapport à ces tables de provisionnement.

Au 31 décembre 2011, le montant des provisions mathématiques de rentes en cours de service s'élève à 8 285 millions d'euros contre 8 071 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 2,7%.

En millions d'euros	31.12.2011			31.12.2010
	France	International	Total	Total
Provisions mathématiques de rentes vie	6 018	179	6 197	5 856
Provisions mathématiques de rentes non vie	2 060	28	2 088	2 215
<b>Total</b>	<b>8 078</b>	<b>207</b>	<b>8 285</b>	<b>8 071</b>

## 2.4 Informations sur les concentrations du risque d'assurance

Le groupe est potentiellement confronté à une concentration de risques qui vont se cumuler.

Il convient de distinguer deux types de risques de cumul :

- les risques de cumuls dits de souscription dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur un même objet de risque,
- les risques de cumuls dits de sinistres dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur des objets de risque différents, susceptibles d'être affectés par des sinistres résultant d'un même événement dommageable, ou d'une même cause première.

### 2.4.1 Identification

L'identification de risques de cumuls peut se faire lors de la souscription ou dans le cadre de la gestion du portefeuille en cours.

Une part importante du processus d'identification des cumuls à la souscription est ainsi assumée par le groupe, au travers notamment, de visites de risques, vérification d'absence de cumuls de coassurance ou de lignes d'assurance inter-réseaux, recensement des cumuls d'engagements par site.



Par ailleurs, les procédures de souscription applicables à certaines catégories de risques participent à la maîtrise des cumuls lors de la souscription. Les procédures applicables aux souscriptions dommages portent notamment sur :

- la vérification des cumuls géographiques à la souscription pour les risques importants (risques agricoles, risques agroalimentaires, risques industriels, collectivités publiques),
- l'élimination à priori, à la souscription, des cas de cumuls de coassurance inter-réseaux. Ces directives sont formulées dans une procédure interne.

Les procédures en vigueur relatives à la gestion des cumuls en portefeuille concernent :

- l'identification des cumuls de coassurance inter-réseaux ;
- les inventaires d'engagements par site pour les risques agroalimentaires ; en complément, les zones d'activité à haut risque pour lesquelles le groupe assure les risques de dommages et/ou de responsabilité civile font l'objet d'un suivi spécifique de la part de la direction métier concernée.
- les inventaires d'engagements en risques tempête, grêle, serres, gel et forêts des portefeuilles, qui servent de base au calcul de l'exposition de ces portefeuilles au risque tempête.

## 2.4.2 Protection

Il s'agit de mettre en place des couvertures de réassurance qui d'une part seront adaptées au montant total du sinistre potentiel et d'autre part qui correspondent à la nature des périls protégés. Le sinistre peut être d'origine humaine (conflagration, explosion, accident de personnes) ou d'origine naturelle (événement atmosphérique de type tempête, grêle, etc...)

S'agissant du risque d'origine humaine affectant soit un cumul de risques assurés par la même entité soit des risques assurés par différentes entités du groupe, il revient aux entités de fixer les limites des protections nécessaires. Les pleins de souscription (valeurs maximum assurées par risque, en assurance de biens, ou par tête, en assurance de personnes) sont utilisés dans le cadre de scénarios catastrophes et rapprochés de sinistres déjà survenus. Ces montants une fois définis sont majorés d'une marge de sécurité. En outre, un suivi spécifique est effectué permettant de suivre la correcte adéquation des protections avec les risques souscrits.

En cas d'évènement naturel, l'analyse des besoins consiste en une première étude sur la base du sinistre de référence, lequel est réévalué en fonction de l'évolution du portefeuille et de l'indice de la Fédération Française du Bâtiment. Parallèlement, des calculs de simulation de l'exposition des portefeuilles sont effectués par des méthodes stochastiques permettant d'aboutir à la production d'une courbe montrant l'évolution du sinistre maximum potentiel en fonction de différents scénarios. Les résultats sont croisés, analysés et actualisés chaque année permettant ainsi d'opter pour des solutions appropriées en matière de réassurance avec une marge d'erreur réduite.

### 3. RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché auxquels pourrait être soumis Groupama sont de plusieurs natures :

- Le risque de taux d'intérêt,
- Le risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions),
- Le risque de change,
- Le risque de crédit.

#### 3.1 Risque de taux d'intérêt

##### 3.1.1 Nature et exposition au risque de taux d'intérêt

En période de volatilité des taux d'intérêt, les marges financières du groupe pourraient être affectées. Notamment, une évolution à la baisse des taux d'intérêt impacterait la rentabilité des investissements à la baisse. Ainsi, en cas de baisse des taux d'intérêt, la performance financière du groupe pourrait être affectée.

A l'inverse, en cas de hausse des taux, le groupe peut être confronté à devoir faire face à des rachats significatifs de contrats, ce qui pourrait conduire à la réalisation d'une partie du portefeuille obligataire dans des conditions de marché peu favorables.

Les conséquences des évolutions des taux d'intérêt impactent également la marge de solvabilité du groupe dont le calcul est basé sur la performance financière réalisée au cours de l'exercice et également sur le volume des plus-values latentes sur les instruments financiers.

##### 3.1.2 Gestion du risque par le groupe

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales du groupe aux risques de marché.

###### ➤ Gestion actif/passif

Le suivi du profil des flux de passifs permet la définition pour la gestion obligataire, prenant en compte la durée et la convexité de ces flux de passifs, ainsi que l'éventuelle sensibilité de ces flux à des variations de taux d'intérêt.

Les simulations actif/passif permettent d'analyser le comportement des passifs dans différents environnements financiers, et notamment la capacité à respecter des contraintes de rémunération pour l'assuré.

Ces simulations permettent d'élaborer des stratégies visant à diminuer l'impact des aléas des marchés financiers tant sur le résultat que sur le bilan.

###### ➤ Interactions avec le risque de rachat et les clauses de participation aux bénéfices

Les comportements de rachat sont sensibles aux variations de taux d'intérêt : une hausse des taux peut conduire à augmenter l'attente de revalorisation des assurés, avec comme sanction en cas d'impossibilité de satisfaire cette attente, des rachats anticipés. Au-delà de la perte de chiffre d'affaires et d'augmentation des prestations, le risque sera d'afficher des pertes liées à la cession d'actifs en moins-values (ce qui pourrait être le cas des obligations à taux fixe), qui elles-mêmes génèreraient une baisse des taux de rendement de l'actif.

Cependant, outre le fait que les passifs rachetables ne représentent pas la totalité des engagements, la sensibilité des rachats aux variations de taux d'intérêt est diverse, selon les produits et les attentes des assurés. La gestion actif/passif a pour objectif de diminuer la volatilité des taux de rachat, via des stratégies prenant en compte les différentes réserves disponibles, ainsi que des stratégies de gestion obligataires couplées à des produits de couverture. Celles-ci visent à ajuster le profil de rendement des actifs dans les différents environnements de taux envisagés, de façon à assurer la satisfaction des assurés.

###### ➤ Risque de taux liés à l'existence de taux garantis

Les contraintes de taux minimum garantis constituent un risque pour l'assureur en cas de baisse des taux, le taux de rendement des actifs pouvant s'avérer insuffisants au respect de ces contraintes. Ces risques sont traités au niveau réglementaire par des mécanismes de provisions prudentielles.

### ➤ Couvertures de taux

Les couvertures mises en place ont pour but d'immuniser en partie les portefeuilles au risque à la hausse des taux et au risque à la baisse des taux.

- Risque à la baisse des taux

Les couvertures consistent à figer les conditions de réinvestissement au taux de rendement du marché prévalant à la date de mise en place de la couverture. Ceci est rendu possible par le recours à des instruments d'échange de flux à départ différé sur des échéances où ont été mis en évidence des flux de trésorerie à investir. Au moment du départ différé, l'instrument permet d'échanger un taux fixe reçu et cristallisé au moment de la mise en place de la couverture contre le taux court terme variable et payé du moment.

- Risque à la hausse des taux

Les couvertures mises en place consistent à permettre de distribuer, en cas de hausse des taux d'intérêt, un taux de rendement en ligne avec l'environnement de marché.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt ("caps") d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable ("swaps payeurs") d'autre part.

- Achat de caps : le cap permet, sur la durée et l'horizon choisis, de percevoir le différentiel s'il est positif, entre le taux de marché et un prix d'exercice, moyennant paiement d'une prime. Ce mécanisme a l'avantage de reproduire le comportement du passif, qui à la baisse des taux, s'apparente à un taux fixe (taux minimum), et à la hausse à un taux variable. Le coût de cette stratégie est lié aux différents paramètres jouant sur la valeur de l'option.
- Swap de taux d'intérêt : la stratégie d'immunisation peut aussi consister à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit pour créer de façon synthétique une obligation à taux variable pour de nouveaux investissements.

Les options procurent un rendement additionnel en cas de hausse des taux et le taux variable est un actif qui, outre le rendement additionnel, permet de liquider une partie du portefeuille en limitant la moins-value constatée. Cette stratégie vise donc à fournir un rendement supplémentaire en cas de hausse des taux, qui devrait permettre de prévenir les rachats anticipés, mais aussi à limiter l'impact de tels rachats s'ils venaient malgré tout à se produire.

La mise en place de programmes de couverture pour le compte des sociétés vie s'est effectuée progressivement à compter de 2005. Ces programmes ont été complétés et élargis depuis. Ces programmes ne répondent pas à la définition de comptabilité de couverture selon la norme IFRS.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par le groupe.

### 3.1.3 Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Conformément à l'application de la norme IFRS 7, une analyse de sensibilité comptable a été effectuée au 31 décembre 2011 avec une période comparative.

Cette analyse porte sur les postes du bilan à la clôture de l'exercice présentant une sensibilité comptable au risque de taux d'intérêt (passifs techniques non vie et vie, placements obligataires, dettes de financement sous forme d'emprunts obligataires). Elle n'est pas assimilable à des analyses portant sur des données prospectives de type embedded value.

Les impacts sur les capitaux propres et le résultat sont présentés nets de participation aux bénéfices et d'impôt sur les sociétés.

### 3.1.3.1 Analyse de sensibilité des passifs techniques d'assurance

#### ➤ Assurance non vie

En ce qui concerne les passifs techniques non vie, la cartographie des risques a permis de réaliser une analyse de sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt sur les portefeuilles sensibles comptablement aux variations de taux, c'est-à-dire les portefeuilles de rentes viagères et temporaires en cours de service (rentes d'assurance de personnes et de responsabilité civile). Il convient de noter qu'à l'exception des rentes et des provisions pour risques croissants relatives au risque dépendance, les provisions techniques d'assurance non vie n'étant pas escomptées au niveau des comptes consolidés, leur montant n'est donc pas sensible aux variations de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2011, le montant de l'escompte contenu dans les provisions mathématiques de rentes non vie, brut de réassurance s'élève à 622 millions d'euros. Le montant de l'escompte contenu dans la provision pour risques croissants des contrats de dépendance, brut de réassurance est de l'ordre de 340 millions d'euros.

Le résultat des analyses de sensibilité au taux d'intérêt montre que le groupe est peu sensible par rapport au total de ses engagements non vie. L'impact calculé net d'impôt sur une variation de +/-100 points de base est repris dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	31.12.2011		31.12.2010	
	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
Impact sur le résultat (net d'impôt)	80	(55)	70	(84)
Impact capitaux propres (hors résultat)				

#### ➤ Assurance vie et contrats financiers

Cette analyse a été circonscrite aux engagements vie sensibles comptablement à l'évolution des taux d'intérêt. En France, les taux d'actualisation utilisés sont compris dans une fourchette allant de 2% à 4,50% pour l'essentiel des provisions mathématiques.

En outre, à l'exception des garanties plancher, aucune analyse de sensibilité n'a été réalisée sur les provisions mathématiques des contrats en unité de compte dans la mesure où le risque de variation d'indice est supporté par l'assuré et non par l'assureur.

L'impact de sensibilité aux variations de taux d'intérêt de +/-100 points de base sur les engagements vie du groupe est repris net d'impôt dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	31.12.2011		31.12.2010	
	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
Impact sur le résultat (net d'impôt)	254	(453)	45	(361)
Impact capitaux propres (hors résultat)				

### 3.1.3.2 Analyse de sensibilité des placements financiers

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base (+/-1%) des taux d'intérêt.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt en vigueur.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.



Au cours de l'exercice 2011, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 59,80% à 80%.

En millions d'euros	31.12.2011		31.12.2010	
	Risque Taux		Risque Taux	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>(731)</b>	<b>816</b>	<b>(964)</b>	<b>1 088</b>
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(706)	789	(940)	1 062
OPCVM taux	(25)	27	(24)	26
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>(3)</b>	<b>4</b>	<b>(2)</b>	<b>11</b>
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(1)	2	(4)	5
OPCVM taux	(24)	25	(29)	32
Instruments dérivés et dérivés incorporés	22	(23)	31	(26)

Il est à noter que la variation de juste valeur des instruments dérivés et dérivés incorporés, qui concernent essentiellement des dérivés de « trading » transite par le compte de résultat.

### 3.1.3.3 Analyse de sensibilité des dettes de financement

Les dettes de financement présentes au passif des comptes du groupe peuvent être comptabilisées en comptes de dettes ou en capitaux propres en IFRS.

Au cours de l'exercice 2007, le groupe a émis un emprunt obligataire perpétuel de titres super-subordonnés (TSS). Les caractéristiques de cette émission remplissent les critères permettant de considérer l'emprunt comme un instrument de capitaux propres (cf. Note 21 – Capitaux propres). A ce titre, l'analyse de sensibilité n'est pas requise.

Les principales caractéristiques des instruments financiers de dette analysés sont décrites à la note 24 - Dettes de financement.

Le tableau ci-dessous présente les impacts nets de la prise en compte d'un taux d'impôt normatif de 34,43%.

En millions d'euros		31.12.2011		31.12.2010	
		Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
		+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
Impact sur le résultat	Partie fixe	-	-	-	-
	Partie variable	-	-	-	-
Impact capitaux propres	Partie fixe	-	-	-	-
	Partie variable	-	-	-	-

Les dettes de financement du groupe sont exclusivement à taux fixe. Ce poste au bilan n'est donc pas sensible aux variations potentielles de taux d'intérêt.

## 3.2 Risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions)

### 3.2.1 Nature et exposition au risque actions

Les fluctuations des marchés financiers (en particulier les marchés des actions et des obligations) pourraient être susceptibles d'avoir un impact favorable ou défavorable sur les ventes de produits de prévoyance individuelle, de retraite, d'assurance vie de Groupama, et sur son activité de gestion d'actifs. La capacité du groupe à réaliser des profits sur les produits d'assurance et placements dépend en partie du rendement des actifs investis en contrepartie des engagements pris au titre des produits concernés. La valeur de certains investissements spécifiques est susceptible de fluctuer en fonction des conditions des marchés financiers. À titre d'exemple, toute baisse/hausse des cours des actions aurait un impact direct sur les plus-values latentes liées aux titres du portefeuille de valeurs mobilières du groupe.

Le poids des instruments de capitaux propres rapporté au total des placements financiers (y compris immeuble d'exploitation) en valeur de marché s'élève à 11,5%, dont la majorité est classée dans la catégorie « actifs disponibles à la vente ». Les instruments de capitaux propres regroupent :

- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées dans le cadre de mandats de gestion. La détention peut être en direct ou sous forme OPCVM (FCP et SICAV),
- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées hors des mandats de gestion,
- des actions de sociétés françaises et étrangères non cotées. La détention peut être en direct ou sous forme de FCPR.

### 3.2.2 Gestion du risque par le groupe

A l'exception des titres stratégiques, la gestion des actions est faite de façon quasi-exclusive via des OPCVM gérés par Groupama Asset Management, dont la plupart sont dédiés au groupe, elle obéit aux contraintes suivantes :

- 3% du capital de la société,
- 10% du flottant de la société,
- une valeur ne doit pas représenter plus de 5% du portefeuille actions.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre, le groupe a mis en place une protection contre une baisse de l'indice Eurostoxx50 sous forme de tunnel (achat de puts 85% et vente de calls 115%) d'un montant notionnel de 1 500 millions d'euros.

Cette gestion, et notamment ses performances, sont suivies lors des comités mensuels réunissant la société de gestion et la direction financière.

Cette gestion, et notamment ses performances, ainsi que le respect des limites précisées sont suivis lors des comités mensuels réunissant la société de gestion et la direction financière.

### 3.2.3 Répartition du portefeuille actions par secteur d'activité

La politique de placement vise à diversifier les investissements du groupe par secteur d'activité pour éviter toute concentration des risques. Au 31 décembre 2011, la répartition du portefeuille actions par secteur d'activité était la suivante :

Répartition du portefeuille "actions" par secteur d'activité (en %)	31.12.11	31.12.10
Énergie	13,2	14,0
Matériaux de base	7,6	7,7
Industries	19,1	18,0
Biens de consommation	12,9	14,3
Services aux consommateurs	7,3	9,2
Télécommunications	4,0	4,3
Services aux collectivités	5,6	5,7
Sociétés financières	19,7	18,4
Technologies	5,2	5,4
Santé	5,4	3,1

### 3.2.4 Analyse de sensibilité des placements financiers au risque actions

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10% des cours et indices boursiers.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt en vigueur.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.

Au cours de l'exercice 2011, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 59,80% à 80%.

En millions d'euros	31.12.2011		31.12.2010	
	Risque Actions		Risque Actions	
	+10%	-10%	+10%	-10%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>244</b>	<b>(243)</b>	<b>337</b>	<b>(337)</b>
Actions	126	(125)	212	(212)
OPCVM actions	118	(118)	125	(125)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>57</b>	<b>(57)</b>	<b>33</b>	<b>(33)</b>
Actions	1	(1)		
OPCVM actions	56	(56)	33	(33)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				

### 3.3 Risque de change

#### 3.3.1 Exposition au risque de change

L'exposition au risque de change des filiales de la zone euro porte essentiellement sur leurs actifs soumis aux variations de change, sur des OPCVM ou des titres libellés en devises et des OPCVM libellés en euros portant sur des titres en devises. Dans la pratique, les portefeuilles sont exposés principalement aux risques de parité euro avec le dollar, le yen, le forint hongrois, le leu roumain, la livre sterling et la livre turque.

Les investissements réalisés par Groupama, dans le cadre de sa stratégie d'acquisition de filiales à l'international, l'exposent au niveau de la situation nette comptable des entités ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Il s'agit à ce jour de la livre sterling, de la livre turque, du forint hongrois, du leu roumain et du dinar tunisien. Ces impacts figurent au niveau des capitaux propres, en réserve de conversion.

#### 3.3.2 Gestion du risque de change

La couverture du risque de change est effectuée aujourd'hui par le biais de ventes à terme de dollars et de yens. Une actualisation de la documentation est effectuée lors de chaque clôture comptable. Ces instruments ne répondent pas à la notion comptable de couverture au sens des normes IFRS.

#### 3.3.3 Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10% de toutes les devises contre l'euro.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt normatif de 34,43%.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.

Au cours de l'exercice 2011, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 59,80% à 80%.

En millions d'euros	31.12.2011		31.12.2010	
	Risque Change		Risque Change	
	+10%	-10%	+10%	-10%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>82</b>	<b>(82)</b>	<b>83</b>	<b>(83)</b>
Actions	11	(11)	11	(11)
Obligations	70	(70)	69	(69)
OPCVM	1	(1)	3	(3)
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>2</b>	<b>(2)</b>	<b>2</b>	<b>(2)</b>
Actions				
Obligations	1	(1)	1	(1)
OPCVM	1	(1)	1	(1)
Instruments dérivés et dérivés incorporés				

Le calcul de sensibilité est effectué sans prise en compte des effets de couverture au sein des OPCVM consolidés ce qui permet de conclure que les montants représentés constituent un risque maximal et que l'incidence réellement constatée dans les comptes du groupe serait moindre.



### 3.4 Risque de crédit

La ventilation du portefeuille obligataire du groupe par rating et par qualité des émetteurs est présentée dans les notes 6.10.3 et 6.10.4 des comptes annuels.

#### ➤ Concentration du risque de crédit sur les obligations du secteur privé

Des seuils maximaux de détention par notation des émetteurs privés ont été mis en place dans le cadre des mandats de gestion des filiales de Groupama SA. Un bilan mensuel du suivi de ces contraintes est réalisé au sein des différents comités d'investissement.

Les ratios définis pour les actifs obligataires sont calculés sur la valeur de marché de l'actif obligataire total de chaque société (ou actif isolé) en fonction de la notation officielle émise par au moins deux agences de notation :

- Univers « investment grade » (titres de signatures supérieures ou égales à BBB)
  - ✓ AAA : ratios réglementaires, soit 5% par émetteur, à l'exception des valeurs émises ou garanties par un état membre de l'OCDE et des titres de la CADES
  - ✓ AA : 3% maximum par émetteur
  - ✓ A : 1% maximum par émetteur
  - ✓ BBB : 0,5% maximum par émetteur
  - ✓ Total des émetteurs BBB ne peut pas dépasser 10% de la valeur de marché de la poche obligataire
- Univers « sans notation de la zone euro » :
  - ✓ 0,5% maximum par émetteur à l'exception des valeurs bénéficiant de garantie de la part d'un état membre de l'OCDE pour lesquels c'est le ratio prudentiel de cet État qui s'applique.
  - ✓ Le total des émetteurs non notés (NN) ne peut dépasser 10% de la valeur de marché de la poche obligataire.
- Univers « non investment grade » (haut rendement) :
  - ✓ Aucune détention en direct dans les portefeuilles n'est autorisée concernant les valeurs « non investment grade » ou dites « à rendement élevé »

#### ➤ Concentration du risque sur les obligations souveraines des pays GIIPS

Des seuils maximaux de détention ont été mis en place pour les états de la zone Euro, à l'exception de la France, ces ratios ont été définis en fonction du poids de l'économie mesuré par le PIB de chaque pays dans la zone Euro et de sa notation.

Ces ratios sont déterminés au niveau groupe pour l'ensemble des filiales françaises, ils sont calculés sur la somme des valeurs nettes comptables rapportées au total des actifs obligataires et de la trésorerie. Le seul maximal de détention pour l'ensemble des pays GIIPS est de 26%.

#### ➤ Gestion du risque de contrepartie

Les procédures internes prévoient que les opérations suivantes fassent systématiquement l'objet de contrats de remise en garantie avec les contreparties bancaires concernées :

- ventes à terme de devises effectuées en couverture du risque de change,
- swaps de taux (risque de taux),
- achats de caps (risque de taux).

Cette collatéralisation systématique des opérations de couverture permet de fortement réduire le risque de contrepartie lié à ces opérations de gré à gré.



### 3.5 Synthèse des analyses de sensibilité aux risques de marché

Le tableau suivant reprend l'ensemble des impacts de sensibilité aux risques de marchés au titre des exercices 2011 et 2010, ventilés entre capitaux propres et résultat, nets de participation aux bénéficiés et d'impôt.

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité		Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité	
	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat
<b>Risque de taux d'intérêt</b>	<b>(731)</b>	<b>331</b>	<b>816</b>	<b>(504)</b>	<b>(964)</b>	<b>113</b>	<b>1 088</b>	<b>(434)</b>
Passifs techniques		334		(508)		115		(445)
Placements financiers	(731)	(3)	816	4	(964)	(2)	1 088	11
Dettes de financement								
<b>Risque Actions</b>	<b>244</b>	<b>57</b>	<b>(243)</b>	<b>(57)</b>	<b>337</b>	<b>33</b>	<b>(337)</b>	<b>(33)</b>
Placements financiers	244	57	(243)	(57)	337	33	(337)	(33)
<b>Risque de change</b>	<b>82</b>	<b>2</b>	<b>(82)</b>	<b>(2)</b>	<b>83</b>	<b>2</b>	<b>(83)</b>	<b>(2)</b>
Placements financiers	82	2	(82)	(2)	83	2	(83)	(2)

Pour mémoire, les critères de sensibilité retenus sont les suivants :

- Variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base pour le risque de taux d'intérêt,
- Variation à la hausse et à la baisse de 10% des indices boursiers pour le risque actions et
- Variation à la hausse et à la baisse de 10% de toutes les devises contre l'euro pour le risque de change.



## 4. RISQUE DE LIQUIDITE

### 4.1 Nature de l'exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité est appréhendé globalement dans l'approche actif/passif :

- Définition d'un besoin de trésorerie structurel, correspondant au niveau de trésorerie à maintenir à l'actif en fonction des exigences de liquidité imposées par les passifs à partir :
  - ✓ Des prévisions de cash-flow techniques dans un scénario central
  - ✓ De scénarios de sensibilité sur les hypothèses techniques (production, ratio de sinistralité)
- Définition d'un indice de référence pour la gestion obligataire dont les tombées adossent le profil des passifs en duration et en convexité. Cette approche repose sur des hypothèses validées de déroulés de passifs et de prise en compte de la production nouvelle.

### 4.2 Gestion du risque

En plus de l'approche actif/passif dont les contours ont été précisés précédemment, les ratios de liquidité dans les mandats actions des filiales de Groupama SA ont été renforcés dans plusieurs directions :

La gestion des actions, exception faite des titres stratégiques, est faite de façon quasi-exclusive via des OPCVM gérés par Groupama Asset Management, dont la plupart sont dédiés au groupe. Elle obéit donc à des contraintes de liquidités fixées par le groupe, à savoir :

- Tous les portefeuilles actions doivent individuellement pouvoir être rendus liquides (hypothèse de liquidation : 25% du volume journalier moyen échangé sur le marché au cours des trois derniers mois) selon les règles suivantes :
  - 50% en moins de deux semaines de bourse
  - 75% en moins d'un mois (20 jours de bourse)
  - 95% en moins de trois mois (60 jours de bourse).

Au 31 décembre 2011, tous ces critères sont globalement atteints et le portefeuille actions en France peut être liquidé de la façon suivante :

- à 83% à un horizon de 10 jours
- à 87% à horizon de 20 jours (1 mois de bourse)
- à 94% à horizon de 60 jours (3 mois de bourse)

Un point régulier sur ces ratios de liquidité est effectué lors de chaque comité d'investissement.

### 4.3 Portefeuille des placements financiers par échéance

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires figure à la note 6.10.2 des comptes annuels.

#### 4.4 Passifs techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers par échéance

Le profil des échéances annuelles des passifs techniques d'assurance, est le suivant :

En millions d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Provisions techniques non vie	7 431	4 962	5 443	17 836	7 443	5 158	5 725	18 325
Provisions techniques vie - contrats d'assurance hors UC	3 595	6 123	22 327	32 045	2 177	6 216	21 797	30 190
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire hors UC	1 416	4 153	16 399	21 968	1 670	3 532	17 687	22 891
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire hors UC	7			7	7			7
Provision pour participation aux bénéfices différée passive	1			1	2	6	11	19
<b>Total des passifs techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers</b>	<b>12 450</b>	<b>15 238</b>	<b>44 168</b>	<b>71 856</b>	<b>11 299</b>	<b>14 912</b>	<b>45 223</b>	<b>71 433</b>

Les passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec et sans participation discrétionnaire sont majoritairement rachetables à tout moment. Le tableau ci-dessus présente une vision économique de la liquidation des passifs techniques d'assurance.

#### 4.5 Dettes de financement par échéance

Les principales caractéristiques des dettes de financement ainsi que leur ventilation par échéances figurent à la Note 24 – Dettes de financement du présent document.

**5. RISQUE D'INSOLVABILITE DES REASSUREURS**

Les opérations de cession consistent à transférer sur le réassureur une partie des risques acceptés par la cédante. Elles sont régulièrement examinées pour contrôler et limiter le risque de crédit sur les tiers réassureurs. Le comité de sécurité groupe examine et valide la liste des réassureurs admis pour l'ensemble de la réassurance externe cédée.

Cette liste est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité. Pour un exercice de placement de réassurance donné, tout réassureur approché en cession de réassurance externe de Groupama doit figurer au préalable sur la liste du comité de sécurité groupe.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

Les provisions techniques d'assurance et créances cédées sont reprises ci-dessous par notation selon les 3 principales agences de rating (Standards & Poors, Fitch ratings, Moody's).

En millions d'euros	31.12.2011						
	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie	110	383	228	36		298	1 055
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie		13	5			38	56
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire							0
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire							0
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	6	9	19	9	1	89	133
<b>Total des créances de réassurance</b>	<b>116</b>	<b>405</b>	<b>252</b>	<b>45</b>	<b>1</b>	<b>425</b>	<b>1 244</b>

En millions d'euros	31.12.2010						
	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie	152	240	422			354	1 168
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie		9	9			41	60
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire							
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire						2	2
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	6	7	16			84	113
<b>Total des créances de réassurance</b>	<b>158</b>	<b>256</b>	<b>447</b>			<b>481</b>	<b>1 343</b>

Le montant des parts de réassureurs non notés correspond principalement aux cessions vers des pools de réassurance professionnels, notamment ASSURPOL, ASSURATOME, GAREAT, Réunion Aérienne, Réunion Spatiale, qui ne font l'objet d'aucune notation.



## 6. RISQUES OPERATIONNELS, JURIDIQUES, REGLEMENTAIRES ET FISCAUX

### 6.1 Risques opérationnels

Le pilotage des risques opérationnels est réalisé conformément à la politique de risques opérationnels déclinée dans la politique risques groupe (cf. point 1).

Le dispositif de contrôle des risques opérationnels, déclinée dans toutes les entités du groupe, repose sur trois niveaux de contrôle avec des responsabilités et des plans de contrôles adaptés à chaque niveau :

- contrôles permanents de niveau opérationnel de type autocontrôle et contrôle permanent du management ;
- contrôles permanents opérés par une structure indépendante de la Fonction Risques et Contrôle Interne de chaque entité ;
- contrôles périodiques réalisés par l'audit interne de chaque entité.

Le dispositif de maîtrise des risques opérationnels de Groupama repose :

- sur les dispositifs de gestion de crise et les Plans de Continuité d'Activité (PCA). Trois PCA sont identifiés :
  - . un PCA Indisponibilité des Ressources Humaines qui intègre le PCA Pandémie permettant d'assurer la continuité de l'activité tant en pandémie légère (pas de modification de fonctionnement) qu'en pandémie sévère (fonctionnement réduit) ;
  - . un PCA Indisponibilité des immeubles ;
  - . un PCA des systèmes d'informations qui permet d'assurer la continuité de l'activité de Groupama SA malgré un sinistre informatique majeur ;
- sur la définition de règles de gestion internes et de procédures opérationnelles précisant la manière dont les activités de Groupama doivent être effectuées. Elles sont propres à chaque métier et à chaque processus clé. Sur la base du référentiel groupe des processus et la nomenclature groupe des risques opérationnels, à chaque étape de processus métiers et fonctionnels, des risques opérationnels sont identifiés et des contrôles associés sont formalisés et standardisés à l'échelle du groupe. Ces contrôles, en cours d'adaptation et de déploiement dans chaque entité, servent de base au renforcement des contrôles de niveau 1 et de niveau 2.

En outre, un programme d'assurance est mis en place avec comme objectif la protection en responsabilité et la protection du patrimoine des caisses régionales, de Groupama SA et de ses filiales. Les contrats sont répartis entre des assureurs internes et des assureurs externes pour les risques les plus importants. Les principales garanties souscrites sont les suivantes :

- assurance des collaborateurs ;
- responsabilité civile des mandataires sociaux ;
- responsabilité civile professionnelle ;
- responsabilité civile exploitation ;
- assurance dommage sur les biens (immobilier, bureaux, équipements, flottes automobiles...).

### 6.2 Risques juridiques et réglementaires

Les risques juridiques et réglementaires sont gérés dans le cadre du dispositif de conformité du groupe, qui est défini par la charte de conformité groupe validée par les instances de gouvernance du groupe. Le dispositif mis en place, animé par la fonction conformité groupe, vise à s'assurer que toutes les pratiques du groupe sont conformes aux dispositions légales, réglementaires administratives et aux normes professionnelles (conformité externe) et également aux règles internes, chartes et procédures du groupe (conformité interne).

Les procédures de contrôle interne dédiées à la conformité de l'ensemble des opérations de Groupama SA s'appuient sur les principaux dispositifs présentés ci-après.

#### 6.2.1 Application du droit des sociétés et du Code de Commerce

La Direction Juridique, au sein du Secrétariat Général, assume la gestion juridique de Groupama SA et de ses filiales d'assurances, et conseille dans ce domaine en tant que de besoin l'ensemble des entités juridiques françaises de Groupama SA. Elle assure dans ce cadre, la sécurité juridique de ses opérations et de ses dirigeants. Le contrôle interne de la bonne mise en œuvre des procédures légales administratives s'appuie sur des outils de suivi permanent entité par entité.

#### 6.2.2 Application du droit des assurances et des réglementations régissant l'activité de l'assurance

La Direction Juridique au sein du Secrétariat Général de Groupama SA assure :

- une fonction de veille législative et jurisprudentielle ayant un impact sur l'activité assurance ;
- d'anticipation nécessaire à la mise en œuvre des réglementations nouvelles relatives à cette activité ;
- d'information (notes, circulaires, groupes de travail) ;
- de validation des nouveaux contrats d'assurance élaborés par les directions métiers ainsi que les modifications apportées aux contrats existants ;



- de validation des accords de distribution et de partenariat en lien avec l'assurance ;
- de conseil à vocation juridique et fiscale (fiscalité produits).

### 6.2.3 Autres domaines

Des dispositifs spécifiques sont en place afin de répondre à des exigences particulières :

- un contrôle déontologique destiné à prévenir le délit d'initié. Cette fonction est exercée par un déontologue groupe, avec l'assistance d'une personnalité extérieure au groupe, en charge des contrôles, et d'un correspondant à Groupama SA ;
- en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les entités mettent en œuvre dans leurs procédures les obligations légales et les recommandations professionnelles dans ce domaine. Les dispositifs de contrôle interne reposent sur la connaissance de la clientèle, mais aussi sur un ensemble de contrôles effectués préalablement à la passation de l'opération puis a posteriori par l'analyse des bases informatiques des opérations passées. Par ailleurs, la Direction Juridique Groupe en liaison avec un réseau de responsables de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans les filiales d'assurance tant en France qu'à l'international, de banque et de gestion d'actifs, et les caisses régionales est chargée de la surveillance de la conformité du groupe à ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment ;
- en matière d'application des dispositions légales « Informatique et Liberté », le dispositif de conformité s'appuie sur le correspondant Informatique et Libertés (« CIL ») du groupe nommé auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (« CNIL ») et sur le réseau de correspondants relais internes : un correspondant par entité et cinq à Groupama SA dans les secteurs mettant en œuvre des traitements sensibles (Direction RH, Direction Santé, Direction des Assurances Collectives, Direction Marketing et Distribution, Direction de la Communication Groupe) ;
- en matière de protection des données médicales, chaque entité est responsable de la mise en œuvre des textes et des préconisations en vigueur. La mise en place de recommandations groupe correspondantes s'effectue en partenariat avec les médecins-conseils, en collaboration avec la fonction conformité groupe, le Correspondant Informatique et Libertés (« CIL ») groupe et la Direction Indemnités et Maîtrise des coûts de Groupama SA ;
- en matière de protection de la clientèle, les procédures et moyens mis en œuvre pour assurer le respect des règles en vigueur sont décrites dans l'annexe jointe au rapport R- 336 -1 sur le contrôle interne élaboré par chaque entité d'assurance française du groupe.

### 6.3 Risques fiscaux

La Direction Fiscalité Groupe a un rôle d'information et de veille réglementaire auprès de l'ensemble des entités du groupe. Par ailleurs, elle est régulièrement sollicitée sur des points techniques précis et intervient notamment dans le cadre des arrêtés de comptes. A ce titre, elle valide d'une part la mise en œuvre des règles de l'intégration fiscale (article 223 A et suivants du code général des impôts) pour le groupe et d'autre part établit avec la direction comptabilité groupe la situation en matière d'impôt sur les sociétés consolidées. Elle participe également à la mise en œuvre de procédures de documentation et d'archivage informatiques en matière de comptabilités informatisées destinées au respect de la réglementation fiscale.



## 7. SUIVI ET GESTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

### 7.1. Présentation générale

La gestion des risques est inhérente à l'activité bancaire. La politique de risque de Groupama Banque s'inscrit dans le cadre de son appartenance au groupe Groupama et des choix stratégiques de développement de l'entreprise, partie intégrante de la stratégie du groupe. Dans le respect de la réglementation, et notamment des titres IV et V du Règlement CRBF 97-02 modifié, le comité de direction de la banque fixe, sur proposition de la direction des risques, la politique de risque de l'établissement notamment en matière de sélection des clients et des risques, de modalités et de règles d'octroi des crédits et de schéma délégataire.

La direction des risques procède, par ailleurs, à l'analyse et à la surveillance des risques, effectue les contrôles nécessaires et les reportings dans plusieurs comités : comité des crédits ; comité des risques et des contrôles ; comité ALM, taux clients et risque de marché et comité de direction. Elle préconise les ajustements de politique en fonction de son appréhension de l'ensemble des risques de la banque et de l'évolution de l'environnement économique et réglementaire.

### 7.2. Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque d'encourir des pertes financières du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Le risque de crédit se manifeste dans l'activité de prêt à la clientèle mais également dans d'autres circonstances lorsque la banque peut être confrontée au défaut de sa contrepartie sur des opérations de marché.

#### ➤ Les procédures de décision

Un dispositif, validé par le comité de direction de la banque, est décrit dans une instruction permanente « politique de risque de crédit ». Il reprend par type de clientèle l'offre proposée, les modalités de sélection des clients et les règles d'octroi des crédits. Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations, dont l'instance la plus élevée est le comité des crédits. Les délégations se déclinent en montants par catégories de clientèle.

L'octroi de crédits ou l'engagement pris vis-à-vis d'une contrepartie (caution par exemple), matérialisé par une autorisation, ne peut s'envisager qu'à l'intérieur de limites et en suivant des règles de diversification des risques. Ces limites sont révisées annuellement et plus souvent si nécessaire. Elles sont examinées par le comité des crédits et soumises à la décision du comité de direction.

Plusieurs types de limites sont ainsi définis : les limites individuelles en montant par type de contreparties, les limites de montants par type de clientèle et produits, les limites spécifiques pour les entités du groupe Groupama, les limites de concentration sectorielles de risque et enfin les limites réglementaires des grands risques fixées à l'article 1 du règlement CRBF 93-05 modifié.

#### ➤ Les procédures de surveillance

La surveillance des risques de crédits s'effectue au sein de la direction des risques dont la responsabilité est de garantir la conformité aux décisions, la fiabilité des données de reporting et la qualité du suivi des risques. Le comité des crédits, dans sa partie « suivi du risque de crédit », se réunit ensuite chaque trimestre afin :

- d'effectuer le suivi des encours, des limites, des garanties,
- de procéder à la revue des engagements importants en procédant à une analyse approfondie a minima annuellement,
- de prendre connaissance de l'analyse de la charge et du coût du risque trimestriel,
- d'examiner les constats et recommandations de la direction des risques consécutifs, d'une part, aux contrôles effectués et, d'autre part, à l'analyse de la charge et du coût du risque.

#### ➤ Les procédures de dépréciation

Les procédures sont adaptées à un traitement différencié pour les particuliers de la banque de détail, d'un côté, et pour les autres marchés, de l'autre. Le comité des crédits, dans sa partie trimestrielle « suivi des engagements sensibles et des provisions » :

- procède à la revue de tous les engagements sensibles,
- pour l'ensemble des marchés, hors les particuliers de la banque de détail, examine les dossiers douteux, décide éventuellement du passage en contentieux et du niveau de provisionnement,
- pour les particuliers de la banque de détail, met à jour périodiquement le taux de provisionnement des dossiers et le montant de la provision collective.



### 7.3. Risques de marché

Le service contrôle des risques de marché produit quotidiennement un tableau de bord des risques de marchés sur des calculs indépendants du front office. Le résultat des portefeuilles est calculé et confronté aux seuils d'observation. Les sensibilités (en euro pour une hausse de 1 bp des taux) sont calculées quotidiennement et le contrôle des risques de marchés s'assure que les limites définies par le comité de direction ne sont pas dépassées. Des stress scénarios sont aussi calculés sur les différents portefeuilles.

Le contrôle des risques de marché effectue tous les jours un reporting de la position de change comptable auprès des services opérationnels, de leur hiérarchie et des membres du comité de direction concernés.

Il suit également en journée le book de trading de change. Il s'assure qu'aucune position ne dépasse les limites de position fixées par le comité de direction et calcule le résultat.

Par ailleurs, la salle des marchés n'a pas de position sur le marché des actions. Elle n'effectue que de l'intermédiation pour le compte de la clientèle.

#### ➤ **Fixation et respect des limites**

Le comité de direction révisé annuellement les limites. Une révision ponctuelle sur une limite à la hausse, en cas de besoin particulier lié à une nouvelle activité, ou à la baisse, en cas de troubles sur le marché financier, peut également être décidée.

Le comité de direction est informé trimestriellement des mesures des risques et des résultats, du respect des limites, de toute défaillance de contrepartie et de tout événement de nature à modifier le niveau de risque de la banque.

#### ➤ **Le risque de règlement**

La banque est en mesure d'évaluer à tout moment les ressources titres ou espèces directement mobilisables lui permettant de respecter ses engagements. Elle dispose en effet de titres mobilisables auprès de la Banque de France lui permettant de mettre en place des opérations de pension afin d'assurer la liquidité intraday, voire overnight.

#### ➤ **Le risque de change**

Il traduit le risque que la valeur d'un instrument ou de ses éléments de résultats futurs fluctue en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

La banque n'a pas pour vocation à prendre des positions sur les devises. Son activité la maintient en deçà du seuil la soumettant à la surveillance prudentielle du risque de change.

#### ➤ **le risque de liquidité**

La politique de gestion du risque de liquidité consiste à faire en sorte que Groupama Banque soit à tout moment en mesure d'honorer ses engagements vis à vis de la clientèle, de satisfaire les normes prudentielles, de maintenir au niveau le plus faible le coût de son refinancement et de faire face à d'éventuelles crises de liquidité.

La banque suit son risque de liquidité quotidiennement au niveau de la direction des marchés de capitaux et de la trésorerie, hebdomadairement au niveau du comité de direction et mensuellement au travers des comités ALM. Elle établit de façon périodique des scénarios de crise et s'assure d'être en mesure d'y faire face.

La taille et la nature du bilan de la banque, avec une part significative d'instruments à court terme très liquides, ainsi que sa structure de ressources provenant de ses différentes clientèles supérieure aux crédits octroyés, l'exposent peu au risque de liquidité. Les principales sources de financement sont donc structurelles : fonds propres, comptes à vue et comptes à régimes spéciaux. La banque dispose en outre d'un gisement de titres éligibles à la Banque Centrale, qui lui permettent de se financer à court terme et a également la possibilité d'utiliser la mutualisation de la trésorerie ou faire appel aux excédents du groupe.

Le ratio de liquidité est supérieur au minimum réglementaire.



#### 7.4. Le risque de taux d'intérêt global (ALM)

Conformément à l'article 29 du chapitre III - titre IV du règlement 97-02 modifié, la banque a choisi de soustraire du périmètre de mesure du risque global les opérations pour lesquelles elle procède à la mesure des risques de marché.

Les éléments du bilan qui ne génèrent pas de risque de marché et présentent une certaine sensibilité à une variation des taux d'intérêt sont regroupés au sein de la partie taux fixe du bilan structurel de la banque, lui-même segmenté en quatre parties principales : « banking book », investissements, fonds propres et trésorerie.

Le suivi du risque est établi sur la base de la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) à une translation de +200 bps de la courbe des taux, considérée comme étant une hypothèse d'évolution brutale des taux. La limite de déclenchement d'une action de couverture est fixée à +/- 20 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2011, cette limite a été atteinte et le bilan a été couvert par des swaps de taux. Au 31 décembre 2011, la sensibilité ainsi calculée s'établit à - 2,4 millions d'euros.

Une deuxième limite sur le résultat de la banque sur 1 an glissant est suivie. Elle est fixée à +/- 5 millions d'euros, pour une translation de la courbe des taux de +100bps. Cette sensibilité s'établit à - 1,6 millions d'euros au 31 décembre 2011. La limite n'a pas été atteinte depuis sa mise en place en septembre 2011.

A noter par ailleurs que le comité ALM suit également mensuellement, l'impact d'une translation de -100 bps et +200 bps, et l'impact d'une pentification ou d'un aplatissement de la courbe des taux, retenus comme indicateurs complémentaires.

#### 7.5. Les risques opérationnels

La politique de gestion des risques opérationnels s'appuie sur les dispositions de la méthode standard des accords de Bâle II. Elle repose sur l'identification des risques inhérents à chaque activité (approche bottom-up), l'évaluation périodique de leur criticité (cartographie des risques opérationnels et modélisation de scénarios) et une démarche de recensements des incidents avérés. Ce dispositif est complété par un dispositif de reporting et d'alertes et d'une démarche d'amélioration des dispositifs de maîtrise existants.

##### ➤ le plan de continuité d'activité

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) est organisé autour de plusieurs dispositifs, notamment :

- la mise en œuvre d'une cellule de crise ;
- le back-up des systèmes informatiques ;
- la mise à disposition d'un site de secours.

Les PCA font l'objet d'une mise à jour régulière et les sites de secours font l'objet de tests techniques et utilisateurs plusieurs fois par an.

---

**NOTE 47 – LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE**

Les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

**Entrée de périmètre**

La Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole des Producteurs de Tabac a approuvé le 12 décembre 2011 la convention de combinaison.

Trois Organismes de Placement Collectifs Immobiliers (OPCI) entrent dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2011.

Cinq OPCVM (Thessalonique 1 à 5) ont été constitués pour accueillir les obligations souveraines grecques détenues par le groupe. Ces OPCVM sont consolidés directement chez les porteurs pour la part respective de chacun.

**Scission de liasse - Entité individualisée**

La société Click Seguros, filiale de la société Groupama Seguros en Espagne dont les données étaient reprises dans la liasse de Groupama Seguros, est désormais consolidée directement à l'aide d'une liasse de consolidation distincte.

L'activité d'assurances de Groupama SA en Chine a été filialisée dans le cadre de l'accord avec le groupe AVIC (Aviation Industry Corporation of China). Cette joint-venture devra permettre aux deux partenaires de se développer dans le domaine de l'assurance non vie en République Populaire de Chine. La nouvelle entité se nomme Groupama Insurances China.

**Fusions**

Les Caisses Régionales Alpes Méditerranée et Groupama Sud ont fusionné en 2011 avec effet rétroactif au 1er janvier 2011.

Gan Eurocourtage et Groupama Transport ont fusionné en 2011 avec effet rétroactif au 1er janvier 2011.

La société Vieille Voie de Paray a été absorbée par la société Groupama Gan VIE le 3 janvier 2011 par transmission universelle de patrimoine (TUP).

La société Groupama Fund Pickers a été absorbée par la société Groupama Asset Management le 15 avril 2011.

Au Royaume-Uni, les activités de courtage de la société CHOICE QUOTE ont été scindées et apportées aux autres sociétés de courtage dans le cadre d'un plan de rationalisation des activités.

Les entités Groupama Système d'information et Groupama Logistique ont fusionné en date du 1er juillet 2011. La nouvelle entité prend le nom de Groupama Supports et Services. La fusion est rétroactive au 1er janvier.

Les entités SILIC et SEPAC ont changé de méthode d'intégration et passent d'une intégration globale à une mise en équivalence suite à une perte de pourcentage de contrôle.



	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
			31.12.2011			31.12.2010		
GROUPAMA Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Oc	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
MISSO	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Sud	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CAISSE des producteurs de tabac	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Antilles-Guyanes	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Oc	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Sud	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Antilles-Guyanes	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GIE GROUPAMA Supports et Services	GIE	France	99,99	99,92	IG	99,85	99,73	IG
GIE LOGISTIQUE	GIE	France				99,99	99,88	IG
GROUPAMA S.A.	Holding	France	99,93	99,93	IG	99,91	99,88	IG
GROUPAMA HOLDING	Holding	France	100,00	100,00	IG	99,97	99,97	IG
GROUPAMA HOLDING 2	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA GAN VIE	Assurance	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
CAISSE FRATERNELLE D'EPARGNE	Assurance	France	100,00	99,93	IG	99,99	99,87	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,78	99,70	IG	99,78	99,66	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	49,96	IG	50,00	49,94	IG
GAN PREVOYANCE	Assurance	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA ASSURANCE CREDIT	Assurance	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA TRANSPORT	Assurance	France				100,00	99,88	IG
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GAN ASSURANCES	Assurance	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GAN OUTRE MER	Assurance	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GAN EUROCOURTAGE	Assurance	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
LA BANQUE POSTALE IARD	Assurance	France	35,00	34,97	MEE	35,00	34,96	MEE
AMALINE ASSURANCES	Assurance	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
CEGID	Assurance	France	26,89	26,87	MEE	26,89	26,86	MEE
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GÜNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	35,97	MEE	36,00	35,96	MEE
GROUPAMA SIGORTA	Assurance	Turquie	98,81	98,74	IG	98,81	98,70	IG
GROUPAMA SIGORTA EMEKLILIK	Assurance	Turquie	90,89	90,31	IG	90,89	90,27	IG
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA POISTOVNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA ZIVOTNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
STAR	Assurance	Tunisie	35,00	34,97	MEE	35,00	34,96	MEE
GROUPAMA ZASTRAHOVANE NON LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA JIVOTOZASTRAHOVANE LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA GARANCIA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphaltistike	Assurance	Grèce	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA INSURANCES China	Assurance	Chine	50,00	49,96	MEE			

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence



	Secteur d'activité	Pays	%	% Intérêt	Méthode	%	% Intérêt	Méthode
			contrôle			contrôle		
			31.12.2011			31.12.2010		
GROUPAMA SEGUROS Espagne	Assurance	Espagne	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
CLICK SEGUROS	Assurance	Espagne	100,00	99,93	IG			
GUK BROKING SERVICES	Holding	Royaume Uni	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA INSURANCES CY LTD	Assurance	Royaume Uni	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
CAROLE NASH	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
BOLLINGTON LIMITED	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
LARK	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GREYSTONE	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
HALVOR	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
COMPUCAR LIMITED	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GRIFFITHS GOODS	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
CHOÏCE QUÔTE	Courtage d'ass.	Royaume Uni				100,00	99,88	IG
GROSVENOR COURT SERVICES	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA ASSICURAZIONI	Assurance	Italie	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA SEGUROS Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
OTP GARANCIA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actif	France	99,98	99,28	IG	99,98	99,24	IG
GROUPAMA FUND PICKERS	Gestion d'actif	France				100,00	99,24	IG
GROUPAMA PRIVATE EQUITY	Gestion d'actif	France	100,00	99,30	IG	100,00	99,26	IG
GROUPAMA BANQUE	Banque	France	99,37	99,30	IG	99,37	99,26	IG
GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE	Gestion d'actif	France	100,00	99,30	IG	100,00	99,26	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Gestion d'actif	France	100,00	99,30	IG	100,00	99,26	IG
SILIC	Immobilier	France	37,45	37,42	MEE	44,03	43,98	IG
SÉPAC	Immobilier	France	37,45	37,42	MEE	100,00	43,98	IG
COMPAGNIE FONCIERE PARISIENNE	Immobilier	France	99,97	99,90	IG	99,97	99,86	IG
SCI DÉFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	99,90	IG	100,00	99,86	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
79 CHAMPS ÉLYSÉES	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,89	IG
CNF	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
SOCIÉTÉ FORÊSTIÈRE GROUPAMA	Immobilier	France	100,00	99,94	IG	100,00	99,90	IG
14 MADELEINE (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
9 VICTOIRE (SAS)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
60 CLAUDE BERNARD (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
OPCI OFI GB1	OPCVM	France	100,00	99,93	IG			
OPCI OFI GB2	OPCVM	France	100,00	99,90	IG			
OPCI OFI GR1	OPCVM	France	100,00	99,93	IG			
VIEILLE VOIE DE PARAY	Immobilier	France				100,00	99,88	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	98,85	IG	100,00	98,80	IG
VICTOR HUGO VILLIERS	Immobilier	France	100,00	98,64	IG	100,00	98,59	IG
1 BIS FOCH	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,80	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	98,80	IG	100,00	98,76	IG
16 MESSINE	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,80	IG
40 RENÉ BOULANGER	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,80	IG
9 MAËSHÉRBES	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,80	IG
97 VICTOR HUGO	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,80	IG
44 THEATRE	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,80	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	99,90	IG	100,00	99,86	IG
SOCOMIE	Immobilier	France	37,45	37,42	MEE	100,00	43,98	MEE
5/7 PERCIER (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GAN INVESTISSEMENT FONCIER	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
33 MONTAIGNE	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	99,98	IG	100,00	99,97	IG
43 CAUMARTIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
LÉS FRÈRES LUMIÈRE	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,93	IG
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
10 PORT ROYAL (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence



	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
			31.12.2011			31.12.2010		
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,92	IG
99 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
CHAMALIÈRES EUROPE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
PARIS FALGUIÈRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	50,00	49,98	MEE	50,00	49,96	MEE
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
HAUSSMANN LAFFITTE IMMOBILIER (SNC)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
204 PEREIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	74,10	74,05	MEE	74,10	74,03	MEE
SCIMA GFA	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,95	IG
6 MESSINE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
SCI CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
5/7 MONCEY (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
19 GENERAL MANGIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
28 COURS ALBERT 1er (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
SA SIRAM	Immobilier	France	90,07	90,07	IG	90,07	90,07	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,96	IG
9 REINE BLANCHE (SCI)	Immobilier	France				100,00	99,88	IG
CÉLESTE (SAS)	Immobilier	France				100,00	99,88	IG
VILLA DES PINS (SCI)	Immobilier	France				100,00	99,88	IG
FRANCE-GAN I D	OPCVM	France	45,29	45,26	MEE	41,29	29,11	MEE
GROUPAMA ALTERNATIF MULTI NEWCITS C	OPCVM	France	91,69	91,63	IG	91,42	91,33	IG
GROUPAMA ALTERNATIF DYNAMIQUE C	OPCVM	France	89,00	88,94	IG	88,37	88,28	IG
GROUPAMA TRESORERIE I C	OPCVM	France	39,53	39,50	MEE	28,02	27,99	MEE
GROUPAMA ETAT EURO CT I D	OPCVM	France				99,13	99,03	IG
GROUPAMA CRÉDIT EURO LT I C	OPCVM	France	71,13	71,08	IG	55,08	55,02	IG
ASTORG CTT C	OPCVM	France	98,11	98,03	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA AAEXA D	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
ASTORG EURO SPREAD D	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France	99,83	99,76	IG	99,83	99,71	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,85	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France	99,62	99,95	IG	83,33	83,24	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	99,62	99,55	IG	83,33	83,24	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	83,33	83,27	IG	83,33	83,24	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	99,89	99,81	IG	83,33	83,24	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHING.ACT.EUROPEXEURO D	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 0 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION EURO I D	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	97,10	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,83	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,84	IG
ASTORG ACTIONS EURO I C	OPCVM	France				99,54	99,43	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES I D	OPCVM	France	99,52	99,46	IG	99,49	97,31	IG
GROUPAMA CRÉDIT EURO I C	OPCVM	France	73,82	73,78	IG	67,72	67,66	IG
GROUPAMA CRÉDIT EURO I D	OPCVM	France	60,35	60,31	IG	61,26	61,19	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPCVM	France	80,00	79,94	IG	80,00	79,91	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence



	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
			31.12.2011			31.12.2010		
GROUPAMA ACTIONS INTERNATIONALES I C	OPCVM	France				99,88	99,77	IG
GROUPAMA OBLIGATION MONDE I C	OPCVM	France	68,23	68,18	IG	66,94	64,81	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 23 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 24 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 25 FCP	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 26 FCP	OPCVM	France	88,89	88,82	IG	88,89	88,79	IG
ASTORG TAUX VARIABLE D	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA EONIA I C	OPCVM	France	30,56	30,54	MEE	38,25	37,78	MEE
GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE	OPCVM	France	92,43	92,36	IG	92,40	92,30	IG
ASTORG PENSION C	OPCVM	France	98,24	98,17	IG	100,00	99,88	IG
ASTORG CASH MT C	OPCVM	France	94,87	94,80	IG	85,11	82,81	IG
ASTORG CASH G C	OPCVM	France	99,05	98,97	IG	98,98	98,33	IG
GROUPAMA CREDIT EURO G D	OPCVM	France	44,37	44,34	MEE	45,93	45,88	MEE
GROUPAMA CREDIT EURO LT G D	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,88	IG
GROUPAMA US STOCK I C	OPCVM	France				63,69	63,62	IG
GROUPAMA MONETAIRE ETAT G C	OPCVM	France	100,00	99,93	IG			
ASTORG THESSALONIQUE 1 D	OPCVM	France	99,95	99,89	IG			
ASTORG THESSALONIQUE 2 D	OPCVM	France	99,89	99,82	IG			
ASTORG THESSALONIQUE 3 D	OPCVM	France	99,96	99,88	IG			
ASTORG THESSALONIQUE 4 D	OPCVM	France	99,98	99,91	IG			
ASTORG THESSALONIQUE 5 D	OPCVM	France	99,98	99,91	IG			
ASTORG DIVERSIFIE 6 C	OPCVM	France	99,99	99,92	IG			

A : Agrégation      IG : Intégration globale      MEE : Mise en équivalence

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit "simplifié". Ce processus consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste "placements immobiliers", et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne "revenus des Immeubles".

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS

Exercice clos le 31 décembre 2011

**GROUPAMA SA**  
8-10 rue d'Astorg  
75008 PARIS

## Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes combinés de la société Groupama SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes combinés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la partie 1 « Faits marquants et événements postérieurs à la clôture » de l'annexe aux comptes combinés qui détaille les mesures de renforcement de solvabilité prises par Groupama en conséquence des effets de la crise financière et l'incidence de ces mesures sur la situation du groupe au regard de l'hypothèse de continuité d'exploitation

## II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise financière de la zone euro (en particulier de la Grèce) qui est accompagnée d'une crise de liquidité et économique, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société, et plus particulièrement la convention de continuité d'exploitation, nous avons vérifié que les informations disponibles étaient raisonnablement l'hypothèse retenue par la direction et qu'une information appropriée était fournie dans les états financiers.
- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques, les frais d'acquisition reportés et leurs modalités d'amortissement ainsi que la participation aux bénéfices différée active. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées aux parties 3.11.2 à 3.11.4 ainsi que dans la note 14 de l'annexe aux états financiers. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience du Groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de recouvrabilité effectués à chaque inventaire selon les modalités relatées dans la partie 3.1.1 des principes et méthodes comptables dans la note 2 de l'annexe aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie, les hypothèses utilisées et les tests de sensibilité, et nous avons vérifié que ces notes de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Les actifs financiers et les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatées dans la partie 3.2.1 et 3.3 des principes et méthodes comptables et dans les notes 6 et 8 de l'annexe aux états financiers. Nous avons revu la cohérence de la classification retenue avec la documentation établie par le Groupe. Nous avons apprécié le caractère approprié des modalités de dépréciation des instruments de capitaux propres disponibles à la vente et vérifié leur correcte application. Nous avons examiné les analyses effectuées par la société sur les risques éventuels attachés à la dette souveraine, et notamment la dette grecque, les hypothèses retenues pour sa valorisation et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 22 mars 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Eric Dupont

Christine Billy

Jean-Claude Pauly

Maxime Simoen